

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée

Quatrième trimestre et exercice complet de 2021

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée

Quatrième trimestre et exercice complet de 2021

Table des matières

1.	PRÉFACE	1
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INDUSTRIE	3
3.	FAITS SAILLANTS SUR LA PERFORMANCE ANTÉRIEURE	4
4.	PERFORMANCE FINANCIÈRE	6
4.1	Performance financière consolidée	6
4.2	Performance du secteur Détail	14
4.3	Performance du secteur Services Financiers	24
4.4	Performance du secteur CT REIT	28
5.	ANALYSE DU BILAN, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	31
6.	CAPITAUX PROPRES	39
7.	QUESTIONS FISCALES	41
8.	MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES	42
9.	MESURES CLÉS DE PERFORMANCE	44
10.	PRINCIPAUX RISQUES ET GESTION DES RISQUES	59
11.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	71
12.	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	72
13.	INFORMATION PROSPECTIVE ET AUTRES COMMUNICATIONS AUX INVESTISSEURS	73
14.	PARTIES LIÉES	75
15.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	75

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos », « Société Canadian Tire » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur Services Financiers » et le « secteur CT REIT ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées par la Société sous les enseignes de détail de la Société, soit Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Essence+, Party City, Mark's, Helly Hansen, SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Pro Hockey Life (« PHL »), Sports Rousseau et Hockey Experts.

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire, PartSource, PHL et Party City.

Les « magasins Canadian Tire » et les « postes d'essence Canadian Tire » désignent les magasins et les postes d'essence (qui peuvent comprendre des dépanneurs, des lave-autos et des postes de propane), exploités sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« CT REIT » désigne les activités exercées par CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »).

Les « Services Financiers » désignent les activités exercées par les Services Financiers de la Société et ses filiales, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »), une société de réassurance des Bermudes.

« Franchise Trust » désigne une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (les « prêts aux marchands »).

« Helly Hansen » désigne les entreprises internationales de vente de gros et de détail qui exploitent les marques Helly Hansen et Musto.

« Bon départ » désigne la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

« Mark's » désigne les activités de détail et de commerce de gros commercial exercées par Mark's Work Warehouse Ltd., et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Mark's et L'Équipeur.

Les « marques maison » désignent les marques détenues par la Société et elles sont gérées par la division des marques grand public du secteur Détail.

Les « magasins PartSource » désignent les magasins exploités sous le nom et les marques de commerce PartSource.

« Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports ltée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Sports Rousseau et Hockey Experts.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

1.2 Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations qui sont de nature prospective et qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement de ces prévisions ainsi que des déclarations concernant les plans ou les aspirations de la Société qui sont présentés dans le présent rapport de gestion, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux entreprises qu'exploite la Société et de la conjoncture économique générale. La Société ne peut garantir que les prévisions en matière de performance financière ou opérationnelle de l'exploitation de même que les plans et les aspirations se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'ils donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Se reporter à la section 13 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative aux informations prospectives.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 16 février 2022.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du quatrième trimestre de 2021 (période de 13 semaines close le 1^{er} janvier 2022) sont comparés aux résultats du quatrième trimestre de 2020 (période de 14 semaines close le 2 janvier 2021), et tous les résultats de l'exercice complet de 2021 (période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2022) sont comparés aux résultats de l'exercice complet de 2020 (période de 53 semaines close le 2 janvier 2021).

Les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2021 sont également comparés aux résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2019 dans certaines sections du présent rapport de gestion afin de présenter une comparaison plus significative avec le dernier trimestre comparable avant le début de la pandémie de COVID-19.

1.5 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels de la Société.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés de la Société conformes aux normes IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Se reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de performance

La Société utilise certaines mesures clés de performance qui fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société. Ces mesures sont classées en tant que mesures conformes aux PCGR, mesures financières non conformes aux PCGR, ratios non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital, mesures financières supplémentaires et mesures non financières. Les lecteurs sont prévenus que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 9.2 pour plus d'information sur ces mesures. Bon nombre des mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont ajustées pour normaliser les résultats de certaines activités qui, selon la direction, ne reflètent pas les activités courantes. À moins d'indication contraire, l'analyse des variations des résultats normalisés s'applique également aux variations des résultats présentés.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC.A) (TSX : CTC) et ses filiales constituent un groupe d'entreprises qui comprend un secteur Détail, un secteur Services Financiers et CT REIT. À la tête de nos activités de détail se trouve Canadian Tire, fondée en 1922, qui offre aux Canadiens des articles pour la vie au Canada grâce à ses divisions Au volant, À l'atelier, Au foyer, Au jeu et Articles saisonniers et de jardinage. PartSource, Essence+, Party City et Pro Hockey Life sont des entreprises clés du réseau Canadian Tire. Le secteur Détail comprend également Mark's/L'Équipeur, un détaillant de premier plan de vêtements de travail et tout-aller; ainsi que SportChek, Hockey Experts, Sports Experts et Atmosphere, qui offrent les meilleures marques de vêtements pour la vie active. Les quelque 1 711 magasins de détail et postes d'essence sont soutenus par le secteur Services Financiers et par des dizaines de milliers d'employés de la Société dans l'ensemble du Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que par les marchands associés Canadian Tire (les « marchands »), les franchisés et les détaillants de la Division pétrolière à l'échelle locale. Par ailleurs, la Société Canadian Tire détient la marque Helly Hansen, chef de file mondial dans le domaine du vêtement de sport et de travail dont le siège social est situé à Oslo, en Norvège, et dont les résultats sont inclus dans ceux du secteur Détail. Une description des activités de la Société et de certaines de ses capacités fondamentales se trouve dans la notice annuelle de 2021 de la Société (la « notice annuelle de 2021 »), notamment à la section 2, Description des activités, ainsi que sur le site Web de profil d'entreprise de la Société (<https://corp.canadiantire.ca/French/home/default.aspx>) et celui des relations avec les investisseurs (<https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>).

3. Faits saillants sur la performance antérieure

3.1 Principales tendances financières annuelles consolidées

Le tableau suivant présente les principales données financières et non financières annuelles consolidées des trois derniers exercices. L'information financière a été préparée conformément aux normes IFRS. En raison de la COVID-19, le bénéfice consolidé et le BPA ont subi l'incidence de plusieurs éléments en 2020. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information sur les événements ayant eu une incidence sur la Société en 2020. Les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2020 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2021.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et le nombre d'établissements de détail)

	2021	2020 ¹	2019
Croissance des ventes comparables consolidées ^{2, 3}	8,2 %	9,5 %	3,6 %
Ventes au détail, excluant la Division pétrolière ³	16 194,0 \$	15 172,7 \$	13 669,0 \$
Produits	16 292,1	14 871,0	14 534,4
Bénéfice net	1 260,7	862,6	894,8
Bénéfice net ⁵ normalisé ⁴	1 290,8	904,9	923,3
BPA de base	18,56	12,35	12,60
BPA dilué	18,38	12,31	12,58
BPA dilué ⁵ normalisé ⁴	18,91	13,00	13,04
Total de l'actif	21 802,2	20 377,1	19 518,3
Total des passifs financiers non courants	8 749,7	8 353,3	7 535,3
Créances moyennes brutes ³ des Services Financiers (total du portefeuille)	5 876,4	6 008,6	6 253,5
Nombre d'établissements de détail	1 711	1 741	1 746
Dividendes en trésorerie par action déclarés	4,8250 \$	4,5875 \$	4,2500 \$
Cours de l'action (CTC.A) ⁶	181,44	167,33	140,63

1. Les résultats de l'exercice complet de 2020 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats de l'exercice complet de 2021.

2. Ne comprend pas Helly Hansen.

3. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

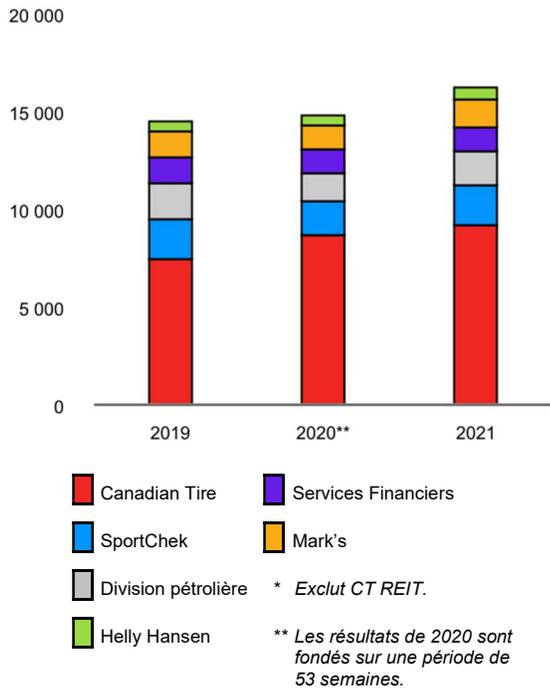
4. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

5. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

6. Cours de clôture à la date la plus rapprochée de la fin d'exercice de la Société.

PRODUITS PAR ENSEIGNE/UNITÉ*

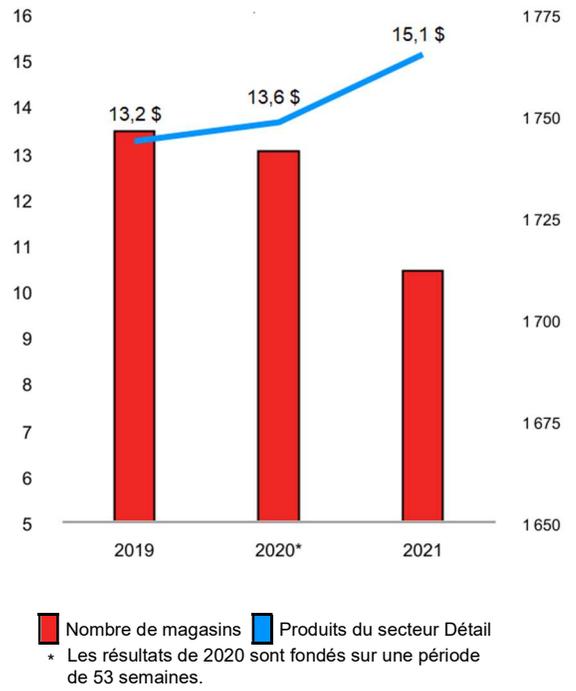
(en millions de dollars)



MAGASINS ET PRODUITS DU SECTEUR DÉTAIL

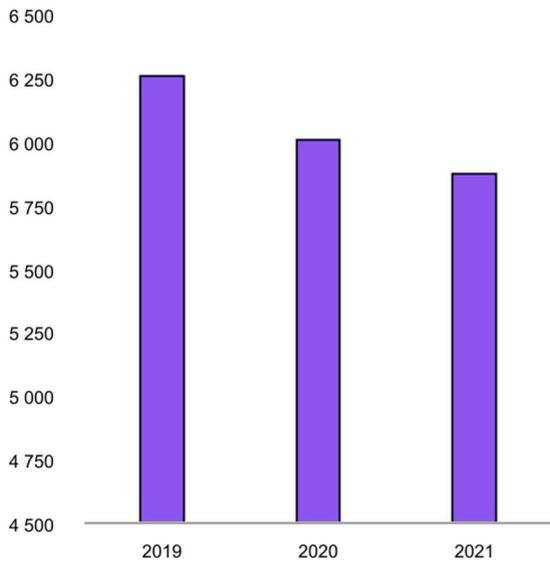
Produits du secteur Détail
 (en milliards de dollars)

Nombre de magasins



CRÉANCES MOYENNES BRUTES DES SERVICES FINANCIERS

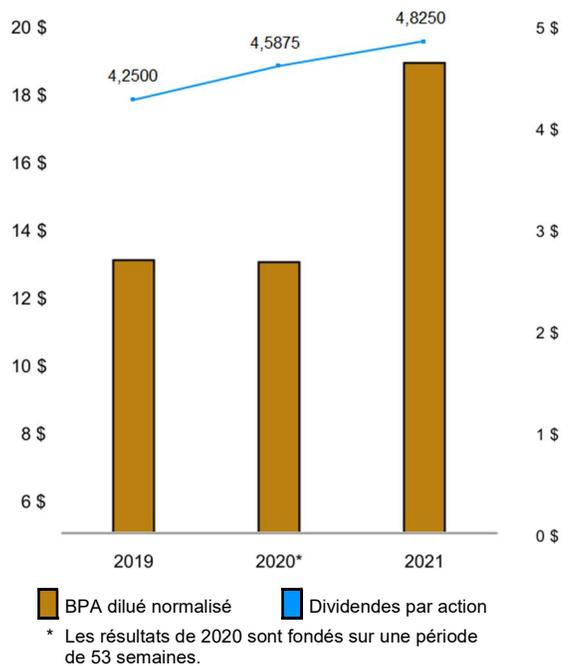
(en millions de dollars)



BPA DILUÉ NORMALISÉ ET DIVIDENDES PAR ACTION

(en \$ par action)

(Dividendes en \$ par action)



4. Performance financière

4.1 Performance financière consolidée

4.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
Ventes au détail ¹	5 661,0 \$	5 317,2 \$	6,5 %	18 264,6 \$	16 864,4 \$	8,3 %
Produits	5 137,6 \$	4 874,5 \$	5,4 %	16 292,1 \$	14 871,0 \$	9,6 %
Marge brute en dollars	1 946,7 \$	1 849,9 \$	5,2 %	5 835,2 \$	5 076,6 \$	14,9 %
Taux de la marge brute ¹	37,9 %	37,9 %	(6) pb	35,8 %	34,1 %	168 pb
Autres charges (produits)	5,2 \$	18,9 \$	n.s. ²	(23,5) \$	48,7 \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	1 167,4	1 053,6	10,8 %	3 934,3	3 599,3	9,3 %
Charges financières nettes	54,1	58,8	(8,1) %	222,5	256,5	(13,3) %
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	0,2 %	1 701,9 \$	1 172,1 \$	45,2 %
Charge d'impôt	184,3	196,8	(6,4) %	441,2	309,5	42,6 %
Taux d'imposition effectif ¹	25,6 %	27,4 %		25,9 %	26,4 %	
Bénéfice net	535,7 \$	521,8 \$	2,7 %	1 260,7 \$	862,6 \$	46,1 %
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires de la Société Canadian Tire	508,5 \$	488,8 \$	4,0 %	1 127,6 \$	751,8 \$	50,0 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	27,2	33,0	(17,4) %	133,1	110,8	20,1 %
	535,7 \$	521,8 \$	2,7 %	1 260,7 \$	862,6 \$	46,1 %
BPA de base	8,40 \$	8,04 \$	4,5 %	18,56 \$	12,35 \$	50,3 %
BPA dilué	8,34 \$	7,97 \$	4,6 %	18,38 \$	12,31 \$	49,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :						
De base	60 553 762	60 807 577	n.s. ²	60 744 440	60 896 809	n.s. ²
Dilué	61 008 556	61 358 623	n.s. ²	61 345 072	61 090 111	n.s. ²

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2021 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Services Financiers				
Participations ne donnant pas le contrôle – 20,0 % (2020 – 20,0 %)	9,0 \$	16,7 \$	62,7 \$	47,2 \$
CT REIT				
Participations ne donnant pas le contrôle – 31,0 % (2020 – 30,8 %)	16,7	15,7	66,6	62,4
Filiale du secteur Détail				
Participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (2020 – 50,0 %)	1,5	0,6	3,8	1,2
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	27,2 \$	33,0 \$	133,1 \$	110,8 \$

Programme d'efficacité opérationnelle

Depuis le lancement de son programme d'efficacité opérationnelle à l'automne 2019, la Société a éliminé les redondances, simplifié les processus, réalisé des gains d'efficacité à l'échelle de l'entreprise et modifié sa façon d'exercer ses activités en vue de déployer sa stratégie par la mise en œuvre de plus de 150 initiatives distinctes. Grâce à nos efforts soutenus, nous avons été en mesure d'atteindre notre objectif d'économies annualisées précédemment annoncé, qui était de 200 millions de dollars et plus à la fin du troisième trimestre de 2021, soit un trimestre en avance. Le programme a contribué à l'amélioration globale de plus de 100 points de base des frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits du secteur Détail (excluant la Division pétrolière) en 2021 par rapport à 2019.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

La Société continue de mettre en œuvre plus d'une centaine d'initiatives dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle en vue d'améliorer l'efficacité et de mettre en place des capacités qui procurent de la valeur à nos clients et à nos principales parties prenantes. Au troisième trimestre de 2021, la Société a annoncé avoir augmenté de 100 millions de dollars son objectif d'efficacité opérationnelle pour le faire passer à 300 millions et plus, ce que nous prévoyons réaliser d'ici la fin de 2022 en termes de taux annualisé.

Éléments de normalisation

Pour 2021 et 2020, les résultats d'exploitation comprennent des coûts liés au programme d'efficacité opérationnelle de la Société, qui sont considérés comme des éléments de normalisation. Au cours de l'exercice, les coûts non récurrents liés aux indemnités de départ, aux services-conseils, aux projets de TI et à la réduction progressive continue des activités secondaires se sont chiffrés à 40,9 millions de dollars. Ces coûts sont comptabilisés dans les coûts des activités génératrices de produits, les frais de vente, généraux et administratifs et les autres produits (charges) dans les états consolidés du résultat net.

(en millions de dollars canadiens)

	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Programme d'efficacité opérationnelle	6,5 \$	35,3 \$	40,9 \$	56,7 \$

Principales mesures normalisées – consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2021	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2021 ²	T4 2020	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2020 ²	Variation ³
Produits	5 137,6 \$	— \$	5 137,6 \$	4 874,5 \$	— \$	4 874,5 \$	5,4 %
Coût des activités génératrices de produits	3 190,9	0,4	3 191,3	3 024,6	(9,5)	3 015,1	5,8 %
Marge brute	1 946,7 \$	(0,4) \$	1 946,3 \$	1 849,9 \$	9,5 \$	1 859,4 \$	4,7 %
Taux de la marge brute ⁴	37,9 %	—	37,9 %	37,9 %	20 pb	38,1 %	(26) pb
Autres charges	5,2 \$	(0,1) \$	5,1 \$	18,9 \$	(17,2) \$	1,7 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	1 167,4	(6,8)	1 160,6	1 053,6	(8,6)	1 045,0	11,1 %
Charges financières nettes	54,1	—	54,1	58,8	—	58,8	(8,1) %
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	6,5 \$	726,5 \$	718,6 \$	35,3 \$	753,9 \$	(3,6) %
Charge d'impôt	184,3	1,7	186,0	196,8	8,7	205,5	(9,5) %
Bénéfice net	535,7 \$	4,8 \$	540,5 \$	521,8 \$	26,6 \$	548,4 \$	(1,4) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	508,5	4,8	513,3	488,8	26,6	515,4	(0,4) %
BPA dilué	8,34 \$	0,08 \$	8,42 \$	7,97 \$	0,43 \$	8,40 \$	0,2 %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés, le cas échéant.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2021 ²	2020	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2020 ²	Variation ³
Produits	16 292,1 \$	— \$	16 292,1 \$	14 871,0 \$	— \$	14 871,0 \$	9,6 %
Coût des activités génératrices de produits	10 456,9	(1,4)	10 455,5	9 794,4	(9,5)	9 784,9	6,9 %
Marge brute	5 835,2 \$	1,4 \$	5 836,6 \$	5 076,6 \$	9,5 \$	5 086,1 \$	14,8 %
Taux de la marge brute ⁴	35,8 %	1 pb	35,8 %	34,1 %	6 pb	34,2 %	162 pb
Autres (produits) charges	(23,5) \$	(1,0) \$	(24,5) \$	48,7 \$	(17,2) \$	31,5 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	3 934,3	(38,5)	3 895,8	3 599,3	(30,0)	3 569,3	9,1 %
Charges financières nettes	222,5	—	222,5	256,5	—	256,5	(13,3) %
Bénéfice avant impôt	1 701,9 \$	40,9 \$	1 742,8 \$	1 172,1 \$	56,7 \$	1 228,8 \$	41,8 %
Charge d'impôt	441,2	10,8	452,0	309,5	14,4	323,9	39,5 %
Bénéfice net	1 260,7 \$	30,1 \$	1 290,8 \$	862,6 \$	42,3 \$	904,9 \$	42,6 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	1 127,6	30,1	1 157,7	751,8	42,3	794,1	45,8 %
BPA dilué	18,38 \$	0,53 \$	18,91 \$	12,31 \$	0,69 \$	13,00 \$	45,5 %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés, le cas échéant.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

Analyse des résultats consolidés

2021 par rapport à 2020

Pour le quatrième trimestre de 2021, le BPA dilué s'est établi à 8,34 \$ par action, en hausse de 0,37 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé¹ s'est établi à 8,42 \$, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice découlant de la vigueur des ventes et de l'amélioration du taux de la marge brute du secteur Détail, qui s'est établi à 60,2 millions de dollars, a plus que contrebalancé le fait que l'exercice considéré compte une semaine de moins que 2020, ainsi que la baisse du bénéfice des Services Financiers. Le bénéfice du secteur Services Financiers a diminué de 52,6 millions de dollars en raison d'une augmentation de 29,8 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances sur prêts, comparativement à une réduction de la correction de valeur de 27,3 millions à l'exercice précédent et à une hausse des investissements dans de nouveaux comptes.

La Société a connu un assouplissement des restrictions limitant la capacité d'accueil en magasin pendant le trimestre par rapport à l'exercice précédent, lorsque des fermetures temporaires de magasins et des restrictions étaient imposées dans certaines provinces en décembre 2020.

Pour l'exercice complet, le BPA dilué s'est établi à 18,38 \$, une hausse de 6,07 \$, ou 49,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice découle de l'augmentation du bénéfice des secteurs Détail et Services Financiers.

Comme il est présenté dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de 2020, les résultats financiers consolidés de la Société pour l'exercice complet de 2020 ont subi l'incidence négative de charges nettes de 137,6 millions de dollars, ou 1,60 \$ par action, découlant des perturbations des marchés liées à la COVID-19. Les principaux facteurs de cette incidence se détaillent comme suit :

Dans le secteur Détail :

- des charges d'exploitation additionnelles de 59,5 millions de dollars directement attribuables aux mesures liées à la COVID-19 déployées par la Société, y compris un paiement de soutien spécial pour les employés de première ligne actifs et les frais liés aux protocoles de sécurité plus rigoureux pour les employés et les clients, qui ont été comptabilisées dans les frais de vente, généraux et administratifs;
- des charges pour perte de valeur de 27,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 relativement à l'incidence que le contexte macroéconomique devait avoir sur le calendrier et l'exécution de certaines stratégies de croissance liées à Musto, la marque d'articles pour la voile de la Société, et sur les flux de trésorerie futurs, particulièrement pour certains magasins SportChek, comptabilisées dans les autres (produits) charges.

Dans le secteur Services Financiers :

- 44,9 millions de dollars au titre de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues découlant des changements apportés aux hypothèses économiques de nature prospective au début de la pandémie au premier trimestre de 2020.

En 2021, l'incidence de ces perturbations a été absorbée dans les activités quotidiennes de la Société.

2021 par rapport à 2019

Pour un deuxième exercice consécutif, en 2021, une croissance importante des ventes a été enregistrée (y compris une croissance exceptionnelle du commerce électronique), ainsi que des taux de la marge dans toutes les enseignes du secteur Détail, ce qui a entraîné une augmentation importante du bénéfice par rapport à 2019.

Le BPA dilué du quatrième trimestre a augmenté, passant de 5,42 \$ en 2019 à 8,34 \$ en 2021, une hausse de 53,9 pour cent. Le BPA dilué pour l'exercice complet a augmenté, passant de 12,58 \$ en 2019 à 18,38 \$ en 2021, une hausse de 46,1 pour cent.

1. Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse des résultats consolidés (suite)

	T4 2021	Exercice complet
Sommaire des résultats consolidés	<p>▲ BPA dilué : 0,37 \$ par action</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits consolidés se sont établis à 5 137,6 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 263,1 millions, ou 5,4 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière¹, se sont chiffrés à 4 647,9 millions de dollars, soit une hausse de 2,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des produits du secteur Détail attribuable à la performance solide des ventes pour toutes les enseignes. Les produits ont également augmenté au sein du secteur Services Financiers en raison de la hausse des frais de crédit découlant de la forte croissance des créances et de la hausse des frais découlant de la forte croissance des créances et des ventes liées aux cartes de crédit¹, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 1 946,7 millions de dollars, une augmentation de 96,8 millions, ou 5,2 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de la marge brute en dollars est principalement attribuable au secteur Détail en raison de la forte croissance des produits et du taux de la marge brute de toutes les enseignes, partiellement contrebalancée par la baisse de la marge du secteur Services Financiers en raison d'une augmentation de 29,8 millions de dollars de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances sur prêts, comparativement à une réduction de 27,3 millions en 2020. Les autres charges se sont chiffrées à 5,2 millions de dollars, en baisse de 13,7 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse de la charge pour perte de valeur et de profits de change non liés à l'exploitation, par rapport à une perte enregistrée à l'exercice précédent, partiellement contrebalancés par la hausse des profits liés aux biens immobiliers à l'exercice précédent. En tenant compte des ajustements de normalisation, les autres charges ont augmenté de 3,4 millions de dollars. 	<p>▲ BPA dilué : 6,07 \$ par action</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits consolidés se sont établis à 16 292,1 millions de dollars, soit une hausse de 1 421,1 millions, ou 9,6 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, se sont chiffrés à 14 554,9 millions de dollars, soit une hausse de 7,7 pour cent principalement favorisée par la croissance des produits du secteur Détail, partiellement contrebalancée par la baisse des produits du secteur Services Financiers. L'augmentation des produits du secteur Détail a été stimulée par la forte croissance de toutes les enseignes, avec Canadian Tire en tête. La baisse des produits du secteur Services Financiers est principalement attribuable à la diminution des frais de cartes de crédit, qui découle de la baisse du volume des créances par rapport à l'exercice précédent. La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 5 835,2 millions de dollars, une hausse de 758,6 millions, ou 14,9 pour cent, ce qui est principalement attribuable à la hausse au sein du secteur Détail, stimulée par la solide croissance de toutes les enseignes, avec Canadian Tire en tête. Le secteur Services Financiers a également contribué à l'augmentation de la marge brute en dollars, principalement en raison de la baisse de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 22,5 millions de dollars, comparativement à une hausse de 67,2 millions à l'exercice précédent, ainsi que de la diminution des radiations nettes. Les autres produits se sont chiffrés à 23,5 millions de dollars, en hausse de 72,2 millions, comparativement à une charge de 48,7 millions à l'exercice précédent. Les autres produits normalisés se sont chiffrés à 24,5 millions de dollars, en hausse de 56,0 millions, comparativement à une charge de 31,5 millions à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable au secteur Détail, en raison d'une charge pour perte de valeur de 27,9 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent et de profits de change non liés à l'exploitation, par rapport à des pertes comptabilisées à l'exercice précédent.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Analyse des résultats consolidés (suite)

T4 2021	Exercice complet
<ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 1 167,4 millions de dollars, une hausse de 113,8 millions, ou 10,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs est principalement attribuable au secteur Détail en raison de la hausse des coûts liés au personnel ayant trait à la charge de rémunération variable, des coûts liés aux volumes et au soutien aux ventes, incluant les frais de marketing, des coûts liés aux volumes de la chaîne d'approvisionnement et des coûts liés aux TI, facteurs compensés en partie par les économies résultant du programme d'efficacité opérationnelle. Les frais de vente, généraux et administratifs ont également augmenté au sein du secteur Services Financiers, principalement en raison de la hausse des coûts liés à l'acquisition de nouveaux comptes de carte de crédit et des frais de marketing connexes. Les charges financières nettes se sont établies à 54,1 millions de dollars au cours du trimestre, ce qui représente une baisse de 8,1 pour cent, principalement attribuable à la baisse des coûts liés aux contrats de location, des emprunts à court et à moyen terme et des taux par rapport à l'exercice précédent. L'impôt sur le résultat s'est établi à 184,3 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 196,8 millions à l'exercice précédent, en raison d'une baisse du taux d'imposition effectif pour le trimestre, principalement attribuable à la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible au cours du trimestre. Le BPA dilué s'est établi à 8,34 \$ pour le trimestre, une augmentation de 0,37 \$, ou 4,6 pour cent. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la vigueur des ventes et à la croissance du taux de la marge brute du secteur Détail, malgré une semaine d'activités de moins par rapport à l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par une augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le secteur Services Financiers, comparativement à une diminution à l'exercice précédent. 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 3 934,3 millions de dollars, une hausse de 335,0 millions, ou 9,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés normalisés se sont établis à 3 895,8 millions de dollars, en hausse de 326,5 millions, ou 9,1 pour cent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail résultant de la hausse des coûts liés au personnel ayant trait à la charge de rémunération variable, des coûts liés aux volumes et au soutien aux ventes, incluant les frais de marketing, des coûts liés aux volumes de la chaîne d'approvisionnement et des coûts liés aux TI, partiellement compensée par les coûts liés à la COVID-19 comptabilisés à l'exercice précédent et non pendant l'exercice considéré ainsi que par les économies additionnelles réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle. Les frais de vente, généraux et administratifs ont également augmenté au sein du secteur Services Financiers, principalement en raison de la hausse des coûts liés à l'acquisition de nouveaux comptes de carte de crédit et des frais de marketing connexes. Les charges financières nettes se sont établies à 222,5 millions de dollars au cours du trimestre, ce qui représente une baisse de 13,3 pour cent, principalement attribuable à la baisse des coûts liés aux contrats de location ainsi que des emprunts à court et à long terme par rapport à l'exercice précédent. L'impôt sur le résultat s'est établi à 441,2 millions de dollars pour la période, comparativement à 309,5 millions, une hausse de 131,7 millions par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la hausse du bénéfice. Le taux d'imposition effectif a diminué au cours de l'exercice, principalement en raison de la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible pendant l'exercice. Le BPA dilué s'est établi à 18,38 \$, une hausse de 6,07 \$, ou 49,3 pour cent. L'augmentation du bénéfice est attribuable à la forte croissance du secteur Détail, à la croissance accrue du bénéfice du secteur Services Financiers, à la hausse des autres produits ainsi qu'aux économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle.

4.1.2 Mesures clés de performance consolidées, excluant la Division pétrolière

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	T4 2021	T4 2020	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs	1 167,4 \$	1 053,6 \$	113,8 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ ajustés pour tenir compte des charges locatives ² (excluant la dotation aux amortissements ³) en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{4, 5}	23,3 %	21,4 %	192 pb
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	1,4 \$
BAIIA ⁶ normalisé ¹ ajusté pour tenir compte des charges locatives ² , en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{4, 5}	17,4 %	18,7 %	(126) pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour la description des éléments de normalisation.
2. Les ajustements aux frais de vente, généraux et administratifs comprennent les ajouts d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et de charges financières nettes liées aux obligations locatives à titre d'estimation des charges locatives.
3. La dotation aux amortissements exclue se chiffre à 98,1 millions de dollars (2020 – 100,3 millions).
4. Les produits excluent les produits de la Division pétrolière, et le BAIIA exclut la marge brute de la Division pétrolière.
5. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.
6. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »).

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	2021	2020	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs	3 934,3 \$	3 599,3 \$	335,0 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ ajustés pour tenir compte des charges locatives ² (excluant la dotation aux amortissements ³) en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{4, 5}	24,7 %	24,1 %	52 pb
Bénéfice avant impôt	1 701,9 \$	1 172,1 \$	529,8 \$
BAIIA normalisé ¹ ajusté pour tenir compte des charges locatives ² , en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{4, 5}	14,4 %	12,1 %	232 pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour la description des éléments de normalisation.
2. Les ajustements aux frais de vente, généraux et administratifs comprennent les ajouts d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et de charges financières nettes liées aux obligations locatives à titre d'estimation des charges locatives.
3. La dotation aux amortissements exclue se chiffre à 391,1 millions de dollars (2020 – 399,8 millions).
4. Les produits excluent les produits de la Division pétrolière, et le BAIIA exclut la marge brute de la Division pétrolière.
5. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse des mesures clés de performance

	T4 2021	Exercice complet
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière	<p>▲ 192 pb</p> <p>▲ Frais de vente, généraux et administratifs de 113,8 \$ ou 10,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements), en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, se sont établis à 23,3 pour cent, soit une hausse de 192 points de base par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, partiellement compensée par une hausse des produits. <p>L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs connexes est décrite dans l'analyse des résultats consolidés ci-dessus.</p> <p>L'apport des secteurs Détail et Services Financiers aux frais de vente, généraux et administratifs normalisés consolidés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements), en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, a augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des frais de vente, généraux et administratifs.</p>	<p>▲ 52 pb</p> <p>▲ Frais de vente, généraux et administratifs de 335,0 \$ ou 9,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements), en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, ont augmenté de 52 points de base par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, partiellement compensée par une hausse des produits. <p>L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs connexes est décrite dans l'analyse des résultats consolidés ci-dessus.</p> <p>Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements), en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>L'apport des Services Financiers aux frais de vente, généraux et administratifs normalisés consolidés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements), en pourcentage des produits, a augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des frais de marketing liée à la hausse des acquisitions de comptes de carte de crédit.</p>
Bénéfice avant impôt	<p>▲ 1,4 million de dollars</p> <p>L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la vigueur des ventes et à la croissance du taux de la marge brute du secteur Détail, partiellement contrebalancées par une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le secteur Services Financiers, comparativement à une diminution à l'exercice précédent.</p>	<p>▲ 529,8 millions de dollars</p> <p>L'augmentation du bénéfice est attribuable à la forte croissance du secteur Détail, à la croissance accrue du bénéfice du secteur Services Financiers et à la hausse des autres produits, partiellement contrebalancées par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs.</p>

Analyse des mesures clés de performance opérationnelle (suite)

	T4 2021	Exercice complet
BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière	<p>▼ 126 pb</p> <ul style="list-style-type: none"> Le BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, s'est établi à 17,4 pour cent, soit une baisse de 126 points de base par rapport à l'exercice précédent. La diminution du taux est principalement attribuable à la baisse du bénéfice des Services Financiers découlant de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. 	<p>▲ 232 pb</p> <ul style="list-style-type: none"> Le BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, a augmenté de 232 points de base par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du taux est principalement attribuable à une hausse de la marge brute découlant de la forte croissance du secteur Détail dans toutes les enseignes, en particulier Canadian Tire, et à une diminution globale de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues des Services Financiers, ainsi qu'à une hausse des autres produits. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une hausse des frais de vente, généraux et administratifs pour les raisons susmentionnées.

4.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le tableau suivant présente la performance financière consolidée de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019
Produits	5 137,6 \$	3 913,1 \$	3 918,5 \$	3 322,9 \$	4 874,5 \$	3 986,4 \$	3 161,8 \$	2 848,3 \$	4 316,7 \$
Bénéfice net	535,7	279,5	259,1	186,4	521,8	326,3	2,3	12,2	365,9
BPA dilué	8,34	3,97	3,64	2,47	7,97	4,84	(0,33)	(0,22)	5,42

4.2 Performance du secteur Détail**4.2.1 Résultats financiers du secteur Détail**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
Ventes au détail ¹	5 661,0 \$	5 317,2 \$	6,5 %	18 264,6 \$	16 864,4 \$	8,3 %
Produits	4 830,0 \$	4 582,2 \$	5,4 %	15 083,1 \$	13 620,0 \$	10,7 %
Marge brute en dollars	1 764,7 \$	1 630,3 \$	8,2 %	4 984,8 \$	4 358,7 \$	14,4 %
Taux de la marge brute ¹	36,5 %	35,6 %	96 pb	33,0 %	32,0 %	105 pb
Autres (produits)	(32,9) \$	(10,1) \$	223,3 %	(165,4) \$	(70,8) \$	133,5 %
Frais de vente, généraux et administratifs	1 115,9	1 011,9	10,3 %	3 787,1	3 471,0	9,1 %
Charges financières nettes	43,6	50,6	(13,9) %	187,4	220,2	(14,9) %
Bénéfice avant impôt	638,1 \$	577,9 \$	10,4 %	1 175,7 \$	738,3 \$	59,2 %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Principales mesures normalisées – Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2021	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2021 ²	T4 2020	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2020 ²	Variation ³
Produits	4 830,0 \$	— \$	4 830,0 \$	4 582,2 \$	— \$	4 582,2 \$	5,4 %
Coût des activités génératrices de produits	3 065,3	0,4	3 065,7	2 951,9	(9,5)	2 942,4	4,2 %
Marge brute	1 764,7 \$	(0,4) \$	1 764,3 \$	1 630,3 \$	9,5 \$	1 639,8 \$	7,6 %
Taux de la marge brute ⁴	36,5 %	—	36,5 %	35,6 %	20 pb	35,8 %	76 pb
Autres (produits)	(32,9) \$	(0,1) \$	(33,0) \$	(10,1) \$	(17,2) \$	(27,3) \$	20,9 %
Frais de vente, généraux et administratifs	1 115,9	(6,8)	1 109,1	1 011,9	(8,6)	1 003,3	10,5 %
Charges financières nettes	43,6	—	43,6	50,6	—	50,6	(13,9) %
Bénéfice avant impôt	638,1 \$	6,5 \$	644,6 \$	577,9 \$	35,3 \$	613,2 \$	5,1 %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés, le cas échéant.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2021 ²	2020	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2020 ²	Variation ³
Produits	15 083,1 \$	— \$	15 083,1 \$	13 620,0 \$	— \$	13 620,0 \$	10,7 %
Coût des activités génératrices de produits	10 098,3	(1,4)	10 096,9	9 261,3	(9,5)	9 251,8	9,1 %
Marge brute	4 984,8 \$	1,4 \$	4 986,2 \$	4 358,7 \$	9,5 \$	4 368,2 \$	14,1 %
Taux de la marge brute ⁴	33,0 %	1 pb	33,1 %	32,0 %	7 pb	32,1 %	99 pb
Autres (produits)	(165,4) \$	(1,0) \$	(166,4) \$	(70,8) \$	(17,2) \$	(88,0) \$	89,1 %
Frais de vente, généraux et administratifs	3 787,1	(38,5)	3 748,6	3 471,0	(30,0)	3 441,0	8,9 %
Charges financières nettes	187,4	—	187,4	220,2	—	220,2	(14,9) %
Bénéfice avant impôt	1 175,7 \$	40,9 \$	1 216,6 \$	738,3 \$	56,7 \$	795,0 \$	53,0 %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés, le cas échéant.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

4.2.2 Mesures clés de performance du secteur Détail

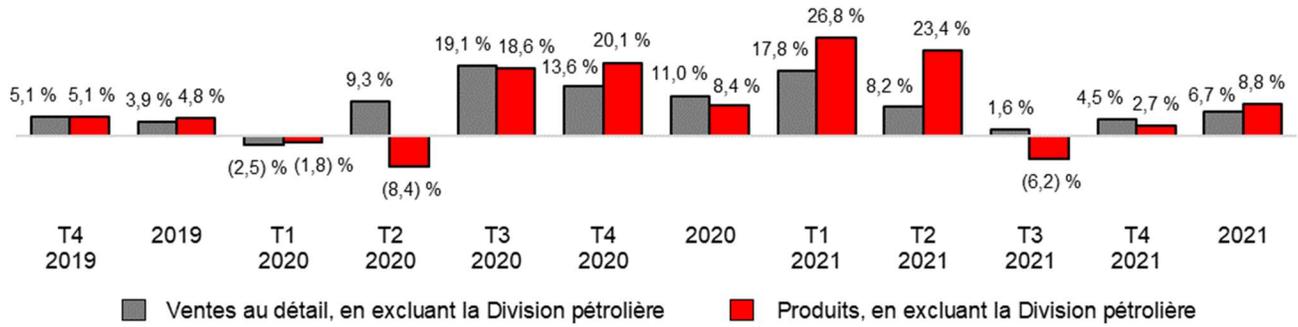
(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
 Produits ¹	4 830,0 \$	4 582,2 \$	5,4 %	15 083,1 \$	13 620,0 \$	10,7 %
Produits, excluant la Division pétrolière	4 340,3	4 227,3	2,7 %	13 345,9	12 261,3	8,8 %
Nombre de magasins	1 711	1 741				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	34,2	34,5				
Croissance des ventes au détail ²	6,5 %	9,9 %		8,3 %	6,2 %	
Croissance des ventes au détail, excluant la Division pétrolière ²	4,5 %	13,6 %		6,7 %	11,0 %	
Croissance des ventes comparables consolidées ^{2, 3}	11,3 %	9,5 %		8,2 %	9,5 %	
Rendement du capital investi dans les activités de détail ^{4, 5}	13,6 %	10,8 %		s.o.	s.o.	
 Produits ^{1, 6}	2 867,4 \$	2 864,0 \$	0,1 %	9 197,1 \$	8 639,5 \$	6,5 %
Nombre de magasins ⁷	664	667				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	23,4	23,4				
Ventes par pied carré ^{2, 8}	526 \$	501 \$	5,0 %	s.o.	s.o.	
Croissance des ventes au détail ^{2, 9}	3,4 %	17,1 %		4,3 %	17,6 %	
Croissance des ventes comparables ^{2, 3}	9,8 %	12,8 %		5,4 %	15,9 %	
 Produits ¹	625,8 \$	604,8 \$	3,5 %	2 036,5 \$	1 814,8 \$	12,2 %
Nombre de magasins	375	397				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	7,2	7,5				
Ventes par pied carré ^{2, 10}	326 \$	277 \$	17,7 %	s.o.	s.o.	
Croissance des ventes au détail ^{2, 11}	5,8 %	0,5 %		13,8 %	(8,5) %	
Croissance des ventes comparables ^{2, 3}	15,9 %	(3,0) %		17,7 %	(9,3) %	
 Produits ^{1, 12}	579,7 \$	533,4 \$	8,7 %	1 422,0 \$	1 213,2 \$	17,2 %
Nombre de magasins	380	381				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	3,6	3,6				
Ventes par pied carré ^{2, 10}	390 \$	334 \$	16,8 %	s.o.	s.o.	
Croissance des ventes au détail ^{2, 13}	9,6 %	11,9 %		17,8 %	(5,5) %	
Croissance des ventes comparables ^{2, 3}	15,0 %	7,6 %		19,2 %	(6,8) %	
 Produits ¹	250,4 \$	196,1 \$	27,6 %	644,9 \$	541,9 \$	19,0 %
 Produits ¹	489,7 \$	354,9 \$	38,0 %	1 737,2 \$	1 358,7 \$	27,9 %
Postes d'essence	292	296				
Marge brute en dollars	52,2 \$	48,7 \$	7,0 %	191,2 \$	170,1 \$	12,4 %
Croissance des ventes au détail ²	28,4 %	(18,8) %		22,4 %	(23,4) %	
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	(1,4) %	(14,8) %		(1,6) %	(19,1) %	
Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables en litres ³	6,8 %	(18,9) %		0,4 %	(20,1) %	

- Les produits présentés pour Canadian Tire, SportChek, Mark's et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement. Le total des produits de Canadian Tire, de SportChek, de Mark's, de la Division pétrolière et d'Helly Hansen ne correspond donc pas au total des produits du secteur Détail.
- Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.
- La croissance des ventes comparables exclut la Division pétrolière. L'enseigne Canadian Tire comprend PartSource, PHL et Party City. La croissance des ventes comparables et la croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables ont été calculées en alignant le calendrier de l'exercice 2020 sur le calendrier de l'exercice 2021 (à savoir que les ventes de la première semaine de 2021 ont été comparées avec les ventes de la deuxième semaine de 2020) et tiennent compte des ventes des magasins qui ont été temporairement fermés au cours de 2021. Les ventes comparables de l'exercice précédent de SportChek et de Mark's ont été calculées au moyen des ventes réalisées jusqu'au 18 mars 2020, date à laquelle les magasins ont été fermés.
- Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois sur une base normalisée. Les chiffres de la période précédente pour le rendement du capital investi ont été retraités afin de refléter le calcul de l'exercice considéré.
- Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.
- Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource, de PHL, de Party City et de Franchise Trust.
- Le nombre de magasins comprend les magasins Canadian Tire et des autres enseignes, totalisant 160 magasins (2020 – 163 magasins). Les autres enseignes comprennent PartSource, PHL et Party City.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois; pour l'exercice considéré, ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés au sein du secteur Détail. La superficie consacrée à la vente au détail exclut le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, et la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes de Canadian Tire, de PartSource, de PHL et de Party City, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs. Pour l'exercice considéré, ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés au sein du secteur Détail.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.
- Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's, les ventes au détail dans les succursales de Mark's, les produits tirés des activités de commerce de gros de la division commerciale de Mark's, ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales de Mark's et ses magasins franchisés, mais exclut les produits tirés des services connexes de retouches et de broderie.

Le graphique suivant présente la performance des produits et des ventes au détail du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, par trimestre pour les deux derniers exercices.

Croissance des ventes au détail et des produits d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur Détail

2021 par rapport à 2020

Après la croissance exceptionnelle enregistrée à l'exercice précédent, les ventes et les produits du secteur Détail ont augmenté de 6,5 pour cent et de 5,4 pour cent, respectivement, pour le trimestre (malgré une semaine d'activités de moins pour le secteur Détail), un résultat favorisé par la croissance au sein de toutes les enseignes. L'investissement dans les stocks appropriés et la priorisation efficace des livraisons plus tôt au cours de l'exercice ont permis à la Société de répondre à la demande des clients, ce qui s'est traduit par des ventes solides dans toutes les enseignes. Il y avait moins de restrictions limitant la capacité d'accueil en magasin au quatrième trimestre de 2021 par rapport à l'exercice précédent, de sorte que le réseau de magasins de la Société a enregistré une hausse des ventes en magasin, particulièrement dans les enseignes SportChek et Mark's. Les restrictions relatives aux achats en magasin ont également eu une incidence sur le taux de pénétration des ventes de commerce électronique¹, qui a été inférieur pour le trimestre par rapport à celui de l'exercice précédent. Toutefois, le taux de pénétration du commerce électronique¹ est demeuré près du double de celui enregistré en 2019, à 9,5 pour cent, avec des ventes de près de 0,5 milliard de dollars au cours du trimestre.

Le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 638,1 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 577,9 millions à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la forte croissance des ventes et du taux de la marge chez Canadian Tire, chez SportChek et chez Mark's, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs.

Malgré une semaine d'activités de moins pour le secteur Détail, les ventes au détail et les produits ont augmenté pour l'exercice complet, stimulés par la croissance dans toutes les enseignes. Le taux de pénétration consolidé¹ des marques maison de toutes les enseignes de détail a augmenté de 63 points de base pour s'établir à 37,5 pour cent en 2021, comparativement à 36,9 pour cent à l'exercice précédent, ce qui a contribué aux solides résultats au chapitre des ventes.

Le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 1 175,7 millions de dollars pour l'exercice complet, comparativement à 738,3 millions à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice a été favorisée par la croissance solide des ventes et de la marge de toutes les enseignes du secteur Détail. Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail est demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent, les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle ayant été contrebalancées par la hausse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et à la rémunération variable.

2021 par rapport à 2019

Le secteur Détail a enregistré une croissance importante pour un deuxième exercice consécutif par rapport à 2019 (le dernier trimestre comparable précédant la pandémie). Le bénéfice avant impôt du secteur Détail a augmenté de 81,5 pour cent pour le trimestre par rapport à 2019, tandis que pour l'exercice, le bénéfice avant impôt du secteur Détail a également augmenté de 81,5 pour cent, en raison de la croissance des ventes et de l'amélioration des taux de la marge et des frais de vente, généraux et administratifs. Le taux de la marge s'est amélioré en raison de la composition favorable des articles, de l'augmentation du taux de pénétration des marques maison et de la gestion active de la composition des offres promotionnelles, ce qui a été avantageux pour les ententes de partage des coûts et de la marge de la Société avec ses marchands, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts de transport. Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail¹ pour l'exercice complet a augmenté de plus de 100 points de base par rapport à 2019, ce qui a été favorisé par les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle et par le meilleur levier d'exploitation obtenu grâce à la hausse des produits.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T4 2021	Exercice complet
Ventes au détail	<p>▲ 343,8 millions de dollars ou 6,5 %</p> <p>▲ Croissance des ventes comparables de 11,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ventes au détail se sont établies à 5 661,0 millions de dollars, en hausse de 6,5 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont augmenté de 4,5 pour cent, ou 217,8 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, malgré une semaine d'activités de moins qu'au quatrième trimestre de 2020. La croissance des ventes au détail a été stimulée par la vigueur de la performance et de la demande des clients dans l'ensemble des enseignes. <p>Par rapport à 2019 En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont augmenté de 18,6 pour cent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▼ Les ventes au détail de Canadian Tire ont augmenté de 3,4 pour cent, malgré une semaine d'activités de moins et comparativement à une croissance exceptionnelle de 17,1 pour cent à l'exercice précédent. Les ventes au détail ont augmenté dans la majorité des catégories, la moitié ayant atteint une croissance à deux chiffres. Les catégories les plus performantes ont été les articles saisonniers, ce qui démontre notre position de leader pour le magasinage de Noël au Canada, les pneus en raison de la demande comprimée et des niveaux de stocks solides, et les articles de hockey en raison de la reprise des sports organisés. Les marques maison ont enregistré une forte croissance, la pénétration accrue étant principalement attribuable aux marques CANVAS, NOMA et Motomaster. <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail ont augmenté de 21,1 pour cent.</p>	<p>▲ 1 400,2 millions de dollars ou 8,3 %</p> <p>▲ Croissance des ventes comparables de 8,2 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ventes au détail se sont établies à 18 264,6 millions de dollars, en hausse de 8,3 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont augmenté de 6,7 pour cent, ou 1 021,4 millions de dollars. La forte croissance de toutes les enseignes, avec Canadian Tire en tête, y compris la croissance du taux de pénétration du commerce électronique, a contribué à la croissance des ventes au détail. Les ventes de commerce électronique se sont établies à plus de 2,1 milliards de dollars pour l'exercice. <p>Par rapport à 2019 En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont augmenté de 18,5 pour cent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▼ Les ventes au détail de Canadian Tire ont connu une croissance solide de 4,3 pour cent, malgré une semaine d'activités de moins et comparativement à une croissance exceptionnelle de 17,6 pour cent à l'exercice précédent. Les ventes au détail ont augmenté dans la majorité des catégories, les catégories d'articles saisonniers ayant connu la croissance la plus importante. Les marques maison ont démontré leur valeur en tant qu'actif stratégique pour Canadian Tire, leur croissance ayant surpassé celle des ventes au détail globales. <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail ont augmenté de 22,7 pour cent.</p>

Analyse du secteur Détail (suite)

T4 2021	Exercice complet
<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="418 247 950 478"> <p> La croissance des ventes au détail s'est établie à 5,8 pour cent malgré une semaine d'activités de moins et la fermeture de National Sports. SportChek a continué de profiter de la reprise des sports d'équipe organisés. Les catégories les plus performantes ont été les articles de hockey, les chaussures et les vêtements de sport.</p> <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail ont augmenté de 6,2 pour cent malgré la fermeture de National Sports.</p> <li data-bbox="418 598 950 877"> <p> Les ventes au détail ont augmenté de 9,6 pour cent, malgré une semaine d'activités de moins et comparativement au solide trimestre précédent, qui a été un trimestre record en raison de la reprise des achats en magasin et de la gestion efficace des stocks. Les catégories des vêtements tout-aller et des vêtements de travail ont contribué à la croissance des ventes.</p> <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail ont augmenté de 22,6 pour cent.</p> <li data-bbox="418 997 950 1192"> <p> Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 28,4 pour cent en raison de la hausse des prix de l'essence par litre et des volumes d'essence, partiellement contrebalancée par la baisse des ventes de produits autres que l'essence et par la semaine d'activités de moins pour le trimestre.</p> <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 4,3 pour cent.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="418 247 1476 394"> <p> Les ventes au détail ont augmenté de 13,8 pour cent, favorisées par la demande accrue des clients et les restrictions moins sévères sur les achats en magasin par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail ont augmenté de 4,1 pour cent malgré la fermeture de National Sports, et grâce à la croissance du commerce électronique.</p> <li data-bbox="418 598 1476 745"> <p> Les ventes au détail ont augmenté de 17,8 pour cent, favorisées par la demande accrue des clients et les restrictions moins sévères sur les achats en magasin par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail ont augmenté de 11,4 pour cent.</p> <li data-bbox="418 997 1476 1228"> <p> Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 22,4 pour cent en raison de la hausse des prix de l'essence par litre et des ventes de produits autres que l'essence, partiellement contrebalancée par la légère baisse des volumes d'essence et par la semaine d'activités de moins pour le trimestre.</p> <p>Par rapport à 2019 Les ventes au détail de la Division pétrolière ont diminué de 6,3 pour cent.</p>

Analyse du secteur Détail (suite)

	T4 2021	Exercice complet
Produits	<p>▲ 247,8 millions de dollars ou 5,4 %</p> <p>▲ 2,7 %, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits du secteur Détail se sont établis à 4 830,0 millions de dollars, une hausse de 5,4 pour cent, comparativement à une croissance exceptionnelle de 14,9 pour cent à l'exercice précédent et malgré une semaine d'activités de moins ce trimestre. L'augmentation des produits est attribuable à la forte croissance de toutes les enseignes, particulièrement Helly Hansen, Mark's et SportChek. <p>Par rapport à 2019 Les produits du secteur Détail ont augmenté de 21,1 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les produits du secteur Détail ont augmenté de 23,3 pour cent. L'enseigne Canadian Tire a enregistré une hausse de 28,4 pour cent, SportChek, de 1,1 pour cent et Mark's, de 21,7 pour cent.</p>	<p>▲ 1 463,1 millions de dollars ou 10,7 %</p> <p>▲ 8,8 %, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits du secteur Détail se sont établis à 15 083,1 millions de dollars, une hausse de 10,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Les produits du secteur Détail ont augmenté dans toutes les enseignes, stimulés par la croissance chez Canadian Tire, principalement attribuable à la forte croissance des livraisons. <p>Par rapport à 2019 Les produits du secteur Détail ont augmenté de 14,2 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les produits du secteur Détail ont augmenté de 17,9 pour cent. L'enseigne Canadian Tire a enregistré une hausse de 24,0 pour cent, et Mark's, de 11,6 pour cent, tandis que SportChek est demeuré stable.</p>
Marge brute	<p>▲ 134,4 millions de dollars ou 8,2 %</p> <p>▲ 96 pb du taux de la marge brute</p> <p>▲ 8,3 %, en excluant la Division pétrolière</p> <p>▲ 204 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 1 764,7 millions de dollars, en hausse de 134,4 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute¹ en dollars s'est établie à 1 712,5 millions de dollars, en hausse de 130,9 millions. L'augmentation est attribuable à la hausse des produits susmentionnée et à une hausse du taux de la marge brute. 	<p>▲ 626,1 millions de dollars ou 14,4 %</p> <p>▲ 105 pb du taux de la marge brute</p> <p>▲ 14,4 %, en excluant la Division pétrolière</p> <p>▲ 176 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 4 984,8 millions de dollars, en hausse de 626,1 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 4 793,6 millions de dollars, soit une hausse de 605,0 millions, principalement favorisée par la hausse des produits attribuable aux raisons susmentionnées et à une augmentation du taux de la marge brute.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T4 2021	Exercice complet
	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière¹, a augmenté de 204 points de base par rapport à l'exercice précédent. Le taux de la marge brute a augmenté dans la majorité des enseignes, avec Canadian Tire en tête. Le taux de la marge de Canadian Tire s'est amélioré, principalement en raison de la composition favorable des articles, de l'augmentation du taux de pénétration des marques maison et de la gestion active de la composition des offres promotionnelles, ce qui a été avantageux pour les ententes de partage des coûts et de la marge de la Société avec ses marchands, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts de transport. Les taux de la marge de SportChek et de Mark's ont augmenté en raison de l'amélioration des marges sur les articles et de la gestion active de la composition des offres promotionnelles au cours du trimestre. 	<ul style="list-style-type: none"> En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute a augmenté de 176 points de base. Le taux de la marge brute a augmenté dans toutes les enseignes, avec Canadian Tire en tête. Le taux de la marge de Canadian Tire s'est amélioré, principalement en raison de la composition favorable des articles, de l'augmentation du taux de pénétration des marques maison et de la gestion active de la composition des offres promotionnelles, ce qui a été avantageux pour les ententes de partage des coûts et de la marge de la Société avec ses marchands, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts de transport. Les taux de la marge de SportChek et de Mark's ont augmenté en raison de l'amélioration des marges sur les articles et de la gestion active de la composition des offres promotionnelles au cours du trimestre.
Autres produits	<p>▲ 22,8 millions de dollars ou 223,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les autres produits se sont établis à 32,9 millions de dollars, en hausse de 22,8 millions, en raison principalement des radiations d'actifs au cours de l'exercice précédent qui ne se sont pas reproduites au cours de l'exercice considéré, en plus des pertes de change d'Helly Hansen à l'exercice précédent, tandis que des profits de change ont été enregistrés pour l'exercice considéré. 	<p>▲ 94,6 millions de dollars ou 133,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les autres produits se sont chiffrés à 165,4 millions de dollars, en hausse de 94,6 millions. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à une charge pour perte de valeur liée à la COVID-19 de 27,9 millions de dollars, comptabilisée à l'exercice précédent, ainsi qu'aux radiations d'actifs de nature opérationnelle qui ne se sont pas reproduites pendant l'exercice considéré, aux profits de change non liés à l'exploitation enregistrés par rapport à une perte comptabilisée à l'exercice précédent, et à la hausse des profits liés aux biens immobiliers.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T4 2021	Exercice complet
Frais de vente, généraux et administratifs	<p>▲ 104,0 millions de dollars ou 10,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 1 115,9 millions de dollars, une hausse de 104,0 millions, ou 10,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés au personnel ayant trait à la charge de rémunération variable, des coûts liés aux volumes et au soutien aux ventes, incluant les frais de marketing qui avaient été réduits à l'exercice précédent en raison des préoccupations liées à la pandémie, des coûts liés aux volumes de la chaîne d'approvisionnement et des coûts de maintien des TI, facteurs partiellement compensés par les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle. 	<p>▲ 316,1 millions de dollars ou 9,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 3 787,1 millions de dollars, une hausse de 316,1 millions, ou 9,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés au personnel ayant trait à la charge de rémunération variable, des coûts liés aux volumes et au soutien aux ventes, incluant les frais de marketing qui avaient été réduits à l'exercice précédent en raison des préoccupations liées à la pandémie, des coûts liés aux volumes de la chaîne d'approvisionnement et des coûts liés aux TI. Ces augmentations ont été partiellement compensées par les coûts additionnels nets engagés à l'exercice précédent relativement aux mesures liées à la COVID-19 déployées par la Société, y compris les primes salariales, ainsi que par les économies additionnelles réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle par rapport à l'exercice précédent.
Sommaire des résultats	<p>▲ 60,2 millions de dollars, une hausse de 10,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt s'est établi à 638,1 millions de dollars, soit une hausse de 60,2 millions. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la forte croissance de la marge chez Canadian Tire, chez SportChek et chez Mark's, partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente, généraux et administratifs pour les raisons décrites ci-dessus, ainsi que par la hausse des coûts normalisés à l'exercice précédent découlant de la fermeture de l'enseigne National Sports. Le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 644,6 millions de dollars, soit une hausse de 31,4 millions. 	<p>▲ 437,4 millions de dollars, une hausse de 59,2 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt s'est établi à 1 175,7 millions de dollars, soit une hausse de 437,4 millions. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la croissance exceptionnelle des ventes de toutes les enseignes et à l'amélioration des taux de la marge brute de Canadian Tire, de SportChek et de Mark's. L'augmentation des autres produits, les économies résultant du programme d'efficacité opérationnelle et les charges nettes comptabilisées à l'exercice précédent relativement aux mesures liées à la COVID-19 déployées par la Société ont également contribué à l'augmentation du bénéfice par rapport à l'exercice précédent, ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs pour les raisons susmentionnées.

4.2.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Détail

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice, et le premier trimestre, l'apport le moins important. Le tableau suivant présente la performance financière du secteur Détail de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019
Ventes au détail	5 661,0	\$ 4 603,2	\$ 4 882,6	\$ 3 117,8	\$ 5 317,2	\$ 4 414,4	\$ 4 375,7	\$ 2 757,1	\$ 4 838,2
Produits	4 830,0	3 607,1	3 623,2	3 022,8	4 582,2	3 684,8	2 849,8	2 503,2	3 989,2
Bénéfice (perte) avant impôt	638,1	226,5	208,6	102,5	577,9	326,2	(66,2)	(99,6)	351,6

4.3 Performance du secteur Services Financiers

4.3.1 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
Produits	312,4 \$	295,3 \$	5,8 %	1 213,3 \$	1 248,4 \$	(2,8) %
Marge brute en dollars	170,7 \$	206,6 \$	(17,4) %	790,9 \$	645,7 \$	22,5 %
Taux de la marge brute ¹	54,6 %	69,9 %	(1 531) pb	65,2 %	51,7 %	1 346 pb
Autres (produits) charges	(1,0) \$	(0,2) \$	n.s. ²	2,5 \$	0,6 \$	310,9 %
Frais de vente, généraux et administratifs	109,2	91,6	19,3 %	359,3	319,3	12,5 %
(Produits financiers nets)	(0,5)	(0,4)	20,5 %	(3,3)	(1,5)	117,3 %
Bénéfice avant impôt	63,0 \$	115,6 \$	(45,5) %	432,4 \$	327,3 \$	32,1 %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Analyse du secteur Services Financiers

Au cours du quatrième trimestre, le bénéfice avant impôt s'est établi à 63,0 millions de dollars, une baisse de 52,6 millions principalement attribuable à la diminution de la marge brute de 35,9 millions et à la hausse des charges d'exploitation découlant essentiellement de l'augmentation des coûts liés à l'acquisition de comptes de carte de crédit et des frais de marketing. La diminution de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des pertes de valeur nettes de 49,5 millions de dollars découlant des variations de la correction de valeur à l'égard des créances sur prêts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des produits de 17,1 millions de dollars favorisée par l'augmentation des produits d'intérêts découlant de la croissance des créances et de la vigueur des ventes liées aux cartes de crédit, ce qui a donné lieu à une hausse des frais. Les créances moyennes brutes¹ ont augmenté de 6,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'accroissement des activités des détenteurs de cartes de crédit, le nombre moyen de comptes actifs ayant augmenté de 5,1 pour cent au cours du trimestre.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues¹ à l'égard des créances sur prêts s'est établie à 841,5 millions de dollars, en hausse de 29,8 millions par rapport au troisième trimestre de 2021, en raison de la forte croissance des créances, qui ont augmenté de 321,2 millions par rapport au troisième trimestre de 2021. Le taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a diminué pour s'établir à 13,2 pour cent.

Pour l'exercice complet, le bénéfice avant impôt a augmenté de 105,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse de la marge brute de 22,5 pour cent, ou 145,2 millions. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable à la baisse des pertes de valeur nettes de 195,8 millions de dollars. Au cours de l'exercice, les Services Financiers ont diminué leurs corrections de valeur à l'égard des créances sur prêts de 22,5 millions de dollars, comparativement à une augmentation de 67,2 millions à l'exercice précédent. La diminution au cours de l'exercice est attribuable à la vigueur continue des mesures relatives au portefeuille, comme les taux de défaillance et de radiation. Tout au long de l'exercice, le portefeuille est demeuré solide sur le plan opérationnel; les tendances en matière de défaillance connaissent un creux historique et le taux de radiation nette liée aux cartes de crédit¹ s'est amélioré de 175 points de base.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Services Financiers (suite)

	T4 2021	Exercice complet
Produits	<p>▲ 17,1 millions de dollars ou 5,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le trimestre, les produits se sont établis à 312,4 millions de dollars, une hausse de 17,1 millions, ou 5,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts et des frais découlant de la croissance solide des créances et des ventes liées aux cartes de crédit, respectivement. 	<p>▼ 35,1 millions de dollars ou 2,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les produits se sont établis à 1 213,3 millions de dollars, une baisse de 35,1 millions, ou 2,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte surtout de la diminution des frais de cartes de crédit principalement attribuable à la baisse des créances moyennes brutes et du rendement.
Marge brute	<p>▼ 35,9 millions de dollars ou 17,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • La marge brute s'est établie à 170,7 millions de dollars, une diminution de 35,9 millions, ou 17,4 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des pertes de valeur nettes résultant de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances sur prêts, comparativement à une réduction de la correction de valeur à l'exercice précédent. 	<p>▲ 145,2 millions de dollars ou 22,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • La marge brute s'est établie à 790,9 millions de dollars, une augmentation de 145,2 millions, ou 22,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de la marge brute en dollars est principalement attribuable à la baisse des pertes de valeur nettes résultant de la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 22,5 millions de dollars, comparativement à une hausse de 67,2 millions à l'exercice précédent, ainsi qu'à la diminution des radiations nettes, partiellement contrebalancées par la diminution des produits.
Frais de vente, généraux et administratifs	<p>▲ 17,6 millions de dollars ou 19,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 109,2 millions de dollars, une hausse de 17,6 millions, ou 19,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs est principalement attribuable à une hausse des frais de marketing découlant de la hausse des coûts liés à l'acquisition de comptes de carte de crédit. 	<p>▲ 40,0 millions de dollars ou 12,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 359,3 millions de dollars, une hausse de 40,0 millions, ou 12,5 pour cent. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs est principalement attribuable à une hausse des frais de marketing découlant de la hausse des coûts liés à l'acquisition de comptes de carte de crédit.
Sommaire des résultats	<p>▼ 52,6 millions de dollars ou 45,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénéfice avant impôt s'est établi à 63,0 millions de dollars, une baisse de 52,6 millions, ou 45,5 pour cent. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de la marge brute et à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs attribuable aux raisons susmentionnées. 	<p>▲ 105,1 millions de dollars ou 32,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénéfice avant impôt s'est établi à 432,4 millions de dollars, une hausse de 105,1 millions, ou 32,1 pour cent. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs attribuable aux raisons susmentionnées.

4.3.2 Mesures clés de performance du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	24,8 %	1,1 %		22,6 %	(3,9) %	
Créances moyennes brutes	6 200 \$	5 834 \$	6,3 %	5 876 \$	6 009 \$	(2,2) %
Produits (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1,2}	20,6 %	20,8 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé (en milliers)	2 180	2 074	5,1 %	2 103	2 060	2,0 %
Solde moyen des comptes ¹ (au dollar près)	2 843 \$	2 813 \$	1,1 %	2 794 \$	2 915 \$	(4,2) %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{1,2}	4,1 %	5,8 %		s.o.	s.o.	
Créances sur cartes de crédit en souffrance ³ (en souffrance depuis deux mois ou plus)	2,0 %	2,0 %		s.o.	s.o.	
Taux de la correction de valeur ¹	13,2 %	14,8 %		s.o.	s.o.	
Charges d'exploitation (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1,2}	6,1 %	5,3 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances ^{1,2}	7,4 %	5,5 %		s.o.	s.o.	

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

2. Les données sont calculées sur 12 mois.

3. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Carte de pointage du secteur Services Financiers

Pour évaluer la performance financière globale du secteur Services Financiers, la carte de pointage suivante démontre le progrès du secteur Services Financiers quant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

T4 2021 par rapport au T4 2020	
Croissance	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 6,3 % des créances moyennes brutes ▲ 24,8 % des ventes liées aux cartes de crédit ▲ 5,1 % du nombre moyen de comptes ayant un solde ▲ 1,1 % du solde moyen des comptes <ul style="list-style-type: none"> • Les créances moyennes brutes ont augmenté de 6,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'accroissement des activités des clients. Le nombre moyen de comptes actifs a augmenté de 5,1 pour cent pour le trimestre, et le solde moyen des comptes a augmenté de 1,1 pour cent. • Les ventes liées aux cartes de crédit ont augmenté de 24,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent, en raison des ventes solides des enseignes du secteur Détail et des marchands externes.
Performance	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 191 pb du rendement des créances ▼ 13 pb des produits en pourcentage des créances moyennes brutes ▲ 80 pb des charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes <ul style="list-style-type: none"> • Le rendement des créances a augmenté de 191 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du bénéfice favorisée par la diminution des pertes de valeur nettes. • Les charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes ont augmenté de 80 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des frais de marketing liés à l'acquisition de nouveaux comptes de carte de crédit.
Mesures d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 4 pb des créances en souffrance depuis deux mois ou plus ▼ 175 pb du taux de radiation nette liée aux cartes de crédit ▼ 13,2 % du taux de la correction de valeur, une baisse de 161 pb <ul style="list-style-type: none"> • Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus a augmenté de quatre points de base par rapport à l'exercice précédent, et s'est maintenu en deçà des niveaux historiques en raison de la continuation des paiements accrus des clients. • La diminution du taux de radiation nette par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à une baisse des radiations régulières et des cas d'insolvabilité résultant de l'amélioration du risque dans l'ensemble du portefeuille. • Le taux de la correction de valeur a diminué de 161 points de base par rapport au quatrième trimestre de 2020 pour s'établir à 13,2 pour cent, ce qui reflète la vigueur continue des mesures relatives au portefeuille, comme en témoignent les taux de paiements solides et soutenus, le classement chronologique peu élevé des comptes et les faibles taux de défaillance. La direction continue d'évaluer la correction de valeur en tenant compte de l'incertitude qui plane toujours quant aux répercussions de la COVID-19 sur l'économie.

4.3.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Services Financiers

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Au premier trimestre, le secteur Services Financiers amène habituellement le plus grand apport au bénéfice consolidé. Le tableau suivant présente la performance financière consolidée du secteur par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019
Produits	312,4 \$	307,6 \$	296,1 \$	297,2 \$	295,3 \$	301,3 \$	309,9 \$	341,9 \$	333,0 \$
Bénéfice avant impôt	63,0	117,7	125,3	126,4	115,6	90,5	51,0	70,2	109,5

4.4 Performance du secteur CT REIT

4.4.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
Produits tirés des immeubles ¹	129,5 \$	126,8 \$	2,1 %	514,5 \$	502,3 \$	2,4 %
Charges liées aux immeubles ¹	27,1	27,8	(2,5) %	107,3	110,8	(3,1) %
Frais généraux et administratifs	3,8	3,9	(0,2) %	14,5	12,9	12,1 %
Charges financières nettes	26,4	27,2	(3,0) %	105,7	107,9	(2,0) %
Ajustement au titre (du profit) de la perte lié à la juste valeur ³	(53,2)	53,9	n.s. ²	(169,9)	87,4	n.s. ²
Bénéfice avant impôt	125,4 \$	14,0 \$	793,4 %	456,9 \$	183,3 \$	149,2 %

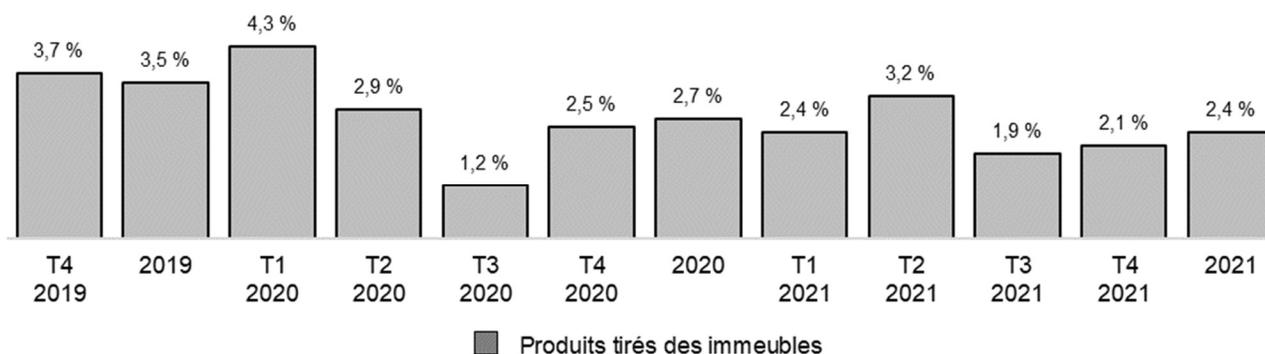
1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

3. La juste valeur est éliminée à la consolidation.

Le graphique suivant présente la performance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre de CT REIT par trimestre pour les deux derniers exercices.

Produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur CT REIT

La hausse des produits tirés des immeubles et la baisse des charges liées aux immeubles et des coûts de financement nets ont eu une incidence positive sur le bénéfice de CT REIT au cours du trimestre. Cette augmentation des produits est principalement attribuable aux hausses contractuelles de loyer au cours de l'exercice, aux loyers de base additionnels liés aux immeubles acquis et aux projets d'aménagement, ainsi qu'aux projets d'intensification achevés en 2021 et en 2020. La diminution des charges liées aux immeubles est attribuable à la baisse des pertes de crédit attendues liées à l'aide offerte aux locataires. La diminution des coûts de financement nets est en grande partie attribuable au coût du paiement anticipé lié au rachat des débetures de premier rang non garanties de série C. Le bénéfice a augmenté de 111,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'ajustement positif à la juste valeur des immeubles de placement, comparativement à une perte à l'exercice précédent.

Analyse du secteur CT REIT (suite)

	T4 2021	Exercice complet
Produits tirés des immeubles	<p>▲ 2,7 millions de dollars ou 2,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits tirés des immeubles se sont établis à 129,5 millions de dollars, une augmentation de 2,7 millions, ou 2,1 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable aux hausses contractuelles de loyer, aux loyers de base additionnels liés aux immeubles acquis et aux projets d'aménagement et d'intensification achevés au cours de 2021 et de 2020. 	<p>▲ 12,2 millions de dollars ou 2,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits tirés des immeubles se sont établis à 514,5 millions de dollars, une augmentation de 12,2 millions, ou 2,4 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable aux hausses contractuelles de loyer et aux loyers de base additionnels liés aux immeubles acquis et aux projets d'aménagements et d'intensification achevés au cours de 2021 et de 2020.
Charges liées aux immeubles	<p>▼ 0,7 million de dollars ou 2,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges liées aux immeubles se sont établies à 27,1 millions de dollars, une baisse de 0,7 million, ou 2,5 pour cent. La baisse des charges liées aux immeubles est principalement attribuable à la réduction des pertes de crédit attendues liées à l'aide offerte aux locataires. 	<p>▼ 3,5 millions de dollars ou 3,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges liées aux immeubles se sont établies à 107,3 millions de dollars, une baisse de 3,5 millions, ou 3,1 pour cent. La diminution des charges liées aux immeubles est principalement attribuable à la réduction de l'aide offerte par CT REIT aux locataires et à la baisse des charges d'exploitation.
Frais généraux et administratifs	<p>▼ 0,1 million de dollars, stable par rapport à l'exercice précédent</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais généraux et administratifs se sont établis à 3,8 millions de dollars, un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. 	<p>▲ 1,6 million de dollars ou 12,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais généraux et administratifs se sont établis à 14,5 millions de dollars, une augmentation de 1,6 million, ou 12,1 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts liés au personnel, partiellement compensée par la baisse des honoraires professionnels.
Charges financières nettes	<p>▼ 0,8 million de dollars, stable par rapport à l'exercice précédent</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges financières nettes de 26,4 millions de dollars sont demeurées essentiellement stables par rapport à l'exercice précédent. 	<p>▼ 2,2 millions de dollars ou 2,0 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges financières nettes se sont établies à 105,7 millions de dollars, une baisse de 2,2 millions, ou 2,0 pour cent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des intérêts sur les parts de société en commandite de catégorie C.
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<p>▲ 107,1 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'ajustement à la juste valeur des immeubles de placement s'est traduit par un profit de 53,2 millions de dollars principalement attribuable aux changements apportés aux mesures relatives aux placements au sein du portefeuille en fonction de l'activité récente du marché, ainsi qu'à la diminution des répercussions de la pandémie de COVID-19 par rapport à l'exercice précédent. 	<p>▲ 257,3 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'ajustement à la juste valeur des immeubles de placement s'est traduit par un profit de 169,9 millions de dollars principalement attribuable aux changements apportés aux mesures relatives aux placements au sein du portefeuille en fonction de l'activité récente du marché, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer.
Sommaire des résultats	<p>▲ 111,4 millions de dollars ou 793,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt s'est établi à 125,4 millions de dollars, une hausse de 111,4 millions, ou 793,4 pour cent. La hausse du bénéfice est principalement attribuable à l'ajustement à la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancé par la hausse du nombre moyen pondéré de parts en circulation – de base. 	<p>▲ 273,6 millions de dollars ou 149,2 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt s'est établi à 456,9 millions de dollars, une hausse de 273,6 millions, ou 149,2 pour cent. La hausse du bénéfice est principalement attribuable à l'ajustement à la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancé par la hausse du nombre moyen pondéré de parts en circulation – de base.

4.4.2 Mesures clés de performance du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	Variation	2021	2020	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	100,9 \$	96,8 \$	4,2 %	401,1 \$	381,5 \$	5,1 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	71,9	68,1	5,6 %	287,6	270,8	6,2 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	64,1	59,8	7,2 %	256,6	236,5	8,5 %

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Bénéfice d'exploitation net

Pour le trimestre et l'exercice complet, le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 4,2 pour cent et de 5,1 pour cent, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des hausses de loyer relatives aux contrats de location des enseignes de la Société, ainsi que de l'acquisition d'immeubles productifs en 2021 et en 2020.

Flux de trésorerie liés aux opérations

Pour le trimestre et l'exercice complet, les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté de 5,6 pour cent et de 6,2 pour cent, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des variations du bénéfice d'exploitation net.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Pour le trimestre et l'exercice complet, les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ont augmenté de 7,2 pour cent et de 8,5 pour cent, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des variations du bénéfice d'exploitation net.

5. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

5.1 Principaux faits saillants du bilan

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 1^{er} janvier 2022 et la variation d'un exercice à l'autre par rapport au 2 janvier 2021 sont présentés ci-dessous :

Total des variations	▲	1 425,1 \$
-----------------------------	---	-------------------

Actifs	1 ^{er} janvier 2022	Variation des actifs d'un exercice à l'autre
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 751,7	424,5
Créances sur prêts (tranche courante)	5 613,2	581,4
Stocks de marchandises	2 480,6	167,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 786,1	89,4
Immeubles de placement	460,7	74,9
Immobilisations corporelles	4 549,3	251,1

Total des variations	▲	749,0 \$
-----------------------------	---	-----------------

Passifs	1 ^{er} janvier 2022	Variation des passifs d'un exercice à l'autre
Dépôts	3 893,7	384,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 914,3	406,0
Emprunts à court terme	108,2	(57,2)
Emprunts	427,5	(79,1)
Obligations locatives	2 275,8	49,3

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	▲ 424,5 millions de dollars	Se reporter à la section 5.2 du présent rapport de gestion pour plus de détails.
Créances sur prêts (tranche courante)	▲ 581,4 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des créances moyennes brutes du secteur Services Financiers découlant du nombre de comptes et du solde moyen, ainsi qu'à la réduction de la correction de valeur à l'égard des créances sur prêts de la Société.
Stocks de marchandises	▲ 167,7 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des stocks de Canadian Tire avant les saisons de printemps et d'été en prévision de perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement, partiellement contrebalancée par la réduction des stocks de SportChek.
Actifs au titre de droits d'utilisation	▲ 89,4 millions de dollars	L'augmentation a été favorisée par le renouvellement des contrats de location en fonction d'un examen annuel de ceux-ci effectué au troisième trimestre de 2021, ce qui fait en sorte que les durées restantes des contrats sont plus longues.
Immeubles de placement	▲ 74,9 millions de dollars	L'augmentation est attribuable aux acquisitions de terrains et de bâtiments par CT REIT en 2021.
Immobilisations corporelles	▲ 251,1 millions de dollars	L'augmentation a été favorisée par la construction des centres de distribution de la région du Grand Toronto et de Montréal et par les investissements dans les magasins Canadian Tire.

Passifs		
Dépôts	▲ 384,0 millions de dollars	L'augmentation a été principalement favorisée par la croissance des dépôts à vue au sein du secteur Services Financiers.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▲ 406,0 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable au calendrier des paiements aux fournisseurs autres que les fournisseurs de marchandises, à l'augmentation des charges à payer au titre de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») ainsi qu'à la hausse des charges à payer au titre de la rémunération variable, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la juste valeur des contrats dérivés de change.
Emprunts à court terme	▼ 57,2 millions de dollars	La diminution est principalement attribuable à un remboursement partiel du papier commercial adossé à des créances de Glacier.
Emprunts	▼ 79,1 millions de dollars	La diminution est attribuable au remboursement de prêts de Franchise Trust par les marchands en raison des solides résultats dans les magasins Canadian Tire.
Obligations locatives	▲ 49,3 millions de dollars	L'augmentation a été favorisée par le renouvellement des contrats de location qui arrivaient bientôt à expiration en fonction d'un examen annuel de ceux-ci effectué au troisième trimestre de 2021.

5.2 Sommaire des flux de trésorerie

La position de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société, déduction faite de la dette bancaire, s'établissait à 1 751,7 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022. Les tableaux suivants présentent certains postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour les trimestres et les exercices clos le 1^{er} janvier 2022 et le 2 janvier 2021.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 141,1 \$	785,3 \$	355,8 \$
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(357,6)	(355,2)	(2,4)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement	(567,2)	(398,9)	(168,3)
Flux de trésorerie générés au cours de la période	216,3 \$	31,2 \$	185,1 \$

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 814,4 \$	2 442,8 \$	(628,4) \$
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(736,5)	(848,0)	111,5
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement	(653,4)	(462,7)	(190,7)
Flux de trésorerie générés au cours de la période	424,5 \$	1 132,1 \$	(707,6) \$

	T4 2021	Exercice complet
Activités d'exploitation	<p>▲ Variation de 355,8 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> En excluant l'incidence des variations des créances sur prêts, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 573 millions de dollars en 2021, en raison des variations du fonds de roulement et de la baisse des paiements d'impôt au cours du trimestre. Pendant le trimestre, les créances sur prêts ont augmenté de 226,9 millions de dollars, comparativement à 9,7 millions au quatrième trimestre de 2020, ce qui a donné lieu à une utilisation de la trésorerie de 217,2 millions d'un exercice à l'autre. 	<p>▼ Variation de 628,4 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> En excluant l'incidence des variations des créances sur prêts et de l'impôt payé, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 916,9 millions de dollars en 2021 par rapport à 2020, principalement en raison de l'augmentation du bénéfice net et des variations du fonds de roulement. En 2021, les créances sur prêts ont augmenté de 486,8 millions de dollars, comparativement à une diminution de 925,1 millions en 2020, ce qui a donné lieu à une utilisation de la trésorerie de 1 411,9 millions d'un exercice à l'autre. De plus, les paiements d'impôt sur le résultat ont augmenté de 133,4 millions de dollars en raison de l'amélioration du bénéfice.
Activités d'investissement	<p>▲ Variation de 2,4 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> La légère hausse des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est principalement attribuable à la hausse des dépenses d'investissement, contrebalancée par une hausse des investissements au quatrième trimestre de 2020 (comparativement à un montant essentiellement inchangé au quatrième trimestre de 2021). 	<p>▼ Variation de 111,5 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est principalement attribuable à la hausse des investissements en 2020 (comparativement à un montant essentiellement inchangé en 2021), partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement.
Activités de financement	<p>▲ Variation de 168,3 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est principalement attribuable à la diminution des flux de trésorerie provenant des dépôts au cours du trimestre comparativement à une augmentation au quatrième trimestre de 2020, ainsi qu'à la reprise du programme de rachat d'actions au quatrième trimestre de 2021. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse du remboursement des emprunts à court terme au quatrième trimestre de 2021. 	<p>▲ Variation de 190,7 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 190,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une réduction des flux de trésorerie provenant des dépôts de 681,6 millions, partiellement contrebalancée par une baisse du remboursement des emprunts à court terme en 2021 et par le remboursement d'un montant de 250 millions au titre des billets à moyen terme en 2020.

5.3 Gestion du capital

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. Dans le cadre du processus de gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans sa définition du capital, y compris la dette de GCCT, mais exclut la dette de Franchise Trust.

(en millions de dollars canadiens)	2021	% du total	2020	% du total
Composantes du capital				
Dépôts	1 908,4 \$	13,5 %	1 228,0 \$	9,3 %
Emprunts à court terme	108,2	0,8 %	165,4	1,3 %
Tranche courante de la dette à long terme	719,8	5,1 %	150,5	1,1 %
Dette à long terme	3 558,7	25,2 %	4 115,7	31,1 %
Dépôts à long terme	1 985,3	14,0 %	2 281,7	17,2 %
Total de la dette	8 280,4 \$	58,6 %	7 941,3 \$	60,0 %
Instrument financier rachetable	567,0	4,0 %	567,0	4,3 %
Capital social	593,6	4,2 %	597,0	4,5 %
Surplus d'apport	2,9	— %	2,9	— %
Bénéfices non distribués	4 696,5	33,2 %	4 136,9	31,2 %
Total du capital sous gestion	14 140,4 \$	100,0 %	13 245,1 \$	100,0 %

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintenir des réserves de liquidités saines et la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques décrits à la section 10.1 du présent rapport de gestion, incluant les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie ainsi que l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie de COVID-19 et à son incidence à long terme sur la Société.

5.3.1 Contexte réglementaire de la Banque Canadian Tire

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems, qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013, et mesurent le capital par rapport au risque de crédit, au risque de marché et aux risques opérationnels. La Banque a mis en place des politiques, procédures et contrôles divers en matière de gestion du capital, notamment le processus interne annuel d'évaluation de la suffisance du capital, pour atteindre ses objectifs.

Les objectifs de la Banque sont les suivants :

- maintenir des ratios de capital élevés, évalués selon les lignes directrices réglementaires et les objectifs internes;
- disposer d'un capital suffisant pour garder la confiance des investisseurs et des déposants.

Au quatrième trimestre de 2021, la BCT se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

5.4 Activités d'investissement

5.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 1^{er} janvier 2022 et le 2 janvier 2021 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Immobilier	283,1 \$	91,8 \$
Technologies de l'information	144,5	75,4
Autres dépenses d'exploitation	106,0	49,0
Programme d'efficacité opérationnelle	55,4	51,5
Capacité de distribution	80,8	43,3
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹	669,8 \$	311,0 \$
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	134,1	141,4
Total des dépenses d'investissement²	803,9 \$	452,4 \$

1. *Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.*

2. *Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.*

Exercice complet

Total des dépenses d'investissement ▲ **351,5 millions de dollars**

- La hausse du total des dépenses d'investissement découle de l'augmentation des dépenses d'investissement liées à l'exploitation, qui est attribuable à la hausse des dépenses liées à l'immobilier, aux technologies de l'information, aux autres dépenses d'investissement liées à l'exploitation et à la capacité de distribution.

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société ont totalisé 669,8 millions de dollars, une hausse importante comparativement à 311,0 millions en 2020 et à 444,2 millions en 2019, principalement attribuable au rattrapage des dépenses liées aux projets de 2020 qui ont été différées essentiellement en raison des restrictions liées à la pandémie.

Engagements en capital

La Société avait des engagements d'environ 136,1 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022 (2020 – 263,9 millions) liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société pour l'exercice complet se sont établies à 669,8 millions de dollars, ce qui se situe dans la fourchette de 650 millions à 700 millions annoncée précédemment par la Société, incluant les fonds requis pour financer le programme d'efficacité opérationnelle de la Société et l'augmentation de la capacité des centres de distribution.

5.5 Liquidités et financement

La direction veille à s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes, tant par le maintien d'un bilan solide que par la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin. Les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT disposent de plusieurs sources de financement de rechange afin de s'assurer de remplir les obligations financières de la Société à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques.

Dans le contexte actuel sur les plans de l'économie, de l'exploitation et des marchés boursiers, on continue d'observer une importance accrue accordée aux liquidités et à la gestion du capital.

Au quatrième trimestre de 2021, la Société, CT REIT, la BCT et Helly Hansen respectaient toutes les clauses restrictives financières des conventions relatives aux marges de crédit bancaire engagées énumérées dans le tableau ci-après intitulé Sources de financement.

Au 1^{er} janvier 2022

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 751,7 \$	707,6 \$	1 040,5 \$	3,6 \$
Placements à court terme	606,2	—	606,2	—
Moins : dette bancaire	—	—	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, montant total net¹	2 357,9 \$	707,6 \$	1 646,7 \$	3,6 \$
Marges de crédit bancaire engagées	5 335,4	2 785,4	2 250,0	300,0
Moins : emprunts impayés ²	58,0	58,0	—	—
Moins : papier commercial libellé en dollars américains en cours	—	—	—	—
Moins : lettres de crédit en cours	5,8	—	—	5,8
Marges de crédit bancaire engagées disponibles	5 271,6 \$	2 727,4 \$	2 250,0 \$	294,2 \$
Liquidités¹	7 629,5 \$	3 435,0 \$	3 896,7 \$	297,8 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

2. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

La Société a terminé le trimestre avec de la trésorerie et des placements à court terme de 2,4 milliards de dollars, ainsi que des liquidités totalisant 7,6 milliards, soit 3,4 milliards, 3,9 milliards et 297,8 millions pour les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT, respectivement.

Sources de financement

Marges de crédit bancaire engagées	<ul style="list-style-type: none"> Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes et trois institutions financières étrangères, une marge de crédit non garantie de 1 975 millions de dollars est mise à la disposition de la Société à des fins générales. La date d'expiration d'une tranche de 1 850 millions de dollars du montant de l'engagement est juillet 2026. La tranche restante de 125 millions de dollars expire en août 2024. Au 1^{er} janvier 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur cette marge de crédit. Consentie par un consortium de cinq institutions financières canadiennes, une marge de crédit non garantie de 710 millions de dollars est mise à la disposition de la Société à des fins générales et viendra à échéance en juin 2022. Au 1^{er} janvier 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur cette marge de crédit. Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes, une marge de crédit non garantie de 300 millions de dollars est mise à la disposition de CT REIT à des fins générales et viendra à échéance en septembre 2026. Au 1^{er} janvier 2022, CT REIT n'avait prélevé aucun montant sur cette marge de crédit. La Banque Scotia a consenti à la BCT une marge de crédit non garantie de 500 millions de dollars et des facilités d'achat de billets titrisés de 1,75 milliard pour l'achat de billets de premier rang et de billets subordonnés émis par GCCT. Ces facilités expireront en octobre 2024. Au 1^{er} janvier 2022, la BCT n'avait aucun emprunt impayé en vertu de sa marge de crédit et de ses facilités d'achat de billets, à l'exception d'un solde nominal sur la facilité d'achat de billets servant à maintenir la participation de GCCT. Helly Hansen avait une marge de crédit garantie de 350 millions de couronnes norvégiennes (« NOK ») et une facilité d'affacturage de 350 millions NOK (chacune équivalant à 50,2 millions de dollars canadiens) qui ont été fournies par une banque norvégienne et qui arrivent à échéance en octobre 2022. Au 1^{er} janvier 2022, Helly Hansen avait des emprunts impayés équivalant à 58,0 millions de dollars canadiens (404,5 millions NOK) en vertu de ses facilités.
------------------------------------	---

Sources de financement	
Programmes de papier commercial	<ul style="list-style-type: none"> La Société a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre à court terme pour un montant en capital total maximal de 1,0 milliard de dollars américains aux États-Unis. Les échéances des billets à ordre varient de un jour à 270 jours. Les billets sont émis à escompte et ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties existantes et futures envers les créiteurs de la Société. Au 1^{er} janvier 2022, la Société n'avait aucun papier commercial libellé en dollars américains en cours. Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains de la Société, celle-ci conclut des dérivés de change afin de couvrir le risque de change associé aux composantes capital et intérêt des emprunts en vertu du programme. La Société ne désigne pas ces dérivés au titre des emprunts comme des couvertures aux fins comptables. Au 1^{er} janvier 2022, GCCT avait du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 50,1 millions de dollars.
Billets à moyen terme et débentures de premier rang non garanties	<ul style="list-style-type: none"> Au 1^{er} janvier 2022, la Société avait des billets à moyen terme en cours pour un montant en capital total de 951,7 millions de dollars. Au 1^{er} janvier 2022, CT REIT avait des débentures de premier rang non garanties en cours d'un montant en capital total de 1 075 millions de dollars.
Billets de premier rang à terme et billets subordonnés adossés à des créances	<ul style="list-style-type: none"> Au 1^{er} janvier 2022, GCCT avait des billets à terme adossés à des créances en cours d'un montant en capital total de 2 184 millions de dollars, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant en capital de 2 042 millions et de billets à terme subordonnés d'un montant en capital de 142 millions.
Dépôts de CPG auprès de courtiers	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds continuent d'être facilement accessibles à la BCT par l'entremise des réseaux de courtiers. Au 1^{er} janvier 2022, les dépôts de CPG de la BCT auprès de courtiers s'élevaient à 2 523,6 millions de dollars.
Dépôts de détail	<ul style="list-style-type: none"> Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé et dans les CPG de détail de la BCT, qui sont offerts dans le cadre des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») ou non. Au 1^{er} janvier 2022, les dépôts de détail de la BCT s'élevaient à 1 380,2 millions de dollars.
Immobilier	<ul style="list-style-type: none"> La Société peut effectuer des transactions immobilières stratégiques touchant des immeubles n'appartenant pas à CT REIT. Elle détient également un placement dans CT REIT sous forme de parts de CT REIT négociées en bourse. Au 1^{er} janvier 2022, la Société détenait une participation effective de 69,0 pour cent dans CT REIT. Des sources de financement supplémentaires sont disponibles pour CT REIT, au besoin, notamment la capacité d'accéder aux marchés des titres d'emprunt et de capitaux propres, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie de CT REIT et de toutes les exigences réglementaires applicables.

Notations du crédit

Une notation du crédit fournit généralement une indication du risque que l'emprunteur ne remplisse pas ses obligations en temps voulu relativement aux intérêts et au capital. Les notations des instruments d'emprunt à long terme varient selon une fourchette qui va de la plus haute qualité de crédit (habituellement « AAA ») au défaut de paiement (habituellement « D »). Les notations pour les instruments d'emprunt à court terme varient selon une fourchette qui va de « R-1 (élevée) » (DBRS Morningstar), « A-1+ » (S&P), « P-1 » (Moody's) ou « F1+ » (Fitch), représentant la plus haute qualité de crédit, à « D » (DBRS Morningstar et Fitch), « C » (S&P et Fitch) et « not prime » (Moody's) pour la qualité la moins élevée.

Sommaire des notations	DBRS Morningstar		S&P		Moody's		Fitch	
	Notation	Tendance	Notation	Perspectives	Notation	Perspectives	Notation	Perspectives
Société								
Canadian Tire								
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable	—	—	—	—
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	—	—	—	—	—
Papier commercial libellé en dollars américains	—	—	A-2	—	P-2	Stable	—	—
Glacier Credit Card Trust								
Billets à terme de premier rang adossés à des créances ¹	AAA (satisfaisante)	—	AAA (satisfaisante)	—	—	—	AAA (satisfaisante)	Stable
Billets subordonnés adossés à des créances ¹	A (satisfaisante)	—	A (satisfaisante)	—	—	—	A (satisfaisante)	Stable
Papier commercial adossé à des créances	R-1 (élevée) (satisfaisante)	—	—	—	—	—	F1+ (satisfaisante)	—
CT REIT								
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable	—	—	—	—
Débiteures de premier rang non garanties	BBB	Stable	BBB	—	—	—	—	—

1. DBRS Morningstar note toutes les séries de billets à terme; S&P note toutes les séries de billets à terme, à l'exception des billets à terme de série 2018-1; et Fitch note uniquement les billets à terme de série 2018-1.

5.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

La Société fait appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses d'investissement, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le tableau suivant présente les obligations contractuelles dont la Société doit s'acquitter au cours des cinq prochaines années et au-delà de cette période. Au 1^{er} janvier 2022, la Société était d'avis qu'elle disposait des liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations contractuelles.

Obligations contractuelles exigibles par période

(en millions de dollars canadiens)	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et par la suite	Total
Dépôts	1 918,5 \$	583,5 \$	490,4 \$	584,6 \$	326,8 \$	— \$	3 903,8 \$
Total de la dette ¹	720,1	1 040,1	560,4	680,4	208,0	1 075,0	4 284,0
Obligations liées aux contrats de location	373,3	352,7	298,6	262,0	210,2	725,1	2 221,9
Obligations liées aux achats	3 103,3	230,6	202,5	167,6	167,4	361,3	4 232,7
Autres obligations	48,5	23,3	17,0	8,8	5,6	0,1	103,3
Paiements d'intérêts	187,3	146,2	111,6	82,8	62,9	240,7	831,5
	6 351,0 \$	2 376,4 \$	1 680,5 \$	1 786,2 \$	980,9 \$	2 402,2 \$	15 577,2 \$

1. Comprend la dette à court terme, la dette à long terme (billets à terme de premier rang et subordonnés), les billets à terme de Glacier Trust et les emprunts hypothécaires. Ces éléments sont présentés en détail à la note 23 des états financiers consolidés.

Dans le cours normal des activités, la Société conclut plusieurs ententes dont certaines caractéristiques peuvent correspondre à la notion de garantie. Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, se reporter à la note 34 des états financiers consolidés de la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements susmentionnés est présentée à la note 5 des états financiers consolidés de 2021 de la Société.

5.6 Frais de financement

Le tableau qui suit présente les frais de financement liés à la dette à court terme et à la dette à long terme et exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Charges d'intérêts ¹	147,1 \$	170,0 \$
Coût de la dette ¹	3,25 %	3,06 %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

Se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion pour une analyse des liquidités et des risques de crédit liés à la capacité de la Société de générer les ressources suffisantes pour respecter ses obligations financières.

6. Capitaux propres

6.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Autorisées		
3 423 366 actions ordinaires		
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises		
3 423 366 actions ordinaires (2020 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$
56 723 758 actions de catégorie A sans droit de vote (2020 – 57 383 758)	593,4	596,8
	593,6 \$	597,0 \$

Chaque année, la Société dépose un avis en vue de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX »), qui lui permet de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, s'ils sont admissibles, au cours du marché des actions au moment du rachat ou de toute autre façon permise en vertu des règles de la TSX et des lois en valeurs mobilières applicables. Les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées par la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités retrouvent le statut d'actions autorisées et non émises. Les détenteurs de titres peuvent obtenir un exemplaire de l'avis sans frais en communiquant avec le secrétaire général de la Société.

Le 19 février 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,4 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2021 et le 1^{er} mars 2022 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2021-2022 »). Au cours du quatrième trimestre de 2021, la TSX a accepté le nouveau programme de rachat d'actions automatique qui expirera le 1^{er} mars 2022 (le « PRAA de 2021-2022 ») permettant à un courtier désigné de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2021-2022 pendant les périodes d'interdiction d'opération de la Société.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Le 11 novembre 2021, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant maximal de 400 millions de dollars d'ici la fin de 2022, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022-2023 de la Société au premier trimestre de 2022, comme il est expliqué ci-dessous (l'« intention de rachat d'actions de 2021-2022 »).

Au cours du quatrième trimestre de 2021, la Société a donné un avis à son courtier afin de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote en vertu du PRAA de 2021-2022 pendant la période d'interdiction d'opération de la Société qui débutera le 2 janvier 2022. Tous ces rachats seront effectués conformément à l'intention de rachat d'actions de 2021-2022. Au 1^{er} janvier 2022, une obligation au titre du rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant de 163,2 millions de dollars (2020 – s.o.) a été comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs en vertu du PRAA de 2021-2022, ce qui représente le maximum de rachats possibles pendant la période d'interdiction d'opération.

Le tableau suivant résume les rachats effectués par la Société relativement à l'intention de rachat d'actions de 2021-2022 pendant l'exercice 2021.

(en millions de dollars canadiens)

Actions rachetées au cours de l'exercice 2021 en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2021-2022	116,2 \$
--	----------

La Société entend effectuer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,3 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2022 et le 1^{er} mars 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022-2023 »). La Société a également l'intention de mettre en œuvre un ou plusieurs programmes de rachat d'actions automatique, dans chaque cas par l'entremise d'un courtier désigné, afin de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pendant les périodes d'interdiction d'opération ayant lieu durant l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022-2023 (le « PRAA de 2022-2023 »). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022-2023 et le PRAA de 2022-2023 sont assujettis à l'approbation de la TSX.

6.2 Dividendes

Le ratio de distribution des dividendes à long terme¹ cible de la Société est d'environ 30 à 40 pour cent du bénéfice net normalisé de l'exercice précédent, après avoir tenu compte de la situation de trésorerie et des besoins futurs en liquidités, des conditions des marchés boursiers et des occasions d'investissement à la fin de la période. Le ratio de distribution des dividendes à long terme peut fluctuer pour un exercice donné en raison d'événements inhabituels ou non récurrents.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

La Société a déclaré des dividendes payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires au taux de 1,300 \$ par action, payables le 1^{er} juin 2022 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 avril 2022. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

6.3 Contrats dérivés sur actions

La Société conclut des contrats dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions, aux unités d'actions au rendement, aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions différées. La Société utilise actuellement des contrats à livrer sur actions à taux variable.

Au cours du quatrième trimestre de 2021, 300 000 unités de contrats à terme de gré à gré sur actions qui couvraient des options sur actions, des unités d'actions au rendement, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions différées ont été réglées et ont donné lieu à une entrée de trésorerie d'environ 25,1 millions de dollars. De nouveaux contrats à terme de gré à gré sur actions composés de 475 000 unités ont été conclus au quatrième trimestre de 2021 à un taux de couverture de 177,99 \$.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

En ce qui a trait aux différences temporaires qui sont liées à la participation de la Société dans ses filiales, la Société est en mesure de contrôler la réalisation des différences temporaires et n'a pas de plans qui entraîneraient une telle réalisation. Par conséquent, la Société n'a constitué aucune provision au titre de l'impôt différé lié à ces différences temporaires qui pourraient découler de transactions relatives au placement de la Société dans ses filiales.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour le trimestre clos le 1^{er} janvier 2022, l'impôt sur le résultat s'est établi à 184,3 millions de dollars, comparativement à 196,8 millions en 2020. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 1^{er} janvier 2022 a diminué pour s'établir à 25,6 pour cent, comparativement à 27,4 pour cent en 2020, principalement en raison de la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible au cours de la période.

Pour l'exercice complet clos le 1^{er} janvier 2022, l'impôt sur le résultat s'est établi à 441,2 millions de dollars, comparativement à 309,5 millions en 2020. Pour l'exercice complet clos le 1^{er} janvier 2022, le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 25,9 pour cent, comparativement à 26,4 pour cent en 2020, principalement en raison de la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible résultant de l'augmentation du bénéfice.

8. Méthodes et estimations comptables

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les estimations et les méthodes comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2021 de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'annexe 51-102A1, *Rapport de gestion*, publiée par les Autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières, à l'exception de la correction de valeur pour perte de valeur des créances du secteur Services Financiers.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2021 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés pourrait être importante de l'avis de la Société, y compris la portée des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les jugements et les estimations.

8.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2021, la Société a adopté la Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (modifications à IFRS 9, à IAS 39, à IFRS 7, à IFRS 4 et à IFRS 16), qui a été publiée en août 2020. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des taux d'intérêt de référence (notamment les taux interbancaires offerts [« TIO »]), dans le cas où les TIO seraient remplacés par des taux de référence alternatifs.

En ce qui concerne les instruments financiers comptabilisés au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification, de sorte qu'advenant une variation des flux de trésorerie contractuels comme conséquence directe de la réforme des TIO qui soit équivalente sur le plan économique, la variation sera comptabilisée en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif, sans qu'aucun profit immédiat ou perte immédiate soit constaté. Au 1^{er} janvier 2022, à l'exception des placements à court et à long terme d'un montant de 243,4 millions de dollars qui précisent la durée du taux offert en dollars canadiens (« CDOR ») sur trois mois, l'exposition des actifs financiers et des passifs financiers non dérivés de la Société aux TIO visés par la réforme n'était pas importante.

Les modifications prévoient également une mesure d'allègement temporaire qui permet aux relations de couverture de se poursuivre au moment du remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant par un taux d'intérêt de référence alternatif dans certaines conditions admissibles, y compris la modification de la désignation de couverture et de la documentation pour refléter le nouveau taux, et permettent de nouvelles relations de couverture qui entrent dans le champ d'application des modifications de la phase 2.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt relatif aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt et dépôts. La Société conclut également des instruments financiers dérivés de type swaptions qui procurent l'option de conclure un swap de taux d'intérêt dans le cadre de la stratégie de la Société visant à gérer son exposition au risque de taux d'intérêt quant aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt et dépôts. Lorsque la comptabilité de couverture peut s'appliquer, la Société comptabilise ces dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Dans le cadre de la réforme des TIO, le taux CDOR devrait être abandonné, faire l'objet de changements de méthodologie ou devenir indisponible. Les relations de couverture de la Société sont fortement exposées au taux CDOR.

Depuis le premier trimestre de 2021, la Société a adhéré à l'International Swaps and Derivatives Association Fallbacks Protocol (« protocole de l'ISDA »). Le protocole de l'ISDA prévoit des clauses de substitution spécifiques selon que le TIO pertinent a été abandonné de façon permanente ou qu'il est temporairement indisponible. Ce protocole fournit un mécanisme de modification efficace permettant aux contreparties qui y adhèrent mutuellement d'intégrer ces clauses de substitution dans les anciens contrats dérivés.

Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés et notes annexes de 2021 de la Société continuent de s'appliquer pour les éléments de comptabilité de couverture qui ne sont pas visés par les modifications et pour les couvertures qui ne sont pas directement concernées par la réforme des TIO.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette norme.

Amélioration des informations à fournir sur les méthodes comptables et clarification de la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables (modifications à IAS 1 et à IAS 8)

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative (IFRS Practice Statement 2 Making Materiality Judgements) et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »).

Les modifications à IAS 1 exigent des sociétés qu'elles présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les modifications apportées à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 fournissent des directives sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications à IAS 8 clarifient la façon dont les sociétés doivent faire la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante parce que les changements d'estimations comptables sont appliqués de façon prospective uniquement aux transactions futures et aux autres événements futurs, mais les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués de façon rétrospective aux transactions passées et aux autres événements passés.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications à IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications ciblées à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de préciser la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur des transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. Dans certaines circonstances, les sociétés sont exemptées de l'impôt différé lorsqu'elles comptabilisent des actifs ou des passifs pour la première fois. Auparavant, il y avait une certaine incertitude quant à savoir si l'exemption s'appliquait aux transactions comme les contrats de location et les obligations de démantèlement, pour lesquelles les sociétés comptabilisent à la fois un actif et un passif. Les modifications précisent que l'exemption ne s'applique pas et que les sociétés sont tenues de comptabiliser l'impôt différé sur ces transactions. Les modifications visent à réduire la diversité dans la présentation de l'impôt différé au titre des contrats de location et des obligations de démantèlement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise. La Société a déterminé que ces modifications n'auront aucune incidence sur l'impôt différé.

9. Mesures clés de performance

9.1 Mesures clés de performance

La Société utilise certaines mesures clés de performance qui fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société. Ces mesures sont classées en tant que mesures conformes aux PCGR, mesures financières non conformes aux PCGR, ratios non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital, mesures financières supplémentaires et mesures non financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR sont décrits à la section 9.2 du présent rapport de gestion, les mesures financières supplémentaires sont décrites à la section 9.3 du présent rapport de gestion, et les mesures de gestion du capital sont décrites à la section 5.3 du présent rapport de gestion. Certaines mesures financières supplémentaires ne font pas partie des états financiers de la Société.

9.2 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La Société prépare et présente son information financière conformément aux PCGR. La direction utilise de nombreuses mesures pour évaluer la performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

La direction estime que les résultats et les mesures présentés et normalisés sont utiles pour évaluer la performance des activités principales de la Société. La direction utilise les résultats normalisés pour évaluer les variations de la performance financière d'une période à l'autre sur une base comparable en éliminant les éléments précisés qui ne sont pas liés aux activités principales de la Société et qui sont de nature peu fréquente et non liées à l'exploitation. Les éléments, qui peuvent comprendre les coûts de transaction connexes aux acquisitions, les coûts de restructuration ou les coûts liés aux activités abandonnées, les coûts du programme d'efficacité opérationnelle, les coûts non récurrents liés au lancement de nouveaux programmes et les ajustements à la juste valeur peu fréquents et non liés à l'exploitation, sont exclus du coût des activités génératrices de produits, des frais de vente, généraux et administratifs et des autres produits (charges), le cas échéant. La section 4.1.1 présente une explication des éléments de normalisation.

Coût des activités génératrices de produits normalisé

Le coût des activités génératrices de produits normalisé est la mesure la plus directement comparable au coût des activités génératrices de produits, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Le tableau suivant présente le rapprochement du coût des activités génératrices de produits normalisé avec le coût des activités génératrices de produits.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Coût des activités génératrices de produits	3 190,9 \$	3 024,6 \$	10 456,9 \$	9 794,4 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	(0,4)	9,5	1,4	9,5
Coût des activités génératrices de produits normalisé	3 191,3 \$	3 015,1 \$	10 455,5 \$	9 784,9 \$

Coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail

Le coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail est la mesure la plus directement comparable au coût des activités génératrices de produits du secteur Détail, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Le tableau suivant présente le rapprochement du coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail avec le coût des activités génératrices de produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Coût des activités génératrices de produits	3 190,9 \$	3 024,6 \$	10 456,9 \$	9 794,4 \$
Moins :				
Coût des activités génératrices de produits des Services Financiers	141,7	88,7	422,4	602,7
Éliminations et ajustements	(16,1)	(16,0)	(63,8)	(69,6)
Coût des activités génératrices de produits du secteur Détail	3 065,3 \$	2 951,9 \$	10 098,3 \$	9 261,3 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	(0,4)	9,5	1,4	9,5
Coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail	3 065,7 \$	2 942,4 \$	10 096,9 \$	9 251,8 \$

Marge brute normalisée et taux de la marge brute normalisé

La marge brute normalisée et le taux de la marge brute normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer le montant des produits des activités ordinaires conservés après avoir engagé des coûts directs liés aux produits et services que la Société fournit. Le tableau suivant présente un rapprochement de la marge brute normalisée avec la marge brute, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux de la marge brute normalisé correspond à la marge brute normalisée divisée par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Marge brute	1 946,7 \$	1 849,9 \$	5 835,2 \$	5 076,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	(0,4)	9,5	1,4	9,5
Marge brute normalisée	1 946,3 \$	1 859,4 \$	5 836,6 \$	5 086,1 \$

Marge brute normalisée du secteur Détail et mesures connexes

La marge brute normalisée du secteur Détail, la marge brute normalisée du secteur Détail excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute normalisé du secteur Détail et le taux de la marge brute normalisé du secteur Détail excluant la Division pétrolière servent de mesures additionnelles pour évaluer le montant des produits des activités ordinaires conservés après avoir engagé des coûts directs liés aux produits et services que la Société fournit. La marge brute normalisée du secteur Détail et ses dérivés successifs est la mesure la plus directement comparable à la marge brute, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux de la marge brute normalisé du secteur Détail correspond à la marge brute normalisée du secteur Détail divisée par les produits. Le taux de la marge brute normalisé du secteur Détail excluant la Division pétrolière correspond à la marge brute normalisée du secteur Détail divisée par les produits, excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Marge brute	1 946,7 \$	1 849,9 \$	5 835,2 \$	5 076,6 \$
Moins :				
Marge brute des Services Financiers	170,7	206,6	790,9	645,7
Marge brute de CT REIT	129,5	126,8	514,5	502,3
Éliminations et ajustements	(118,2)	(113,8)	(455,0)	(430,1)
Marge brute du secteur Détail	1 764,7 \$	1 630,3 \$	4 984,8 \$	4 358,7 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	(0,4)	9,5	1,4	9,5
Marge brute normalisée du secteur Détail	1 764,3 \$	1 639,8 \$	4 986,2 \$	4 368,2 \$
Moins : marge brute de la Division pétrolière	52,2	48,7	191,2	170,1
Marge brute normalisée du secteur Détail excluant la Division pétrolière	1 712,1 \$	1 591,1 \$	4 795,0 \$	4 198,1 \$

Autres charges (produits) normalisés

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges (produits) normalisés avec les autres charges (produits), une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Autres charges (produits)	5,2 \$	18,9 \$	(23,5) \$	48,7 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	(0,1)	(17,2)	(1,0)	(17,2)
Autres charges (produits) normalisés	5,1 \$	1,7 \$	(24,5) \$	31,5 \$

Autres (produits) normalisés du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges (produits) normalisés du secteur Détail avec les autres charges (produits) du secteur Détail, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Autres charges (produits)	5,2 \$	18,9 \$	(23,5) \$	48,7 \$
Moins :				
Autres (produits) charges des Services Financiers	(1,0)	(0,2)	2,5	0,6
Autres (produits) de CT REIT	—	—	—	—
Éliminations et ajustements	39,1	29,2	139,4	118,9
Autres (produits) du secteur Détail	(32,9) \$	(10,1) \$	(165,4) \$	(70,8) \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	(0,1)	(17,2)	(1,0)	(17,2)
Autres (produits) normalisés du secteur Détail	(33,0) \$	(27,3) \$	(166,4) \$	(88,0) \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés et mesures connexes

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements) et les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Les frais de vente généraux et administratifs normalisés et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation, puis ajustés de nouveau pour tenir compte des charges locatives et des amortissements. La direction a ajusté les frais de vente, généraux et administratifs pour inclure une estimation des charges locatives, une charge d'exploitation importante de ses activités de commerce de détail. La direction élimine les produits de la Division pétrolière parce qu'ils peuvent compliquer les variations, particulièrement lorsqu'elle examine la mesure en tant que ratio.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives et des amortissements par les produits, excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Frais de vente, généraux et administratifs	1 167,4 \$	1 053,6 \$	3 934,3 \$	3 599,3 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	6,8	8,6	38,5	30,0
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés	1 160,6 \$	1 045,0 \$	3 895,8 \$	3 569,3 \$
Plus :				
Charges financières nettes liées aux contrats de location	21,0	22,2	85,2	92,4
Moins :				
Amortissements, excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	98,1	100,3	391,1	399,8
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements)	1 083,5 \$	966,9 \$	3 589,9 \$	3 261,9 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail et mesures connexes

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail et les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements) servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Ces deux mesures sont les plus directement comparables aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. La direction a ajusté les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail pour inclure une estimation des charges locatives, une charge d'exploitation importante de ses activités de commerce de détail.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Frais de vente, généraux et administratifs	1 167,4 \$	1 053,6 \$	3 934,3 \$	3 599,3 \$
Moins :				
Frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers	109,2	91,6	359,3	319,3
Frais de vente, généraux et administratifs de CT REIT	30,9	31,7	121,8	123,7
Éliminations et ajustements	(88,6)	(81,6)	(333,9)	(314,7)
Frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail	1 115,9 \$	1 011,9 \$	3 787,1 \$	3 471,0 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	6,8	8,6	38,5	30,0
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail	1 109,1 \$	1 003,3 \$	3 748,6 \$	3 441,0 \$
Plus :				
Charges financières nettes du secteur Détail liées aux contrats de location	50,5	53,9	207,3	220,9
Moins :				
Amortissements du secteur Détail, excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	78,7	81,0	314,0	325,4
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail ajustés pour tenir compte des charges locatives (excluant la dotation aux amortissements)	1 080,9 \$	976,2 \$	3 641,9 \$	3 336,5 \$

BAIIA et mesures connexes

Le BAIIA, le BAIIA normalisé, le BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives et le BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières et les amortissements. Le BAIIA lui-même est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation, puis ajusté pour tenir compte des charges locatives. La direction a ajusté le BAIIA afin d'inclure une estimation des charges locatives, une charge d'exploitation importante pour ses activités de détail, et d'éliminer l'incidence des activités de la Division pétrolière, puisque celles-ci peuvent compliquer les variations, particulièrement lors de l'examen de la mesure en tant que ratio.

Le BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, est une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant le BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives par les produits excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Plus :				
Amortissements, excluant les actifs au titre de droits d'utilisation ¹	103,2	103,5	408,8	412,7
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	75,1	71,9	292,7	282,6
Charges financières nettes, autres que celles liées aux contrats de location	33,1	36,6	137,3	164,1
Charges financières nettes liées aux contrats de location	21,0	22,2	85,2	92,4
BAIIA	952,4 \$	952,8 \$	2 625,9 \$	2 123,9 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	6,5	35,3	40,9	56,7
BAIIA normalisé	958,9 \$	988,1 \$	2 666,8 \$	2 180,6 \$
Moins :				
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	75,1	71,9	292,7	282,6
Charges financières nettes liées aux contrats de location	21,0	22,2	85,2	92,4
BAIIA normalisé ajusté pour tenir compte des charges locatives	862,8 \$	894,0 \$	2 288,9 \$	1 805,6 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 1^{er} janvier 2022 se sont chiffrés à 5,1 millions de dollars (2020 – 3,2 millions) et à 17,7 millions (2020 – 12,9 millions).

BAIIA du secteur Détail et mesures connexes

Le BAIIA du secteur Détail, le BAIIA normalisé du secteur Détail et le BAIIA normalisé du secteur Détail ajusté pour tenir compte des charges locatives servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes du secteur Détail et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières et les amortissements. Le BAIIA est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation et des charges locatives. La direction a ajusté le BAIIA pour inclure une estimation des charges locatives, une charge d'exploitation importante du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Moins :				
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	63,0	115,6	432,4	327,3
Bénéfice avant impôt de CT REIT	125,4	14,0	456,9	183,3
Éliminations et ajustements	(106,5)	11,1	(363,1)	(76,8)
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	638,1 \$	577,9 \$	1 175,7 \$	738,3 \$
Plus :				
Amortissements du secteur Détail, excluant les actifs au titre de droits d'utilisation ¹	83,8	84,2	331,7	338,3
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	138,4	132,1	541,5	520,0
(Produits financiers nets) du secteur Détail, autres que ceux liés aux contrats de location	(6,9)	(3,3)	(19,9)	(0,7)
Charges financières nettes du secteur Détail liées aux contrats de location	50,5	53,9	207,3	220,9
BAIIA du secteur Détail	903,9 \$	844,8 \$	2 236,3 \$	1 816,8 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	6,5	35,3	40,9	56,7
BAIIA normalisé du secteur Détail	910,4 \$	880,1 \$	2 277,2 \$	1 873,5 \$
Moins :				
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	138,4	132,1	541,5	520,0
Charges financières nettes du secteur Détail liées aux contrats de location	50,5	53,9	207,3	220,9
BAIIA normalisé du secteur Détail ajusté pour tenir compte des charges locatives	721,5 \$	694,1 \$	1 528,4 \$	1 132,6 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 1^{er} janvier 2022 se sont chiffrés à 5,1 millions de dollars (2020 – 3,2 millions) et à 17,7 millions (2020 – 12,9 millions).

Bénéfice avant impôt normalisé

Le bénéfice avant impôt normalisé sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé et du bénéfice net, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	6,5	35,3	40,9	56,7
Bénéfice avant impôt normalisé	726,5 \$	753,9 \$	1 742,8 \$	1 228,8 \$

Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé du secteur Détail et du bénéfice net, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Moins :				
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	63,0	115,6	432,4	327,3
Bénéfice avant impôt de CT REIT	125,4	14,0	456,9	183,3
Éliminations et ajustements	(106,5)	11,1	(363,1)	(76,8)
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	638,1 \$	577,9 \$	1 175,7 \$	738,3 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	6,5	35,3	40,9	56,7
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	644,6 \$	613,2 \$	1 216,6 \$	795,0 \$

Impôt sur le résultat normalisé

La direction utilise l'impôt sur le résultat normalisé pour calculer le bénéfice net normalisé. L'incidence fiscale des éléments de normalisation est calculée en multipliant les éléments de normalisation par le taux d'imposition prévu par la loi. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat normalisé et de l'impôt sur le résultat, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Charge d'impôt	184,3 \$	196,8 \$	441,2 \$	309,5 \$
Plus l'incidence fiscale des éléments de normalisation :				
Programme d'efficacité opérationnelle	1,7	8,7	10,8	14,4
Charge d'impôt normalisée	186,0 \$	205,5 \$	452,0 \$	323,9 \$

Bénéfice net normalisé, bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires, bénéfice par action dilué normalisé et ratio de distribution de dividendes à long terme

Le bénéfice net normalisé, le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et le bénéfice par action dilué normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé, du bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et du bénéfice dilué par action normalisé avec le bénéfice net, une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le ratio de distribution de dividendes à long terme est calculé en divisant le total des dividendes par le bénéfice net normalisé.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020	2019
Bénéfice net	535,7 \$	521,8 \$	1 260,7 \$	862,6 \$	894,8 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	508,5	488,8	1 127,6	751,8	778,4
Plus les éléments de normalisation :					
Programme d'efficacité opérationnelle	4,8	26,6	30,1	42,3	25,1
Party City :					
Frais connexes à l'acquisition	—	—	—	—	1,6
Ajustement de la juste valeur des stocks acquis	—	—	—	—	1,8
Bénéfice net normalisé	540,5 \$	548,4 \$	1 290,8 \$	904,9 \$	923,3 \$
Bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires	513,3 \$	515,4 \$	1 157,7 \$	794,1 \$	806,9 \$
BPA dilué normalisé	8,42 \$	8,40 \$	18,91 \$	13,00 \$	13,04 \$

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation servent à évaluer les ressources utilisées pour maintenir les immobilisations à leur capacité de production. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation sont la mesure la plus directement comparable au total des entrées, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Total des entrées ¹	778,8 \$	436,5 \$
Plus : montants à payer au titre des entrées	25,1	17,3
Moins :		
Regroupements d'entreprises, actifs de propriété intellectuelle et commissions de location	—	1,4
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	134,1	141,4
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	669,8 \$	311,0 \$

1. Ce poste figure dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Rendement du capital investi du secteur Détail

Le rendement du capital investi du secteur Détail est calculé en divisant le rendement du secteur Détail par le capital investi du secteur Détail. Le rendement du secteur Détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail sur les 12 derniers mois, excluant les charges d'intérêts, la dotation à l'amortissement liée aux contrats de location, le bénéfice intersectoriel et tout élément de normalisation. Le capital investi du secteur Détail est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, moins les dettes fournisseurs et charges à payer et les soldes intersectoriels du secteur Détail selon une moyenne des quatre derniers trimestres. Le rendement du secteur Détail et le capital investi du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR que la Société ne juge pas utiles de façon isolée. La Société estime que le rendement du capital investi du secteur Détail est utile pour évaluer le rendement du secteur Détail par rapport au placement des actionnaires.

En 2021, la direction a révisé sa méthode de calcul du rendement du capital investi. La direction s'était précédemment engagée à réaliser une aspiration à l'égard du rendement du capital investi pour la période de 2018 à 2020 en se fondant sur une méthode établie avant la mise en œuvre de la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Puisque le délai lié à l'aspiration précédente de la Société s'était écoulé, la direction a profité de l'occasion pour réviser la méthode de calcul du rendement du capital investi afin de mieux intégrer la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location. La Société a mis à jour son calcul afin d'inclure les actifs au titre de droits d'utilisation dans le capital investi, plutôt que les contrats de location simple inscrits à l'actif en fonction d'un facteur de huit en vertu de la définition précédente. La direction a retraité la mesure présentée précédemment aux fins de comparabilité du rendement du capital investi du secteur Détail afin que sa présentation soit conforme à celle du calcul de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Bénéfice avant impôt	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Moins :		
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	432,4	327,3
Bénéfice avant impôt de CT REIT	456,9	183,3
Éliminations et ajustements	(363,1)	(76,8)
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	1 175,7 \$	738,3 \$
Plus les éléments de normalisation :		
Programme d'efficacité opérationnelle	40,9	56,7
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	1 216,6 \$	795,0 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ du secteur Détail	196,5	192,8
Plus :		
Charges d'intérêts ² du secteur Détail	251,8	283,4
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	541,5	520,0
Taux d'imposition effectif du secteur Détail	27,1 %	28,3 %
Plus : impôt du secteur Détail	(491,4)	(397,7)
Rendement du secteur Détail	1 322,0 \$	1 007,9 \$
Total de l'actif moyen	21 364,1 \$	19 983,4 \$
Moins :		
Actif moyen des Services Financiers	7 653,0	7 000,0
Actif moyen de CT REIT	6 343,1	6 124,4
Éliminations et ajustements moyens	(8 970,1)	(8 814,0)
Actif moyen du secteur Détail	16 338,1 \$	15 673,0 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ moyens du secteur Détail	3 421,2	3 389,0
Dettes fournisseurs et charges à payer ³ moyennes du secteur Détail	2 519,8	2 347,1
Actif moyen de Franchise Trust	507,6	576,6
Excédents de trésorerie moyens du secteur Détail	167,4	14,0
Capital investi moyen du secteur Détail	9 722,1 \$	9 346,3 \$
Rendement du capital investi du secteur Détail	13,6 %	10,8 %

1. Les ajustements intersociétés comprennent le bénéfice intersociétés reçu de CT REIT, qui est inclus dans le secteur Détail, et les placements intersociétés effectués par le secteur Détail dans CT REIT et par les Services Financiers Canadian Tire.

2. Exclut Franchise Trust.

3. Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs dérivés à court terme, les provisions à court terme et l'impôt à payer.

Produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant

Les produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant servent à évaluer les variations des produits en éliminant l'incidence des fluctuations des taux de change. Pour ce faire, nous appliquerons le même taux de change aux périodes considérées et comparatives. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Produits	5 137,6 \$	4 874,5 \$	16 292,1 \$	14 871,0 \$
Moins :				
Produits des Services Financiers	312,4	295,3	1 213,3	1 248,4
Produits de CT REIT	129,5	126,8	514,5	502,3
Produits du secteur Détail excluant Helly Hansen	4 579,6	4 386,1	14 438,2	13 078,1
Éliminations et ajustements	(134,3)	(129,8)	(518,8)	(499,7)
Produits d'Helly Hansen (en dollars canadiens)	250,4	196,1	644,9	541,9
Taux de change moyen NOK/\$ CA	6,91	6,97	6,87	6,96
Produits d'Helly Hansen (en couronnes)	1 729,9	1 366,2	4 428,9	3 772,0
Taux de change constant NOK/\$ CA	6,97	6,97	6,96	6,96
Produits d'Helly Hansen (sur la base d'un taux de change constant)	248,3 \$	196,1 \$	636,3 \$	541,9 \$

Dettes nette ajustée

Les tableaux suivants présentent les composantes de la dette nette ajustée. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

Au 1^{er} janvier 2022

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nette consolidée				
Dépôts à court terme	1 908,4 \$	— \$	1 908,4 \$	— \$
Dépôts à long terme	1 985,3	—	1 985,3	—
Emprunts à court terme	108,2	58,0	50,2	—
Dettes à long terme	4 278,5	951,9	2 179,6	1 147,0
Total de la dette	8 280,4	1 009,9	6 123,5	1 147,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 751,7)	(707,6)	(1 040,5)	(3,6)
Placements à court terme	(606,2)	—	(606,2)	—
Placements à long terme ¹	(175,1)	—	(175,1)	—
Dettes nette	5 747,4	302,3	4 301,7	1 143,4
Dettes intersociétés	—	(1 614,3)	83,4	1 530,9
Dettes nette ajustée	5 747,4 \$	(1 312,0) \$	4 385,1 \$	2 674,3 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Au 2 janvier 2021

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dette nette consolidée				
Dépôts à court terme	1 228,0 \$	— \$	1 228,0 \$	— \$
Dépôts à long terme	2 281,7	—	2 281,7	—
Emprunts à court terme	165,4	51,1	114,3	—
Dette à long terme	4 266,2	950,9	2 177,6	1 137,7
Total de la dette	7 941,3	1 002,0	5 801,6	1 137,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(1 327,2)	(306,2)	(1 016,5)	(4,5)
Placements à court terme ²	(643,0)	—	(643,0)	—
Placements à long terme ^{1, 2}	(146,2)	—	(146,2)	—
Dette nette	5 824,9	695,8	3 995,9	1 133,2
Dette intersociétés	—	(1 568,5)	53,7	1 514,8
Dette nette ajustée	5 824,9 \$	(872,7) \$	4 049,6 \$	2 648,0 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

2. Les chiffres de la période précédente ont été retraités afin de refléter la présentation de l'exercice considéré.

Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance

Le taux des créances sur cartes de crédit en souffrance (le « taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus ») est calculé en divisant les créances sur cartes de crédit brutes qui sont en souffrance depuis deux cycles ou plus (en souffrance depuis plus de 30 jours) par le total des créances sur cartes de crédit brutes. Les deux composantes excluent les corrections de valeur et des escomptes. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes, le total des créances sur cartes de crédit brutes et les créances en souffrance depuis deux mois ou plus sont des mesures financières non conformes aux PCGR et un ratio non conforme aux PCGR, respectivement.

Le ratio des créances sur cartes de crédit en souffrance fournit à la direction et aux investisseurs une mesure additionnelle pour évaluer la qualité et l'état des actifs de créances sur cartes de crédit. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes et le total des créances sur cartes de crédit brutes donnent un aperçu de la valeur comptable des soldes des détenteurs de cartes de notre portefeuille existant à la date de clôture; toutefois, les données observées de façon isolée ne fournissent pas d'information significative.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Tranche courante des créances sur prêts	5 613,2 \$	5 031,8 \$
Plus :		
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	841,5	864,0
Moins :		
Autres escomptes ou ajustements	120,4	109,3
Marge de crédit et tranche courante des prêts aux marchands	65,5	50,0
Total des créances sur cartes de crédit brutes	6 268,8	5 736,5
Moins : prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins	6 142,8	5 623,5
Créances sur cartes de crédit en souffrance brutes	126,0 \$	113,0 \$

Bénéfice d'exploitation net de CT REIT

Le bénéfice d'exploitation net est défini comme étant les produits tirés des immeubles moins les charges liées aux immeubles, ajusté en fonction des produits locatifs comptabilisés de manière linéaire. La mesure la plus directement comparable dans les états financiers de base est les produits. La direction estime que le bénéfice d'exploitation net est un indicateur clé de la performance, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle. Le bénéfice d'exploitation net est également une information déterminante pour évaluer la valeur du portefeuille. Le bénéfice d'exploitation net ne devrait pas être considéré comme une mesure de substitution aux produits tirés des immeubles ou au bénéfice net et au bénéfice global, qui sont tous deux établis conformément aux PCGR.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits et les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Produits	5 137,6 \$	4 874,5 \$	16 292,1 \$	14 871,0 \$
Moins :				
Produits du secteur Détail	4 830,0	4 582,2	15 083,1	13 620,0
Produits des Services Financiers	312,4	295,3	1 213,3	1 248,4
Éliminations et ajustements	(134,3)	(129,8)	(518,8)	(499,7)
Produits tirés des immeubles de CT REIT	129,5	126,8	514,5	502,3
Moins :				
Charges liées aux immeubles de CT REIT	27,1	27,8	107,3	110,8
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	1,5	2,2	6,1	10,0
Bénéfice d'exploitation net de CT REIT	100,9 \$	96,8 \$	401,1 \$	381,5 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT

Flux de trésorerie liés aux opérations

Les flux de trésorerie liés aux opérations sont une mesure financière de la performance opérationnelle non conforme aux PCGR qui est utilisée dans le secteur de l'immobilier, particulièrement par les sociétés cotées en bourse qui possèdent et exploitent des immeubles productifs. La mesure la plus directement comparable dans les états financiers de base est le bénéfice net et le bénéfice global. Les flux de trésorerie liés aux opérations ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses flux de trésorerie liés aux opérations conformément au livre blanc de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») portant sur les flux de trésorerie liés aux opérations pour les normes IFRS et sur les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les normes IFRS (le « livre blanc sur les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ») qui a été publié en février 2019. L'utilisation des flux de trésorerie liés aux opérations, en plus de la présentation des éléments d'information financière requis en vertu des normes IFRS, a pour but d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de CT REIT.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations sont une mesure utile de la performance opérationnelle qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offrent une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux normes IFRS.

Les flux de trésorerie liés aux opérations ajoutent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements de la juste valeur. Cependant, les flux de trésorerie liés aux opérations comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de manière linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure financière non conforme aux PCGR du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur de l'immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. La mesure la plus directement comparable dans les états financiers de base est le bénéfice net et le bénéfice global. Les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses flux de trésorerie liés aux opérations ajustés conformément au livre blanc sur les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de la REALpac.

CT REIT calcule les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés en ajustant les flux de trésorerie liés aux opérations pour tenir compte d'éléments sans effet sur la trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des loyers calculés de manière linéaire. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont également ajustés pour tenir compte de la réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Étant donné que les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre, la réserve au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés, qui est une donnée utilisée pour évaluer le ratio de distribution de la FPI, vise à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. La réserve est principalement basée sur la moyenne des dépenses établie en fonction des rapports de l'état des bâtiments préparés par des conseillers indépendants.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure utile de la performance opérationnelle semblable aux flux de trésorerie liés aux opérations décrits ci-dessus, ajustée pour tenir compte de l'incidence des produits et des charges sans effet sur la trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux opérations par part et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés par part

Les flux de trésorerie liés aux opérations par part et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés par part sont calculés en divisant les flux de trésorerie liés aux opérations ou les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés par le nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles aux investisseurs pour évaluer l'incidence de ces mesures sur leurs placements.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice global, conformes aux PCGR, avec les flux de trésorerie liés aux opérations, ainsi qu'un rapprochement des flux de trésorerie liés aux opérations avec les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice avant impôt	720,0 \$	718,6 \$	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Moins :				
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	638,1	577,9	1 175,7	738,3
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	63,0	115,6	432,4	327,3
Éliminations et ajustements	(106,5)	11,1	(363,1)	(76,8)
Bénéfice avant impôt de CT REIT	125,4 \$	14,0 \$	456,9 \$	183,3 \$
Plus :				
Ajustement au titre (du profit) de la perte à la juste valeur de CT REIT	(53,2)	53,9	(169,9)	87,4
Impôt différé de CT REIT	(0,5)	(0,6)	(0,1)	—
Paiements sur le capital des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de CT REIT	(0,2)	(0,3)	(1,1)	(0,8)
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres de CT REIT	0,2	0,8	1,0	0,1
Charges liées à la location interne de CT REIT	0,2	0,3	0,8	0,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	71,9 \$	68,1 \$	287,6 \$	270,8 \$
Plus :				
Ajustement des produits locatifs tirés des immeubles comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(1,5)	(2,2)	(6,1)	(10,0)
Réserve au titre des dépenses d'investissement de CT REIT	(6,3)	(6,1)	(24,9)	(24,3)
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	64,1 \$	59,8 \$	256,6 \$	236,5 \$

9.3 Mesures financières supplémentaires

Solde moyen des comptes

Le solde moyen des comptes mesure le total des soldes moyens des comptes du portefeuille de cartes de crédit, en excluant les marges de crédit et les prêts personnels, divisé par le nombre moyen de comptes de cartes de crédit pour la période considérée.

Emprunts impayés

Les emprunts impayés représentent les prélèvements sur les marges de crédit bancaire engagées.

Ventes liées aux cartes de crédit et croissance des ventes liées aux cartes de crédit

Les ventes liées aux cartes de crédit sont une mesure des ventes nettes payées par carte de crédit. La croissance des ventes liées aux cartes de crédit exclut les transferts de solde et représente le pourcentage de variation d'un exercice à l'autre.

Ventes comparables

Les ventes comparables sont une mesure communément utilisée dans le secteur du commerce de détail pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. Le calcul comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine ainsi que les ventes de commerce électronique. Pour l'exercice considéré, la croissance des ventes comparables et la croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables ont été calculées en alignant le calendrier de l'exercice 2020 sur le calendrier de l'exercice 2021 (à savoir que les ventes de la première semaine de 2021 ont été comparées avec les ventes de la deuxième semaine de 2020) et tiennent compte des ventes des magasins qui ont été temporairement fermés. Les ventes comparables ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, Canadian Tire, SportChek et Mark's).

Coût de la dette

Le coût de la dette représente les frais de financement moyens pondérés en pourcentage du total de la dette à court terme et de la dette à long terme au cours de la période.

Ventes de commerce électronique

Les ventes de commerce électronique correspondent aux ventes générées par la présence en ligne de la Société. Seules les ventes de commerce électronique provenant des succursales sont incluses dans les états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés, au secteur Détail et aux enseignes du secteur Détail.

Taux de pénétration du commerce électronique

Le taux de pénétration du commerce électronique est calculé en divisant les ventes de commerce électronique par les ventes du secteur Détail.

Taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Cette mesure représente le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage du total des créances sur prêts brutes du secteur Services Financiers.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif correspond à la charge d'impôt de la période divisée par le bénéfice avant impôt de la même période.

Créances moyennes brutes

Les créances moyennes brutes correspondent à la moyenne des créances liées aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux marges de crédit, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les mesures utilisant les créances moyennes brutes s'appliquent uniquement au secteur Services Financiers.

Taux de la marge brute

Le taux de la marge brute correspond à la marge brute divisée par les produits.

Marge brute excluant la Division pétrolière et taux de la marge brute excluant la Division pétrolière

La marge brute excluant la Division pétrolière correspond à la marge brute de l'entité consolidée ou du secteur Détail, telle qu'elle est évaluée selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant la marge brute des ventes de la Division pétrolière. Le taux de la marge brute excluant la Division pétrolière est calculé en divisant la marge brute excluant la Division pétrolière par les produits excluant la Division pétrolière.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts représentent les charges financières liées à la dette à court terme et à la dette à long terme, qui comprennent les marges de crédit, les billets à moyen terme, les débentures et les billets à terme de premier rang et subordonnés. Cette mesure exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit

Le taux de radiation nette lié aux cartes de crédit mesure uniquement les radiations de soldes de cartes de crédit, déduction faite des recouvrements des 12 derniers mois, en pourcentage des créances moyennes brutes sur cartes de crédit.

Charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes

Les charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes du secteur Services Financiers sont calculées en divisant les charges d'exploitation sur 12 mois par les créances moyennes brutes.

Taux de pénétration des marques maison

Le taux de pénétration des marques maison est calculé en divisant les ventes des marques maison par les ventes du secteur Détail.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles comprennent tous les montants reçus des locataires en vertu des contrats de location, y compris les recouvrements d'impôt foncier et de coûts d'exploitation, ainsi que d'autres recouvrements.

Charges liées aux immeubles

Les charges liées aux immeubles comprennent principalement l'impôt foncier, les coûts d'exploitation et les charges liées aux services de gestion immobilière (incluant l'impartition des services de gestion immobilière).

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, par les franchisés Mark's et SportChek et par les détaillants de la Division pétrolière, ainsi que dans les succursales de toutes les enseignes du secteur Détail, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société, et globalement ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, Canadian Tire, SportChek, Mark's, Helly Hansen, Essence+ et les marques maison).

Taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail est calculé en divisant les frais de vente, généraux et administratifs par les produits du secteur Détail. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont calculés en divisant les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

Rendement des créances

Le rendement des créances permet d'évaluer la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers, et il est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur 12 mois des Services Financiers.

Produits en pourcentage des créances moyennes brutes

Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes correspondent aux produits sur 12 mois du secteur Services Financiers divisés par les créances moyennes brutes.

Produits excluant la Division pétrolière

Les produits excluant la Division pétrolière correspondent aux produits de l'entité consolidée ou du secteur Détail, tels qu'ils sont évalués selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant les produits tirés des ventes de la Division pétrolière.

Ventes par pied carré

La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois pour le secteur Détail. Ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés. En ce qui concerne Canadian Tire, la superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre de jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs. En ce qui concerne SportChek et Mark's, elle comprend les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

10. Principaux risques et gestion des risques

Aperçu

Dans le cours normal de ses activités, la Société est régulièrement exposée à des risques et à des occasions. La gestion efficace des risques est une priorité clé pour la Société afin de soutenir la réalisation de ses stratégies et de ses objectifs d'affaires. La Société a par conséquent adopté un cadre de gestion des risques d'entreprise (le « cadre de GRE ») aux fins de l'identification, de l'évaluation, de la surveillance, de l'atténuation et de la communication des risques et des occasions qui se présentent à la Société. Se reporter à la section 2.6 de la notice annuelle de 2021 pour plus d'information sur le cadre de GRE de la Société.

10.1 Principaux risques

La Société évalue régulièrement ses entreprises pour identifier et évaluer les principaux risques qui, pris de manière isolée ou combinés à d'autres risques connexes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la marque et la performance financière de la Société, et/ou sur sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques. Les risques de la Société sont généralement classés comme étant stratégiques, financiers ou opérationnels, mais certains risques peuvent avoir une incidence dans toutes les catégories. La section qui suit présente une perspective globale des risques de la Société qui sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur ses entreprises, ainsi que l'approche adoptée par la Société pour atténuer de tels risques.

L'atténuation et la gestion des risques sont effectuées selon une approche globale de manière à ce que l'exposition à tous les risques soit prise en considération. Bien que la Société estime que les mesures prises pour atténuer les risques sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles permettront d'atténuer de façon efficace tous les risques qui pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques. De plus, de nombreux autres facteurs de risque externes, comme les facteurs macroéconomiques et géopolitiques, les cyberattaques et les attaques par rançongiciel, l'évolution des préférences des consommateurs, les changements climatiques, les prix des marchandises, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, les pandémies, les modifications de lois ou de règlements ou les nouvelles technologies, sont difficiles à prévoir et pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance financière, les plans et les objectifs.

La pandémie de COVID-19 en cours a eu une incidence importante sur l'activité économique mondiale depuis mars 2020. La durée de la pandémie et ses effets négatifs à long terme sur la Société demeurent incertains. La Société a mis en œuvre des stratégies exhaustives et évolutives de gestion des activités et des risques afin de soutenir ses entreprises et d'assurer la santé et le bien-être de ses employés et de ses clients pendant la pandémie.

10.1.1 Risques stratégiques

La Société gère les risques stratégiques, y compris les risques liés à la stratégie, aux relations d'affaires clés et à la réputation, décrits ci-dessous.

Stratégie

La Société exerce ses activités dans plusieurs secteurs qui sont très concurrentiels et en constante évolution. Elle établit des stratégies visant à tenir compte des occasions et des risques et à se distinguer de façon positive à cet égard dans le marché. Si la Société n'était pas en mesure de réagir adéquatement aux fluctuations au sein du contexte commercial externe en raison de son inaction, de stratégies inefficaces ou de la mise en œuvre inadéquate des stratégies, la performance financière et la marque de la Société, ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative. Les facteurs défavorables à ces risques peuvent comprendre, sans s'y limiter :

- les changements dans le paysage concurrentiel des secteurs de la vente au détail, des services bancaires ou de l'immobilier ayant une incidence sur l'attrait de magasiner dans les entreprises de la Société et sur la valeur de ses actifs immobiliers;
- une récession, une dépression économique ou une inflation élevée ayant une incidence sur les dépenses de consommation;
- les changements au contexte politique national ou international ayant une incidence sur les coûts et la disponibilité des articles et des services et la capacité de la Société à faire des affaires;
- les changements dans le comportement d'achat des consommateurs, la démographie ou les conditions météorologiques ayant une incidence sur la pertinence des articles et services offerts par la Société;
- la transition et l'intégration d'acquisitions importantes dans le modèle d'affaires de la Société et sa capacité à réaliser les plans de performance et de croissance attendus;
- l'arrivée de nouvelles technologies et tendances ayant une incidence sur les articles, les canaux et les services de la Société;
- les événements liés à la santé publique, comme la pandémie de COVID-19, qui ont une incidence sur les activités et la performance financière de la Société ainsi que les comportements des clients.

Stratégie de gestion des risques :

La Société évalue régulièrement ses stratégies afin d'être en mesure de réaliser ses aspirations financières. Ces stratégies sont composées d'un certain nombre d'objectifs stratégiques. Au moins chaque trimestre, la Société identifie et évalue les risques externes et internes qui pourraient nuire à l'atteinte des objectifs stratégiques, ce qui comprend le suivi régulier des développements sur les plans de l'économie, de la politique, de la santé, de la démographie, de la géographie et de la concurrence au Canada et dans d'autres pays où la Société exerce ses activités, ainsi que des capacités, de la complémentarité stratégique et d'autres avantages réalisés dans le cadre d'initiatives et d'acquisitions clés. Cette approche vise à assurer la détection rapide et la communication ascendante au sein de la Société des risques importants et à faire en sorte que la direction prenne les mesures appropriées afin d'atténuer ces risques. En plus de soutenir la mise en œuvre des stratégies, cette approche permet à la direction d'évaluer l'efficacité de ses stratégies en tenant compte des conditions externes et internes, et de proposer des modifications aux objectifs stratégiques qu'elle juge appropriées.

Relations d'affaires clés

Le modèle d'affaires de la Société repose sur certaines relations d'affaires clés. Ces relations comprennent, entre autres, ses relations avec ses marchands, agents, franchisés, fournisseurs et prestataires de services.

La portée, la complexité, l'importance ou le caractère critique de ces relations d'affaires clés peuvent affecter le service à la clientèle, l'approvisionnement, la livraison des articles et la prestation des services, la sécurité de l'information et la gestion des dépenses. Si la Société ne gérait pas efficacement ces relations, la performance financière et la marque de la Société, ainsi que sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

La Société évalue régulièrement les capacités, la complémentarité stratégique et d'autres avantages réalisés des relations d'affaires clés au regard de leur apport à ses stratégies. Les structures de gouvernance, y compris les politiques, les processus, les contrats, les ententes de niveau de service et d'autres activités de gestion, sont en place en vue d'entretenir et de renforcer les relations qui sont essentielles au succès de la Société et qui répondent à ses besoins stratégiques généraux.

Les relations de la Société avec les marchands Canadian Tire sont considérées comme des relations clés. La haute direction de la Société est responsable de la gestion de ces relations, sous la supervision du chef de la direction et du conseil d'administration.

Tout au long de la pandémie, la Société a travaillé en étroite collaboration avec ses marchands, ses agents, ses franchisés, ses fournisseurs et ses prestataires de services afin d'aider à maintenir des activités commerciales sécuritaires et de continuer à répondre aux besoins des Canadiens et de nos collectivités en leur fournissant les articles et les services essentiels dont ils ont besoin.

Réputation

La solidité de la marque de la Société contribue considérablement à la réussite de la Société et elle est maintenue grâce à sa culture, à ses politiques, à ses processus et à ses investissements continus qui renforcent la confiance des parties prenantes et leurs affinités avec la Société. Le maintien et l'accroissement de la valeur de la marque permettent à la Société de croître et de réaliser ses objectifs financiers et ses aspirations stratégiques. La Société reconnaît qu'une saine gestion des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») qui sont pertinents pour ses activités contribue de façon positive à la réputation de la Société. La réputation de la Société et, par conséquent, sa marque peuvent subir l'incidence négative de divers facteurs, dont certains échappent à son contrôle. Si ces facteurs se concrétisaient, la confiance des parties prenantes dans la Société, la perception de ce que représentent sa marque et sa relation avec les clients et, subséquemment, la valeur de sa marque pourraient en souffrir considérablement. Par conséquent, la situation financière et la marque de la Société, ainsi que sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques, pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

Les stratégies de la Société comprennent des plans et des investissements afin de protéger et de rehausser sa réputation. La Société a identifié les enjeux ESG qui sont les plus pertinents pour ses parties prenantes et a investi dans la gestion de ces domaines d'intérêt de façon à ne pas se contenter de respecter les normes réglementaires, mais à les dépasser. Tous les employés doivent gérer les risques qui pourraient avoir une incidence sur la réputation de la Société et, par le fait même, sur la valeur de sa marque au moyen d'un ensemble de cadres de gestion des risques établis. La haute direction est responsable de s'assurer que les employés sont en mesure de reconnaître et de signaler les questions susceptibles de poser un risque pour la réputation. La Société surveille diverses sources afin d'identifier les enjeux qui pourraient nuire à sa réputation et elle a mis en place des processus pour répondre aux enjeux importants. Les codes d'éthique de la Société constituent le fondement des comportements éthiques au sein de la Société, et ils fournissent des directives aux employés, aux sous-traitants, aux fournisseurs et aux administrateurs quant aux valeurs éthiques et aux comportements attendus permettant de maintenir la culture d'intégrité.

10.1.2 Risques financiers

Les conditions macroéconomiques sont extrêmement cycliques et volatiles, et elles peuvent avoir une incidence importante sur la capacité de la Société à réaliser les objectifs et les aspirations stratégiques. La Société gère un certain nombre de risques financiers à l'égard des instruments financiers, des liquidités, du change et des taux d'intérêt, qui sont décrits ci-après.

Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques découlant des instruments financiers auxquels est exposée la Société ont trait aux créances sur cartes de crédit de la Banque, ainsi qu'à la valeur des instruments financiers (y compris les dérivés et les placements) de la Société utilisés pour gérer l'exposition au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque sur actions, qui sont tous assujettis à la volatilité des marchés financiers. Pour plus d'information sur les instruments financiers de la Société, leur classement, leur incidence sur les états financiers et la détermination de la juste valeur, se reporter à la note 33 des états financiers consolidés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La démarche de la Société pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera des liquidités suffisantes pour régler ses passifs à leur échéance, dans des conditions normales, avec la capacité de faire face à une certaine incertitude.

Pour une analyse détaillée du risque de liquidité de la Société, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés.

Risque de change

La Société s'approvisionne en marchandises sur les marchés mondiaux. En 2021, environ 54 pour cent, sept pour cent et 37 pour cent de la valeur des stocks achetés pour les enseignes Canadian Tire, SportChek et Mark's, respectivement, provenait directement de fournisseurs situés à l'extérieur du Canada et est libellée en dollars américains. La majorité des achats d'Helly Hansen proviennent de fournisseurs situés en Asie et sont libellés en dollars américains et en euros. Pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les coûts des achats, la Société a établi un programme de gestion du risque de change qui régit la proportion des achats prévus en dollars américains et en euros qui est couverte par la conclusion de dérivés de change. Ce programme vise à fournir une certitude quant à une partie de l'incidence des coûts liés au change pour les achats de marchandises futurs.

Comme la Société a couvert une partie importante de ses achats prévus en dollars américains à court terme, une variation des taux de change n'aura pas d'incidence significative sur cette partie des coûts liés à de tels achats. La Société exécute son programme de couverture de façon continue afin de s'assurer que les variations persistantes des taux sont reflétées dans le coût des achats en dollars américains de la Société sur la durée totale de l'horizon de couverture. Cette façon de faire assure que le coût des achats en dollars américains est aplani relativement au marché des changes, ce qui permet à la Société de différer l'incidence de fluctuations soudaines des taux de change sur les marges et d'avoir le temps d'élaborer des stratégies afin d'atténuer l'incidence d'une variation persistante des taux de change. Certains fournisseurs ont une exposition sous-jacente aux fluctuations du dollar américain, ce qui peut avoir une incidence sur le prix qu'ils demandent à la Société pour les marchandises; le programme de couverture de la Société n'atténue pas ce risque. Bien qu'il soit possible que la Société puisse transférer aux clients les variations des taux de change par l'intermédiaire des prix au détail, une telle décision serait prise en fonction de la concurrence, des conditions du marché et de la conjoncture économique.

Risque de taux d'intérêt

La Société peut recourir à des dérivés de taux pour gérer son risque de taux d'intérêt. La Société s'est dotée d'une politique qui exige que, sur une base consolidée (en excluant Franchise Trust), au moins 75 pour cent de sa dette consolidée (à court et à long terme) soit à taux d'intérêt fixe plutôt qu'à taux d'intérêt variable.

Le défaut d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces en vue de gérer ces risques financiers pourrait entraîner une insuffisance de capital pour absorber les pertes imprévues ou les diminutions de marges ou les variations de la valeur des actifs, ce qui aurait une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société a en place une politique de gestion des risques financiers approuvée par le conseil pour la gestion des instruments financiers, des liquidités, du change, des taux d'intérêts et des autres risques financiers. Le trésorier et le chef des finances assurent le respect de cette politique. Se reporter à la section 5.3 du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Plus particulièrement, les activités de couverture de la Société sont régies par cette politique. Les opérations de couverture sont effectuées auprès d'institutions financières dont la notation du crédit est élevée, et la Société surveille toute dérogation aux restrictions de sa politique.

10.1.3 Risques opérationnels

La Société gère un certain nombre de risques opérationnels, décrits ci-dessous, liés aux domaines suivants : les talents; la fonctionnalité, la résilience et la sécurité des technologies; les systèmes informatiques; les données et l'information; les activités; la présentation de l'information financière; le crédit; ainsi que les questions juridiques, la réglementation et les litiges.

Talents

Pour soutenir ses stratégies, ses objectifs et ses activités commerciales normales, la Société doit maintenir une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, ciblée et engagée. Si la Société ne gérait pas le risque lié à ses talents, sa situation financière, sa marque ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques pourraient en subir l'incidence négative.

Stratégie de gestion des risques :

La Société gère le risque lié à ses talents par l'entremise de sa structure organisationnelle, des programmes de recrutement d'employés, des systèmes de planification de la relève, des structures de rémunération, de la formation continue, des programmes de perfectionnement professionnel, des programmes axés sur la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance, de la gestion du changement, du Code d'éthique et de la gestion du rendement. La Société continue également à adopter des stratégies visant à attirer et à retenir des personnes talentueuses pour soutenir les domaines d'activité où les pénuries de main-d'œuvre et la concurrence accrue pour les talents prévalent.

Fonctionnalité, résilience et sécurité des technologies

Les technologies de la Société peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les produits, les canaux et les services de la Société. Les investissements que la Société choisit de faire dans les technologies peuvent soutenir sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques ou peuvent avoir une incidence négative sur sa situation financière, sa marque ou sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques. La pandémie de COVID-19 continue d'accélérer l'évolution du comportement des consommateurs vers le magasinage en ligne et le risque lié aux plateformes numériques et aux systèmes de TI de la Société.

Stratégie de gestion des risques :

La Société gère ses risques en investissant dans les gens, les processus, les systèmes et les outils, afin de combler ses besoins sur les plans de l'exploitation et de la sécurité et de tirer profit des avancées technologiques sur le marché.

La Société a mis en place des politiques, des processus et des contrôles portant sur les capacités, la performance, la sécurité et la disponibilité, y compris la reprise après sinistre des systèmes, de l'infrastructure et des données.

La Société surveille et analyse régulièrement ses besoins et sa performance en matière de technologie afin d'assurer l'efficacité de ses investissements et d'établir ses priorités en matière d'investissement. La Société continue d'améliorer ses plateformes numériques afin de répondre efficacement à la demande accrue des clients pour le commerce en ligne et de rehausser l'expérience client et l'expérience de commerce électronique des marchands. Les améliorations des TI liées à l'infrastructure réseau, aux appareils, à la sécurité et à la gestion des incidents soutiennent efficacement le modèle de travail à domicile.

Systèmes informatiques

La Société dépend de systèmes informatiques dans tous ses secteurs d'activités. Les systèmes informatiques de la Société sont exposés à des cybermenaces mondiales qui gagnent en fréquence et en sophistication, y compris les attaques par rançongiciel. Les méthodes utilisées pour obtenir des accès non autorisés, pour interrompre ou détériorer le service ou pour saboter les systèmes sont en constante évolution. Une fuite d'information sensible ou une perturbation des systèmes pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société a mis en place des politiques, des processus et des contrôles portant sur les capacités, la performance, la sécurité et la disponibilité, y compris la reprise après sinistre des systèmes, de l'infrastructure et des données. Des protocoles de sécurité et des politiques en matière de sécurité de l'information visent la conformité avec les normes de sécurité de l'information, notamment les renseignements appartenant aux clients et aux employés de la Société. La Société surveille activement, gère et améliore constamment sa capacité à atténuer les risques informatiques dans le cadre de ses programmes dans l'ensemble de l'entreprise. Compte tenu des risques accrus, la Société a mis en œuvre des mesures de sécurité additionnelles en ce qui a trait à la formation des employés, à la surveillance et aux tests, à la protection des systèmes, aux plans de continuité des activités et aux plans d'urgence.

Données et information

Dans le cours normal des activités, la Société recueille et conserve des données sensibles, notamment les renseignements personnels de ses clients et de ses employés, des renseignements sur ses partenaires d'affaires et des renseignements internes. L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sont cruciales pour les activités commerciales et les stratégies. Le modèle de travail à domicile a accru l'importance de la sécurité et de la confidentialité des données et de l'information.

Le manque d'intégrité et de fiabilité de l'information utilisée pour la prise de décision, ou encore la perte, la divulgation inappropriée ou l'appropriation illicite d'information sensible pourraient avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

La Société a mis en place des politiques, des processus et des contrôles qui sont conçus pour gérer et protéger les renseignements de ses clients et de ses employés et les renseignements internes durant leur cycle de vie. La Société continue d'accroître sa capacité à atténuer le risque lié à l'information parallèlement à ses programmes de gestion des risques informatiques. La Société surveille et applique ses pratiques soutenant la sécurité, le respect de la vie privée et la confidentialité des données et des renseignements sensibles.

Activités

La Société exerce des activités complexes et diversifiées dans ses unités commerciales et secteurs fonctionnels. Les sources de risque opérationnel comprennent, entre autres, le marchandisage, la chaîne d'approvisionnement, les réseaux de magasins, la gestion et l'aménagement de biens, les Services Financiers, les interruptions des activités, les exigences réglementaires et la dépendance aux technologies.

Le risque lié aux activités constitue le risque de perte potentielle découlant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus ou de systèmes internes, d'interactions humaines ou d'événements externes (comme les événements liés à la santé publique ou aux conditions météorologiques). La concrétisation de ce risque pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, de même que sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Les directives et les restrictions mises en place par les gouvernements pour faire face à la pandémie de COVID-19 ont donné lieu à la mise en œuvre de plusieurs mesures opérationnelles qui ont eu une incidence sur les bureaux, les centres d'appels, les magasins et les réseaux de distribution de la Société, notamment la fermeture temporaire d'installations, la réduction des heures d'ouverture et de la capacité des magasins, et la mise en œuvre de protocoles de nettoyage plus rigoureux et de mesures favorisant la distanciation physique. D'autres mesures gouvernementales pourraient avoir une incidence défavorable supplémentaire sur les activités et la performance financière de la Société.

Stratégie de gestion des risques :

Il incombe à la direction de chacune des enseignes et fonctions de la Société de veiller à ce que les politiques, les processus et les procédures soient conçus adéquatement et fonctionnent efficacement, en vue d'appuyer les objectifs stratégiques et les objectifs de performance de la Société, la disponibilité des services et la conformité aux règlements de l'enseigne qu'il exploite ou dirige. Pour assurer la continuité des activités et des services, la Société a déterminé les processus essentiels et élaboré des plans de continuité des activités solides pour atténuer les perturbations majeures et rétablir les activités.

Pendant la pandémie de COVID-19, la Société est demeurée concentrée sur le maintien d'activités commerciales sécuritaires et résilientes pour soutenir les Canadiens et les collectivités en leur fournissant les articles et les services essentiels pour les travaux et les loisirs de la vie ici. La Société continue de prendre les mesures et les précautions nécessaires pour protéger la santé et le bien-être de ses employés et de ses clients, y compris la mise en œuvre de protocoles de distanciation physique, les activités de nettoyage accrues et l'équipement de protection, en respectant toujours les directives avisées des autorités de santé publique.

La section 10.2 présente plus d'information sur l'exposition de la Société aux risques de chacun des secteurs d'activité.

Présentation de l'information financière

Les sociétés ouvertes comme la Société sont exposées au risque lié au retraitement et à la nouvelle publication des états financiers, qui peut résulter :

- de la non-conformité avec les normes régissant la comptabilité et la présentation de l'information financière et avec les règlements en matière de valeurs mobilières relatifs à la présentation de l'information financière;
- d'activités frauduleuses ou du défaut de maintenir un système de contrôles internes efficaces;
- de l'explication inadéquate de la performance opérationnelle, de la situation financière et des perspectives de la Société.

La concrétisation d'un ou de plusieurs de ces risques pourrait entraîner des problèmes en ce qui a trait à la réglementation ou avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

Les contrôles internes, qui comprennent les politiques, les processus et les procédures, fournissent une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers et d'autres documents d'information. Ces contrôles permettent de faire le suivi des modifications apportées aux règles et aux normes régissant la comptabilité et la présentation de l'information financière et de prendre toute mesure nécessaire. Se reporter à la section 11 pour plus de détails.

Crédit

Le risque de crédit de la Société correspond au risque qu'un client ou une contrepartie ne soit pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles; il découle principalement des activités liées au portefeuille de créances sur cartes de crédit de la Banque, des interactions de la Société avec son réseau de marchands et de franchisés et des instruments financiers, lesquels sont analysés plus en détail ci-après.

Risque de crédit à la consommation

En accordant des cartes de crédit, la Société assume certains risques quant à la capacité et à la volonté des clients de la Banque de rembourser leur prêt. À la cessation des mesures mises en place par les autorités gouvernementales en réaction à la pandémie de COVID-19, la Société pourrait s'attendre à une augmentation des défaillances des titulaires de cartes ou des pertes de valeur, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa performance financière et ses objectifs stratégiques.

Risque lié aux marchands, aux franchisés et aux clients de commerce de gros

Le risque de crédit lié aux débiteurs découle principalement des marchands, des franchisés et des clients de commerce de gros. En outre, la Société est tenue de rehausser le crédit de Franchise Trust au moyen de lettres de garantie émises par des institutions financières affichant une excellente cote de solvabilité et garanties par la Société afin d'obtenir une notation du crédit équivalente à « AAA » requise pour le financement du portefeuille de prêts aux marchands, et elle peut également fournir des garanties portant sur des ententes d'emprunt auprès de banques tierces ou des accords de rachat de stocks de marchandises dans le cadre du financement bancaire offert à certains marchands et franchisés.

Risque lié aux contreparties à un instrument financier

La politique de gestion des risques financiers de la Société vise la gestion du risque de crédit lié aux contreparties, relativement aux soldes de trésorerie, aux activités d'investissement et à l'utilisation de dérivés financiers. La Société limite son exposition au risque de crédit lié aux contreparties en ne faisant affaire qu'avec des institutions financières et d'autres contreparties affichant une excellente cote de solvabilité, de même qu'en gérant dans certaines limites l'exposition au risque de crédit et la durée jusqu'à l'échéance. Le portefeuille d'instruments financiers de la Société est réparti entre des institutions financières, les gouvernements provinciaux et fédéral et, dans une moindre mesure, des sociétés émettrices qui reçoivent des notations d'au moins deux agences de notation et qui ont une notation du crédit minimale (s'ils ont deux notations) ou médiane (s'ils ont trois notations ou plus) de « A (faible) » ou d'une catégorie équivalente ou meilleure et des émetteurs de titres adossés à des créances qui reçoivent des notations d'au moins deux agences de notation et qui ont une notation du crédit minimale équivalente à « AAA ».

Le défaut de gérer efficacement ce risque pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

Stratégie de gestion des risques :

Des politiques, des processus et des contrôles approuvés par le conseil sont employés pour gérer et atténuer l'exposition de la Société au risque de crédit et font l'objet d'une surveillance pour s'assurer de leur respect des limites établies.

Se reporter à la section 10.2.2 pour plus de renseignements sur l'exposition au risque de crédit à la consommation de la Société et sur les stratégies d'atténuation des risques de la Banque.

Pour plus d'information sur l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, en plus des montants présentés dans les bilans consolidés, se reporter à la note 5.3.2 des états financiers consolidés.

Pour plus d'information sur la correction de valeur pour perte de valeur des créances sur prêts, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés.

Questions juridiques, réglementation et litiges

La Société fait l'objet, ou pourrait faire l'objet, de réclamations, de litiges ou de poursuites judiciaires ou faire face à des questions liées à la conformité aux règlements survenant dans le cours normal des activités. L'issue d'un litige ne peut être prédite ni garantie. Les décisions défavorables pourraient avoir une incidence négative importante sur la situation financière et la marque de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques. Des lois et des règlements additionnels (y compris des initiatives liées aux changements climatiques) pourraient être adoptés ou mis en œuvre, ce qui pourrait imposer des contraintes additionnelles aux activités de la Société, et avoir une incidence négative sur sa performance financière.

Le risque lié à la réglementation s'entend du risque que les activités, le bénéfice ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation, la marque ou la réputation de la Société subissent l'incidence négative du défaut de se conformer ou de s'adapter à la réglementation actuelle et en évolution ou aux attentes en matière de réglementation.

Stratégie de gestion des risques :

Diverses politiques, divers processus et divers contrôles approuvés par le conseil tiennent compte des exigences relatives à la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques réglementaires applicables. Une équipe de professionnels du droit aide les employés à atténuer et à gérer les risques liés aux réclamations et aux réclamations potentielles, aux litiges et aux poursuites judiciaires. Le service de la conformité juridique de la Société veille à ce que l'organisation respecte les lois et formule des lignes directrices à son intention, et est responsable du développement et de la maintenance d'un système de gestion de la conformité avec la réglementation. Parmi les activités ayant pour but d'aider la Société à adhérer aux normes à cet égard, mentionnons la communication des exigences réglementaires, la prestation de conseils, de même que des activités de formation, de mise à l'essai et de surveillance. Elles comprennent également la présentation des déficiences en matière de contrôles, ainsi que leur signalement à la haute direction.

10.2 Risques des secteurs d'activités

10.2.1 Risques d'entreprise du secteur Détail

Dans le cours normal des activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à sa performance opérationnelle. Certains risques continuent d'être amplifiés par la pandémie de COVID-19 en cours. Les risques d'entreprise les plus pertinents du secteur Détail sont énumérés ci-dessous. Se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements sur les stratégies de gestion des risques de la Société.

Risque lié à la saisonnalité

Canadian Tire génère une part importante de ses produits de la vente d'articles saisonniers et doit par conséquent composer avec une certaine instabilité des ventes découlant de conditions météorologiques inhabituelles. Dans la mesure du possible, Canadian Tire atténue ce risque grâce à un éventail de produits variés, à une gestion proactive des assortiments et à des pratiques efficaces en matière d'approvisionnement et de gestion des stocks, ainsi qu'au développement de produits et d'offres qui stimule la demande des clients pour des articles non saisonniers et offerts tout au long de l'année, qui ne sont pas touchés directement par les conditions météorologiques.

Les activités de Mark's fluctuent en fonction des saisons, le quatrième trimestre générant d'ordinaire la plus grande part des ventes et du bénéfice annuel. Les rapports détaillés des ventes et les modules de planification des marchandises aident Mark's à atténuer les risques et les incertitudes liés aux conditions météorologiques inhabituelles de même qu'au comportement des consommateurs pendant l'importante saison hivernale; toutefois, ils ne peuvent éliminer entièrement ces risques puisque certaines commandes de marchandises, particulièrement une grande partie de celles provenant d'outre-mer, doivent être passées bien avant que la saison ne soit amorcée.

SportChek subit l'incidence des tendances saisonnières qui caractérisent généralement l'industrie des vêtements, des chaussures et des biens durables. SportChek tente de réduire l'incidence de la saisonnalité des activités en modifiant la composition de ses marchandises à certains moments de l'année afin de refléter la demande des consommateurs.

Comportement des consommateurs et habitudes de magasinage en évolution

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la Société a observé un changement accru du comportement des consommateurs avec une augmentation sans précédent de la demande de magasinage en ligne. L'incapacité à offrir des plateformes numériques attrayantes, conviviales et sécurisées qui répondent aux attentes changeantes des magasiniers en ligne pourrait avoir une incidence négative sur la réputation de la Société, désavantager la Société par rapport à la concurrence ou avoir une incidence négative sur les activités. Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille le contexte concurrentiel, les nouveautés numériques et les tendances de commerce électronique pour s'assurer que ses initiatives stratégiques sont conçues de façon à maintenir le positionnement concurrentiel et à demeurer pertinentes.

Risque lié à la chaîne d'approvisionnement

Une proportion considérable de l'assortiment d'articles de la Société provient de fournisseurs étrangers, ce qui étend la chaîne d'approvisionnement et accroît le délai entre le point de commande et le point de livraison. Canadian Tire, Mark's et SportChek ont recours à des ressources internes et à des prestataires de services logistiques pour gérer la circulation des marchandises acquises à l'étranger auprès des fournisseurs vers les centres de distribution et les magasins de détail de la Société. Par conséquent, la Société pourrait être touchée par une interruption de la chaîne d'approvisionnement découlant d'une défaillance de la part des fournisseurs étrangers, des pandémies, des événements météorologiques extrêmes, des risques géopolitiques, des pénuries de matières premières et de composantes, des conflits de travail ou un manque de capacités aux ports ainsi que de risques relatifs à des retards ou à des pertes de marchandises en transit. Afin d'atténuer ces risques, la Société utilise des systèmes avancés de suivi et des outils de visibilité, choisit avec soin ses fournisseurs et établit de bonnes pratiques d'approvisionnement, entretient des liens solides avec les sociétés de transport et les autorités portuaires et autres autorités en matière d'expédition et se dote de contrats d'assurance maritime. Les relations stratégiques clés avec les fournisseurs et la capacité d'utiliser les stocks d'autres enseignes de détail ont contribué à la capacité de la Société à répondre à la demande des clients au cours du trimestre.

Risque lié à l'approvisionnement éthique

Les articles sont approvisionnés dans des usines situées dans des pays en voie de développement où les conditions de travail et les lois du travail retiennent beaucoup l'attention du public, ce qui pose un risque accru quant à la réputation et à la marque de la Société. Afin d'atténuer ces risques, la Société travaille de concert avec ses fournisseurs pour s'assurer que les articles sont approvisionnés, fabriqués et transportés selon les normes établies dans le Code d'éthique professionnelle à l'intention des fournisseurs. La Société utilise également la méthodologie d'audit des usines de la Business Social Compliance Initiative (la « BSCI ») pour évaluer les pratiques d'embauche et d'emploi, ainsi que les normes de santé et de sécurité de ses fournisseurs étrangers.

Risque environnemental

Les risques environnementaux liés à la transition mondiale vers une économie carboneutre et les répercussions physiques des changements climatiques ont une incidence sur la Société. La Société surveille ces risques et continue d'élaborer des stratégies et des plans à cet égard. Le risque environnemental auquel la Société est exposée se rapporte également au stockage, à la manutention et au recyclage de certaines matières. La Société a établi et suit des politiques et des pratiques exhaustives en matière de responsabilité environnementale afin d'éviter des répercussions négatives sur l'environnement, de se conformer aux lois sur la protection de l'environnement et de protéger la réputation de la Société. Elle respecte les exigences en matière de gestion environnementale applicables et prend les mesures nécessaires pour gérer la fin de vie des produits conformément à ces exigences. Le programme de conformité aux règlements de la Société comprend des études d'impact environnemental et la remise en état de sites contaminés, au besoin, en plus d'une couverture d'assurance en matière d'environnement.

Risque lié aux prix des marchandises et risque d'interruption

Les fluctuations du prix du pétrole peuvent avoir une incidence sur la performance opérationnelle de la Division pétrolière. Le prix de gros de l'essence est assujéti aux conditions de l'offre et de la demande du pétrole à l'échelle mondiale, aux politiques intérieures et étrangères, aux spéculations sur les marchandises, à la conjoncture économique mondiale et aux interruptions possibles de la chaîne d'approvisionnement par suite de catastrophes naturelles et de celles causées par l'humain ou des événements liés à la santé publique comme des pandémies. Pour atténuer ce risque à l'égard de sa rentabilité, la Division pétrolière contrôle rigoureusement ses coûts d'exploitation et conclut des ententes d'achat d'essence à long terme avec des grossistes d'essence intégrés. La Division pétrolière accroît également sa rentabilité grâce à une stratégie exhaustive de marketing conjoint avec d'autres enseignes de détail et aux activités connexes dégagant des marges plus élevées, comme les ventes dans les dépanneurs et les lave-autos.

Risque lié à l'obsolescence du marché

Tous les détaillants de vêtements sont exposés aux préférences sans cesse changeantes des consommateurs en matière de mode. Le risque a augmenté en raison de l'incidence de la pandémie sur le comportement des consommateurs. SportChek et Mark's atténuent ce risque en s'assurant de positionner leur marque, d'observer les préférences des consommateurs, de prévoir la demande et d'apporter un soin particulier au choix des marchandises et au processus de développement des articles chez Mark's. SportChek offre un vaste assortiment d'articles de marques reconnues et de marques privées sous diverses enseignes et s'est associée à des fournisseurs nationaux de marques réputées qui améliorent constamment leurs assortiments pour tenir compte des préférences des clients. SportChek a en outre recours à diverses pratiques de gestion des stocks, notamment certaines ententes avec des fournisseurs pour gérer les articles non vendus et pour offrir des réductions de prix en dollars afin de compenser la détérioration de la marge résultant de la liquidation de stocks désuets. Mark's cible particulièrement les consommateurs à la recherche de vêtements tout-aller durables de tous les jours, ce qui lui permet d'être moins exposée aux variations des tendances que les détaillants ciblant les vêtements et les accessoires à la dernière mode. La catégorie des vêtements de travail de Mark's est exposée aux fluctuations des secteurs des ressources et de la construction.

10.2.2 Risques d'entreprise du secteur Services Financiers

Dans le cours normal des activités, les Services Financiers sont exposés à des risques pouvant éventuellement nuire à leur performance opérationnelle. Certains risques ont été amplifiés par la pandémie de COVID-19. Les risques d'entreprise les plus pertinents du secteur Services Financiers sont énumérés ci-dessous. Se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements sur les stratégies de gestion des risques de la Société.

Risque de crédit à la consommation

Les Services Financiers octroient du crédit à leurs clients par l'intermédiaire de leurs cartes de crédit qui peuvent comporter diverses options de paiement. En octroyant du crédit, les Services Financiers encourent certains risques quant à la capacité et à la volonté de leurs clients de rembourser une dette. Les Services Financiers gèrent le risque de crédit afin de maximiser la rentabilité, dans le cadre de la politique interne de gestion des risques, par les moyens suivants :

- Ils ont recours à des modèles évolués de notation dans le but d'effectuer un suivi constant de la solvabilité de leurs clients.
- Ils font appel à la technologie la plus récente pour prendre des décisions avisées pour chacun des comptes de manière à réduire le risque de crédit.
- Ils ont adopté une technologie visant à améliorer l'efficacité du processus de recouvrement.
- Ils suivent de près le contexte macroéconomique, particulièrement en ce qui a trait aux niveaux de la dette à la consommation, aux taux d'intérêt, à la situation de l'emploi et aux niveaux des revenus.

Au plus fort de la pandémie, les Services Financiers ont constaté une réduction des dépenses liées aux cartes de crédit à la consommation, et ils ont soutenu les titulaires de cartes au moyen de divers programmes de soutien qui répondaient aux besoins des titulaires de cartes en cette période d'incertitude économique. Bien que le soutien du gouvernement et des prêteurs à l'intention des consommateurs et des entreprises ait évolué pour devenir plus ciblé au cours de la pandémie, certaines mesures demeurent en place. Les Services Financiers s'attendent à une augmentation des défaillances des titulaires de carte ou des pertes de valeur lorsque les divers programmes d'aide gouvernementale prendront fin.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement s'entend du risque que les Services Financiers ne soient pas en mesure de remplir leurs obligations de financement ou d'obtenir du financement à un coût raisonnable. Les Services Financiers atténuent ce risque en maintenant des sources de financement diversifiées qui comprennent la titrisation de créances, des certificats de placement garanti émis par l'entremise de courtiers, des dépôts de détail et des marges de crédit bancaire engagées. Ce risque est également atténué par le maintien d'un ensemble de titres négociables de haute qualité qui peuvent être utilisés comme source de liquidités en cas de crise à court terme. La Banque Scotia a consenti à la BCT une facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de 500,0 millions de dollars et des facilités d'achat de billets de 1,75 milliard pour l'achat de billets de premier rang et de billets subordonnés émis par GCCT, facilités qui sont toutes deux engagées jusqu'en octobre 2024. Certaines mesures réglementaires sont surveillées, comme le ratio de couverture par les liquidités et les flux de trésorerie nets cumulatifs. Pour plus d'information sur les sources de financement des Services Financiers, se reporter à la section 5.5.

Risque de taux d'intérêt

Le secteur Services Financiers est exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur les produits d'intérêts nets et sur la valeur économique nette. Une portion importante de la capitalisation est à taux fixe, ce qui réduit le risque de taux d'intérêt. Une variation de un pour cent des taux d'intérêt n'a pas d'incidence importante sur les produits d'intérêts nets ni sur la valeur économique nette. Les Services Financiers ont également recours à des couvertures de taux d'intérêt pour gérer leur exposition aux hausses futures des taux d'intérêt.

Risque lié à la réglementation

Le risque lié à la réglementation s'entend du risque que les activités, le bénéfice ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation de l'entreprise subissent l'incidence négative du défaut de se conformer ou de s'adapter à la réglementation actuelle et en évolution ou aux attentes en matière de réglementation. Le service de la conformité de la Banque est responsable du développement et de la maintenance d'un système de gestion de la conformité avec la réglementation. Parmi les activités ayant pour but d'aider le secteur Services Financiers à adhérer aux normes à cet égard, mentionnons la communication des exigences réglementaires, la prestation de conseils, de même que des activités de formation, de mise à l'essai et de surveillance et le signalement des déficiences en matière de contrôles à la haute direction.

10.2.3 Risques d'entreprise du secteur CT REIT

Dans le cours normal des activités, CT REIT est exposée à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à sa performance opérationnelle. Certains risques clés propres aux activités de CT REIT sont énumérés ci-après. Se reporter à la section 4 de la notice annuelle de CT REIT et à la section 12, Gestion des risques d'entreprise, du rapport de gestion de CT REIT pour la période close le 31 décembre 2021, qui ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion, pour une analyse des risques qui ont une incidence sur les activités de CT REIT, et à la section 10.1 du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les stratégies de gestion des risques.

Contexte économique externe

CT REIT est exposée aux risques découlant des fluctuations ou des changements fondamentaux dans le contexte commercial externe, ce qui peut comprendre les changements de la conjoncture économique actuelle et future, la stabilité économique des marchés locaux, la concentration géographique et sectorielle, les comportements de magasinage au détail et les habitudes des consommateurs, ainsi que la concurrence accrue parmi les investisseurs, les promoteurs, les propriétaires et les exploitants d'immeubles semblables.

En réaction à la pandémie de COVID-19, les autorités gouvernementales ont mis en œuvre d'importants programmes d'aide afin de fournir un soutien économique aux particuliers et aux entreprises. Bien qu'à court terme ces mesures aient atténué certains effets de la pandémie, à long terme, elles pourraient ne pas suffire à compenser entièrement son incidence négative ou les conditions de récession qu'elle pourrait créer.

Relations d'affaires clés

La relation de CT REIT avec son porteur de parts majoritaire, la Société, est cruciale pour sa stratégie d'affaires. Les principaux facteurs au cœur de cette relation comprennent les situations où les intérêts de la Société et de CT REIT entrent en conflit, y compris le fait que les produits de CT REIT sont tributaires de la capacité de la Société à s'acquitter de ses obligations de locataire et à renouveler ses contrats de location, la concentration des locataires, la dépendance à l'égard des services d'employés clés, y compris certains employés de la Société, ainsi que les renouvellements de contrat de location et les hausses de loyer de la Société.

Aspects financiers

Les risques associés aux conditions macroéconomiques, qui sont extrêmement cycliques et volatiles, pourraient avoir une incidence importante sur CT REIT. Parmi ces risques, nommons les variations des taux d'intérêt, la disponibilité de capital, les risques liés au prix des parts et le niveau de levier financier de CT REIT.

Conformité en matière juridique et réglementaire

Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements, ainsi qu'aux changements aux lois et aux règlements applicables aux activités de CT REIT pourrait avoir une incidence négative, y compris en ce qui concerne les risques liés à l'impôt, les risques liés à la réglementation et les risques liés à l'environnement.

Activités

CT REIT est assujettie au risque qu'une perte directe ou indirecte des capacités d'exploitation se produise en raison de risques liés aux immeubles, aux projets d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, aux catastrophes, aux événements liés à la santé publique comme les pandémies, aux cyberincidents, aux changements climatiques, à la planification inefficace de la continuité des activités et des situations d'urgence, et aux pénuries de talents.

D'autres mesures gouvernementales liées à la COVID-19 pourraient avoir une incidence négative supplémentaire sur les activités et la performance financière de la FPI.

La santé et le bien-être des employés, des locataires, des employés des locataires et des clients de CT REIT sont demeurés une priorité absolue tout au long de la pandémie, et la FPI a continué de prendre les mesures et les précautions nécessaires pour les protéger et les soutenir, en respectant les directives avisées du gouvernement et des autorités de santé publique.

11. Contrôles et procédures

11.1 Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir un système de contrôles et de procédures à l'égard de la communication au public de l'information financière et des autres éléments d'information de la Société. Ces contrôles et procédures sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est rassemblée et présentée à la haute direction en temps utile, notamment au chef de la direction et au chef des finances, de sorte qu'elle peut prendre des décisions appropriées concernant la communication de l'information au public.

Le système de contrôles et de procédures de communication de l'information de la Société comprend, sans s'y restreindre, la directive sur la communication d'information sur l'exploitation, ses codes d'éthique, le fonctionnement efficace du comité responsable de la communication de l'information, les procédures en place pour cerner systématiquement les questions justifiant la prise en considération de la communication de l'information, les processus de vérification concernant certains critères d'ordre financier et non financier ainsi que les renseignements contenus dans les rapports annuels et intermédiaires déposés, y compris les états financiers consolidés, les rapports de gestion, la notice annuelle et les autres documents et informations externes.

Conformément aux exigences du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), une évaluation du caractère adéquat de la conception (trimestriellement) et de l'efficacité du fonctionnement (annuellement) des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision de la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, au 1^{er} janvier 2022. L'évaluation portait sur l'examen de la documentation, les enquêtes et les autres procédures que la direction jugeait appropriées dans les circonstances. Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et des procédures de communication de l'information étaient efficaces au 1^{er} janvier 2022.

11.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est également responsable de la mise en place et du maintien d'un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend, sans s'y restreindre, des politiques et des procédures détaillées liées à la comptabilité générale et à la présentation de l'information financière ainsi que des contrôles à l'égard des systèmes qui traitent et condensent les transactions. Les procédures relatives à l'information financière de la Société englobent aussi la participation active de spécialistes financiers qualifiés, de membres de la haute direction ainsi que du comité d'audit.

Tous les systèmes de contrôle interne, peu importe la qualité de leur conception, comportent des limites inhérentes. Par conséquent, ces systèmes, qui n'en sont pas moins jugés efficaces, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable relativement à la préparation et à la présentation des états financiers.

Conformément aux exigences du Règlement 52-109, la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a procédé à une évaluation du caractère adéquat de la conception (trimestriellement) et de l'efficacité du fonctionnement (annuellement) du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, comme il est défini aux termes du Règlement 52-109, au 1^{er} janvier 2022. Lors de cette évaluation, la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a utilisé les critères énoncés dans l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. L'évaluation comprenait notamment un examen de la documentation des contrôles, l'évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des contrôles, ainsi que les conclusions qui en ont été tirées. Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 1^{er} janvier 2022 pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière conformément aux normes IFRS.

11.3 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière, à l'exception de ce qui suit.

12. Durabilité environnementale

La Société met en œuvre des initiatives de développement durable visant à réduire la consommation d'énergie et les déchets. S'alignant sur les efforts déployés à l'échelle mondiale et au Canada pour lutter contre les changements climatiques, la Société s'est également fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES »). Les avantages environnementaux réalisés dans le cadre de nos initiatives de développement durable sont présentés dans le tableau ci-dessous. Pour plus de détails sur nos initiatives de développement durable et notre performance en matière de durabilité, se reporter à notre site Web, à l'adresse <https://corp.canadiantire.ca/French/durabilite/durabilite-environnementale/default.aspx>, qui n'est pas intégré par renvoi dans les présentes, et à la section 2.8, Responsabilité de l'entreprise de la notice annuelle de la Société, disponible à l'adresse <http://www.sedar.com>.

	Économie de consommation énergétique ¹ (en gigajoules)	Production d'énergie faible en carbone ² (en gigajoules)	Réduction des émissions de gaz à effet de serre ¹ (en tonnes d'éq. CO ₂)	Réduction de la quantité de déchets ¹ (en tonnes)	Réduction de la quantité de déchets ³ (en tonnes)	(%)
Produits et emballages ⁴	24 494	—	3 234	17 618	—	
Transport des produits ⁵	4 204	—	296	84	—	
Activités commerciales et activités de détail ⁶	41 386	36 951	2 642	4 391	28 022	78,9 %
Total	70 084	36 951	6 172	22 093	28 022	78,9 %

1. L'économie est déterminée par rapport au scénario de référence, qui est défini comme étant « ce qui serait le plus probablement arrivé en l'absence d'une initiative de développement durable ». Les améliorations concernent les initiatives spécifiques présentées et ne représentent pas la totalité des améliorations apportées au secteur de la chaîne de valeur.
2. Représente l'énergie produite par les installations de panneaux solaires. Pour que l'énergie soit considérée comme faible en carbone, les émissions de GES résultant de l'énergie produite doivent être moins élevées que pour la production d'énergie traditionnelle. Cette énergie est acheminée au réseau de distribution d'électricité de l'Ontario pour la consommation générale dans la province.
3. Les matières détournées des sites d'enfouissement grâce à la réutilisation, au recyclage et au compostage.
4. La réduction de la consommation énergétique réalisée résulte du transport de produits et d'emballages optimisés, de la réduction de la consommation énergétique réalisée des clients résultant de la vente d'articles écoénergétiques et de la réduction des déchets liée à la réduction des emballages, des dommages et des déchets liés aux produits à la fin de vie utile et, à compter de 2019, des initiatives d'économie de papier, comme la réduction des circulaires, qui étaient auparavant classées dans les activités commerciales et les activités de détail.
5. La réduction de la consommation énergétique réalisée résulte de l'utilisation de modes de transport et de véhicules à faible consommation d'essence (un train routier, par exemple).
6. La réduction de la consommation énergétique des bâtiments et des activités au moyen d'initiatives en matière d'efficacité énergétique (par exemple, de nouvelles constructions et des réaménagements), de l'énergie renouvelable produite par les panneaux solaires installés sur les toits, et le pourcentage de déchets détournés des sites d'enfouissement résultant des initiatives de gestion des déchets dans les magasins et les centres de distribution.

13. Information prospective et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative à l'information prospective

Le présent document contient de l'information de nature prospective qui est fondée sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme la performance financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société. L'information prospective décrite ou intégrée par renvoi dans le présent document comprend, sans s'y limiter, l'information concernant les éléments suivants :

- le programme d'efficacité opérationnelle de la Société, y compris l'objectif en matière d'économies annualisées, à la section 3.1.1;
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A, à la section 5.1.

L'information prospective fournit des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permet aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Certaines informations autres que l'information historique figurant dans le présent document, y compris, mais sans s'y limiter, l'information ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société, peuvent constituer de l'information prospective. L'information prospective est souvent, mais pas toujours, signalée par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. L'information prospective repose sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle cette information est communiquée.

Par sa nature, l'information prospective exige que la direction pose des hypothèses et soit assujettie à des facteurs de risque et à des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions de la direction soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les hypothèses importantes et les avis de la direction, qui pourraient s'avérer inexacts, comprennent, sans s'y limiter, la durée et l'incidence de la COVID-19, y compris les mesures adoptées par les autorités gouvernementales ou publiques en réaction à la pandémie, l'efficacité de certaines mesures de performance, les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans le contexte concurrentiel, les capacités fondamentales de la Société et les attentes quant à la capacité de la Société à disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses obligations contractuelles. Les attentes de la direction quant au programme d'efficacité opérationnelle sont fondées sur des hypothèses liées aux économies de coût et aux gains d'efficacité opérationnelle anticipés. Bien que la Société estime que l'information prospective présentée dans ce document repose sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, une telle information est nécessairement assujettie à des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. Certains de ces facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, mais qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats présentés dans l'information prospective, comprennent : a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des dirigeants et des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des franchisés Mark's et SportChek de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer des articles de ses marques maison et ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences et les attentes changeantes des consommateurs envers le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les effets possibles sur les activités de la Société de conflits internationaux, des contextes politiques et d'autres faits nouveaux, notamment les changements concernant ou touchant les questions économiques et commerciales ainsi que l'écllosion de contagions et de maladies pandémiques; g) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, aux cybermenaces, à la gestion et à l'aménagement de biens, aux risques liés à l'environnement, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, aux changements climatiques, aux prix des marchandises et à la continuité des activités; h) les

relations de la Société avec les marchands, les franchisés, les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers; i) les modifications aux lois, aux règles, aux règlements et aux politiques applicables aux activités de la Société; j) le risque d'atteinte à la réputation et à la marque de la Société; k) le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; l) la structure du capital, la stratégie de financement, le programme de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société; m) la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations réglementaires requises; n) la capacité de la Société à conclure toute acquisition proposée; et o) la capacité de la Société à réaliser les avantages et les synergies attendus de ses acquisitions. En ce qui concerne l'information à l'égard du programme d'efficacité opérationnelle de la Société, ces facteurs de risque comprennent aussi : a) la possibilité que la Société ne réalise pas les économies annualisées ciblées; b) la possibilité que la Société n'atteigne pas les économies annualisées ciblées dans le délai annoncé; c) la possibilité que le programme entraîne des répercussions inattendues sur la performance globale; et d) la possibilité que les coûts non récurrents et les dépenses d'investissement liés au programme soient plus importants que prévu. La Société signale que la liste de facteurs de risque et d'hypothèses importants qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer l'information prospective et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celle-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque, les incertitudes et les hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent significativement des prévisions, des projections, des attentes ou des conclusions, se reporter à la section 10 (Risques clés et gestion des risques) du présent rapport de gestion et à toutes les sous-sections qui s'y rapportent, ainsi qu'aux autres documents publics déposés par la Société, disponibles sur le site de SEDAR (Système d'analyse et de recherche électroniques), aux adresses <http://www.sedar.com> et <https://investors.canadiantire.ca>.

L'information prospective présentée dans ce document reflète certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. Elle ne tient pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents, ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de cette information sur les activités de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sous réserve des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- les rapports annuels et trimestriels aux actionnaires;
- les communiqués de presse trimestriels sur les résultats, les fiches d'information et d'autres documents, y compris les transcriptions des conférences téléphoniques et les webdiffusions (archivées pendant un an);
- de l'information supplémentaire comme les présentations et les vidéos à l'intention des investisseurs;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- l'information aux détenteurs de titres d'emprunt;
- la démarche de la Société en matière de gouvernance d'entreprise.

Le rapport aux actionnaires, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les états financiers trimestriels et les rapports de gestion de la Société sont également disponibles à l'adresse <http://www.sedar.com>.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

14. Parties liées

Martha Billes et Owen Billes sont ensemble les propriétaires véritables, ils contrôlent ou ils dirigent environ 61,4 pour cent des actions ordinaires de la Société par l'intermédiaire de deux sociétés fermées, soit Tire 'N' Me Pty. Ltd. et Albikin Management Inc.

Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont des marchands ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec des parties liées, telles qu'elles sont définies par les normes IFRS, ont été négligeables au cours de l'exercice.

15. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 3 février 2022, CT REIT a émis des débetures de premier rang non garanties de série H à 3,029 pour cent pour un montant global de 250 millions de dollars, arrivant à échéance le 5 février 2029.

Le 11 février 2022, CT REIT a procédé au rachat anticipé de ses débetures de premier rang non garanties de série A à 2,852 pour cent d'un montant de 150 millions de dollars, arrivant à échéance le 9 juin 2022.

Le 16 février 2022

Index des états financiers consolidés et notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS	77	Note 13. Immobilisations corporelles	121
		Note 14. Contrats de location	122
		Note 15. Filiales	124
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	78	Note 16. Impôt sur le résultat	126
		Note 17. Dépôts	128
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS		Note 18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	128
Bilans consolidés	82	Note 19. Provisions	129
États consolidés du résultat net	83	Note 19. Éventualités	129
États consolidés du résultat global	84	Note 21. Emprunts à court terme	129
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	85	Note 22. Emprunts	130
États consolidés des variations des capitaux propres	86	Note 23. Dette à long terme	130
		Note 24. Autres passifs à long terme	132
		Note 25. Avantages du personnel	132
NOTES ANNEXES		Note 26. Capital social	133
Note 1. La Société et ses activités	87	Note 27. Paiements fondés sur des actions	135
Note 2. Base d'établissement	87	Note 28. Produits	137
Note 3. Principales méthodes comptables	92	Note 29. Coûts des activités génératrices de produits	138
Note 4. Gestion du capital	106	Note 30. Frais de vente, généraux et administratifs	138
Note 5. Gestion des risques financiers	108	Note 31. Charges financières nettes	139
Note 6. Secteurs opérationnels	111	Note 32. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie	139
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie	113	Note 33. Instruments financiers	140
Note 8. Créances clients et autres débiteurs	114	Note 34. Garanties et engagements	144
Note 9. Créances sur prêts	114	Note 35. Parties liées	146
Note 10. Créances à long terme et autres actifs	117	Note 36. Événements postérieurs à la date de clôture	146
Note 11. Goodwill et immobilisations incorporelles	118		
Note 12. Immeubles de placement	120		

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société ») est responsable de l'intégrité et de la fiabilité des états financiers consolidés ci-joints. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des jugements et des estimations. Tous les renseignements financiers contenus dans le rapport de gestion sont conformes à ceux qui sont présentés dans ces états financiers consolidés.

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir des systèmes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les registres financiers sont fiables et peuvent servir de base adéquate à la préparation d'états financiers avec exactitude et en temps opportun. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société conformément au cadre établi dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), et a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace en date de ces états financiers consolidés.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement aux états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité se compose uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Il se réunit avec les membres de la direction et avec les auditeurs indépendants de la Société, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour passer en revue les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration. Le comité d'audit est chargé de formuler des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la nomination des auditeurs de la Société et, sous réserve de l'approbation des actionnaires autorisant le conseil d'administration à le faire, d'approuver leur rémunération et les conditions de leur mission. Par ailleurs, le comité d'audit se réunit avec les auditeurs, sans que la direction soit présente, afin de discuter des résultats de leur audit.

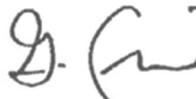
Les états financiers consolidés ont fait l'objet d'un audit par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président directeur et chef des finances,



Greg Hicks



Gregory Craig

Le 16 février 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de La Société Canadian Tire Limitée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société ») et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2022 et au 2 janvier 2021, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 1^{er} janvier 2022 et le 2 janvier 2021, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2022 et au 2 janvier 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Description de la question clé de l'audit – correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit

L'estimation de la correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit de la Société est évaluée au moyen d'un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Comme il est présenté aux notes 2 et 9 des états financiers consolidés, la Société a comptabilisé une correction de valeur de 841,5 millions de dollars au titre des créances sur cartes de crédit dans son bilan consolidé au moyen du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. La correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit représente une estimation comptable complexe fondée sur une évaluation de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance de chaque détenteur de carte. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues de la Société a recours à l'analyse des données historiques, à des indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaillance ou de défaut pour estimer le montant des créances sur cartes de crédit qui pourrait faire l'objet de défaillances par suite d'événements passés ou futurs, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité de ces créances sur cartes de crédit. Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont évaluées à des montants équivalant : i) à des pertes de crédit attendues sur 12 mois; ou ii) aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie des créances sur cartes de crédit qui ont connu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe des indications objectives de dépréciation.

Rapport de l'auditeur indépendant

La correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit a été identifiée comme une question clé de l'audit, étant donné la complexité intrinsèque des modèles, des hypothèses et des jugements et l'interdépendance de ces variables dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Bien que de nombreuses estimations et hypothèses soient requises, celles qui présentent le degré le plus élevé de subjectivité et l'incidence la plus élevée sur la correction de valeur sont liées à la probabilité de défaillance, à l'exposition en cas de défaillance, à la perte en cas de défaillance, à l'augmentation importante du risque de crédit, aux pertes de crédit sur la durée de vie, au taux d'intérêt effectif, aux scénarios prospectifs, y compris la pondération de ces scénarios et l'application du jugement d'expert en matière de crédit ainsi que l'incidence de la COVID-19. Ces questions exigeaient un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur et un effort accru dans le cadre de l'audit, ainsi que la participation de spécialistes de la modélisation financière.

Traitement de la question clé de l'audit au cours de l'audit

Nos procédures d'audit liées aux tests des modèles, des hypothèses et des jugements utilisés par la direction pour estimer les pertes de crédit attendues comprennent, entre autres :

- Évaluer l'efficacité des contrôles internes de la direction relativement aux données du portefeuille de cartes de crédit, la gouvernance et la surveillance à l'égard des résultats modélisés et le recours au jugement d'experts en matière de crédit;
- Évaluer l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation des pertes de crédit attendues;
- Avec l'aide de spécialistes de la modélisation financière :
 - Évaluer la méthode de correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société et les hypothèses clés utilisées pour assurer la conformité aux IFRS;
 - Évaluer le caractère approprié de la méthode et des données utilisées dans les modèles pour estimer la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaillance, la perte en cas de défaillance, l'augmentation importante du risque de crédit, les pertes de crédit sur la durée de vie et la conception des scénarios prospectifs, y compris la pondération de ces scénarios;
 - Évaluer les évaluations quantitatives des pertes de crédit attendues en comparant l'estimation de la direction en ce qui a trait à la probabilité de défaillance aux taux de défaillance réels et en comparant les estimations de la direction en ce qui a trait à l'exposition en cas de défaillance et à la perte en cas de défaillance aux pertes réelles passées;
 - Sur la base d'un échantillon, les pertes de crédit attendues ont été recalculées de façon indépendante;
 - Évaluer les évaluations qualitatives comprises dans les pertes de crédit attendues en comparant les jugements d'experts en matière de crédit de la direction aux tendances macroéconomiques et en évaluant ces jugements afin de s'assurer qu'ils reflètent la qualité du crédit du portefeuille de cartes de crédit, y compris l'incidence de la COVID-19.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent :

- le rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Adam Charles Burke.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 16 février 2022
Toronto (Ontario)

Bilans consolidés

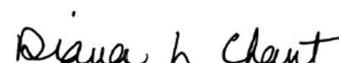
(en millions de dollars canadiens)

	Au 1 ^{er} janvier 2022	Au 2 janvier 2021
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 751,7 \$	1 327,2 \$
Placements à court terme	606,2	643,0
Créances clients et autres débiteurs (note 8)	970,4	973,6
Créances sur prêts (note 9)	5 613,2	5 031,8
Stocks de marchandises	2 480,6	2 312,9
Impôt sur le résultat à recouvrer	1,7	21,9
Charges payées d'avance et dépôts	216,1	193,8
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6,7	42,6
Total des actifs courants	11 646,6	10 546,8
Créances à long terme et autres actifs (note 10)	593,5	631,9
Placements à long terme	175,1	146,2
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 11)	2 372,2	2 372,8
Immeubles de placement (note 12)	460,7	385,8
Immobilisations corporelles (note 13)	4 549,3	4 298,2
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 14)	1 786,1	1 696,7
Impôt différé (note 16)	218,7	298,7
Total de l'actif	21 802,2 \$	20 377,1 \$
PASSIF		
Dépôts (note 17)	1 908,4	1 228,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (note 18)	2 914,3	2 508,3
Provisions (note 19)	195,2	196,7
Emprunts à court terme (note 21)	108,2	165,4
Emprunts (note 22)	427,5	506,6
Tranche courante des obligations locatives (note 14)	359,0	329,9
Impôt à payer	157,6	120,4
Tranche courante de la dette à long terme (note 23)	719,8	150,5
Total des passifs courants	6 790,0	5 205,8
Provisions à long terme (note 19)	64,1	70,3
Dette à long terme (note 23)	3 558,7	4 115,7
Dépôts à long terme (note 17)	1 985,3	2 281,7
Obligations locatives à long terme (note 14)	1 916,8	1 896,6
Impôt différé (note 16)	125,9	122,0
Autres passifs à long terme (note 24)	850,6	850,3
Total du passif	15 291,4	14 542,4
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 26)	593,6	597,0
Surplus d'apport	2,9	2,9
Cumul des autres éléments de (perte globale)	(169,2)	(237,7)
Bénéfices non distribués	4 696,5	4 136,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	5 123,8	4 499,1
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 15)	1 387,0	1 335,6
Total des capitaux propres	6 510,8	5 834,7
Total du passif et des capitaux propres	21 802,2 \$	20 377,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Maureen J. Sabia
Administratrice



Diana L. Chant
Administratrice

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	le 1 ^{er} janvier 2022	le 2 janvier 2021
Produits (note 28)	16 292,1 \$	14 871,0 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 29)	10 456,9	9 794,4
Marge brute	5 835,2	5 076,6
Autres (produits) charges	(23,5)	48,7
Frais de vente, généraux et administratifs (note 30)	3 934,3	3 599,3
Charges financières nettes (note 31)	222,5	256,5
Bénéfice avant impôt	1 701,9	1 172,1
Impôt sur le résultat (note 16)	441,2	309,5
Bénéfice net	1 260,7 \$	862,6 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	1 127,6 \$	751,8 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 15)	133,1	110,8
	1 260,7 \$	862,6 \$
Bénéfice par action de base	18,56 \$	12,35 \$
Bénéfice par action dilué	18,38 \$	12,31 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :		
De base	60 744 440	60 896 809
Dilué	61 345 072	61 090 111

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)

	le 1 ^{er} janvier 2022	le 2 janvier 2021
Bénéfice net	1 260,7 \$	862,6 \$
Autres éléments de bénéfice global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	5,4	(34,7)
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	1,4	(12,0)
Reclassement de la perte en résultat	14,1	2,8
Écart de change	(34,7)	(13,0)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :		
Pertes actuarielles	(0,7)	(10,7)
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	5,7	(29,9)
Autres éléments de (perte globale)	(8,8) \$	(97,5) \$
Autres éléments de (perte globale) bénéfice global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	(12,9) \$	(88,4) \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	4,1	(9,1)
	(8,8) \$	(97,5) \$
Bénéfice global	1 251,9 \$	765,1 \$
Bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	1 114,7 \$	663,4 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	137,2	101,7
	1 251,9 \$	765,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos
(en millions de dollars canadiens)

	le 1 ^{er} janvier 2022	le 2 janvier 2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 260,7 \$	862,6 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et d'actifs au titre de droits d'utilisation (notes 29 et 30)	581,9	582,6
Perte de valeur des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des actifs au titre de droits d'utilisation	5,3	46,9
Impôt sur le résultat (note 16)	441,2	309,5
Charges financières nettes (note 31)	222,5	256,5
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 30)	119,6	112,7
Profit à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(18,6)	(12,1)
Total, à l'exception des éléments suivants :	2 612,6	2 158,7
Intérêts versés	(233,0)	(272,6)
Intérêts reçus	13,9	15,8
Impôt sur le résultat payé	(333,9)	(200,5)
Variation des créances sur prêts	(486,8)	925,1
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	241,6	(183,7)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 814,4	2 442,8
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(630,6)	(307,2)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(148,2)	(129,3)
Total des entrées	(778,8)	(436,5)
Acquisition de placements à court terme	(1 185,4)	(710,0)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	1 290,2	328,8
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placements et d'actifs détenus en vue de la vente	61,7	13,3
Paiements de loyers reçus au titre de contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement (sur le capital)	23,8	16,8
Acquisition de placements à long terme et autres	(148,0)	(60,4)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(736,5)	(848,0)
Activités de financement		
Dividendes versés	(271,1)	(262,9)
Distributions payées à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(103,5)	(96,2)
Total des dividendes et des distributions payés	(374,6)	(359,1)
Remboursement net de titres d'emprunt à court terme	(57,2)	(284,6)
Émission de titres d'emprunt	292,3	248,9
Remboursement de titres d'emprunt	(371,4)	(363,6)
Émission de titres d'emprunt à long terme	159,6	1 198,6
Remboursement sur la dette à long terme	(150,4)	(1 450,8)
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(365,3)	(367,9)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(1,0)	(2,8)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	(131,1)	(111,5)
Paiements liés aux instruments financiers	(33,7)	(30,9)
Variation des dépôts	379,4	1 061,0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(653,4)	(462,7)
Flux de trésorerie générés au cours de la période	424,5	1 132,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 327,2	195,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin (note 7)	1 751,7 \$	1 327,2 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures des flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 2 janvier 2021	597,0	\$ 2,9	\$ (123,1)	\$ (114,6)	\$ (237,7)	\$ 4 136,9	\$ 4 499,1	\$ 1 335,6	\$ 5 834,7
Bénéfice net	—	—	—	—	—	1 127,6	1 127,6	133,1	1 260,7
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	—	—	22,4	(34,7)	(12,3)	(0,6)	(12,9)	4,1	(8,8)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	22,4	(34,7)	(12,3)	1 127,0	1 114,7	137,2	1 251,9
Transferts des pertes liées aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	80,8	—	80,8	—	80,8	—	80,8
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	14,7	—	—	—	—	—	14,7	—	14,7
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	(131,1)	—	—	—	—	—	(131,1)	—	(131,1)
Charge à payer au titre de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 26)	(10,2)	—	—	—	—	(153,0)	(163,2)	—	(163,2)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 26)	123,2	—	—	—	—	(123,2)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(291,2)	(291,2)	—	(291,2)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	17,7	17,7
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(103,5)	(103,5)
Total des apports et des distributions	(3,4)	—	80,8	—	80,8	(567,4)	(490,0)	(85,8)	(575,8)
Solde au 1^{er} janvier 2022	593,6	\$ 2,9	\$ (19,9)	\$ (149,3)	\$ (169,2)	\$ 4 696,5	\$ 5 123,8	\$ 1 387,0	\$ 6 510,8

(en millions de dollars canadiens)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures des flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 28 décembre 2019	588,0	\$ 2,9	\$ (28,3)	\$ (101,6)	\$ (129,9)	\$ 3 729,6	\$ 4 190,6	\$ 1 314,1	\$ 5 504,7
Bénéfice net	—	—	—	—	—	751,8	751,8	110,8	862,6
Autres éléments de (perte globale)	—	—	(65,1)	(13,0)	(78,1)	(10,3)	(88,4)	(9,1)	(97,5)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	(65,1)	(13,0)	(78,1)	741,5	663,4	101,7	765,1
Transferts des (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(29,7)	—	(29,7)	—	(29,7)	—	(29,7)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	14,3	—	—	—	—	—	14,3	—	14,3
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	(110,7)	—	—	—	—	—	(110,7)	—	(110,7)
Reprise de la charge à payer au titre de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 26)	3,0	—	—	—	—	46,1	49,1	—	49,1
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 26)	102,4	—	—	—	—	(102,4)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(277,9)	(277,9)	—	(277,9)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	16,2	16,2
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(96,4)	(96,4)
Total des apports et des distributions	9,0	—	(29,7)	—	(29,7)	(334,2)	(354,9)	(80,2)	(435,1)
Solde au 2 janvier 2021	597,0	\$ 2,9	\$ (123,1)	\$ (114,6)	\$ (237,7)	\$ 4 136,9	\$ 4 499,1	\$ 1 335,6	\$ 5 834,7

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180, rue Yonge, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ». Se reporter à la note 15 pour obtenir de l'information sur les principales filiales de la Société.

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un grand éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des Services Financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 6 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter de la Société.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

2. Base d'établissement

Exercice

L'exercice de la Société s'étend sur 52 ou 53 semaines et se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Les états financiers consolidés de 2021 et de 2020 et les notes s'y rapportant sont présentés pour les périodes de 52 semaines et de 53 semaines closes le 1^{er} janvier 2022 et le 2 janvier 2021, respectivement.

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») au moyen des méthodes comptables décrites dans les présentes notes.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 16 février 2022.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actualisée.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens (« \$ » ou « \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers consolidés en vertu des normes IFRS exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers consolidés.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont révisées et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

Le 12 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de coronavirus (« COVID-19 ») constituait une pandémie. Il existait une incertitude importante quant à la portée et à la durée de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la Société en 2020. La mesure dans laquelle l'incidence de la pandémie de COVID-19 a eu une influence sur les jugements et les estimations décrits dans la présente note dépendait des développements futurs, qui étaient grandement incertains et ne pouvaient être anticipés. La direction continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de la pandémie sur ses jugements, ses estimations, ses méthodes comptables et les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations, et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés pourrait être importante de l'avis de la Société.

Dépréciation d'actifs

Jugement – La Société formule un jugement lorsqu'elle détermine les regroupements d'actifs qui composeront ses unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles. La Société a établi que ses UGT du Groupe détail comprennent des magasins individuels ou des groupes de magasins. Pour les tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces immobilisations se rapportent. En outre, chaque trimestre, la Société formule un jugement pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation, ce qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation trimestriel, en plus du test de dépréciation annuel.

Estimation – L'estimation par la Société de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est fondée sur la valeur d'utilité et implique une estimation des flux de trésorerie futurs avant impôt. L'estimation des flux de trésorerie futurs est fondée sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur le taux d'inflation cible de la Banque du Canada ou sur une estimation par la direction du taux de croissance particulier à l'élément faisant l'objet du test. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés au moyen d'un taux d'actualisation approprié comprenant une prime de risque propre à chaque secteur d'activité.

Pour déterminer le montant recouvrable au titre d'une UGT ou d'un groupe d'UGT en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la Société se fonde sur des facteurs comme les taux de redevance et les taux de location sur le marché pour des actifs comparables, ou il est estimé au moyen des flux de trésorerie actualisés selon un taux d'actualisation après impôt, en fonction des hypothèses qu'utiliserait un intervenant du marché. Lors de l'utilisation de flux de trésorerie actualisés selon un taux d'actualisation après impôt, les valeurs attribuées aux hypothèses clés représentent l'évaluation de la direction des tendances futures dans le secteur pertinent et elles sont fondées sur des données historiques provenant de sources externes et internes, y compris l'examen des taux de croissance historiques et projetés, l'inflation à long terme et les estimations de la croissance du produit intérieur brut nominal des principaux pays où l'UGT ou le groupe d'UGT exerce ses activités, conformément aux hypothèses qu'utiliserait un intervenant du marché.

Évaluation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable

Jugement – La Société formule un jugement lorsqu'elle détermine la juste valeur de l'instrument financier rachetable émis dans le cadre de la vente d'une participation de 20 pour cent dans les activités des Services Financiers de la Société. Dans le calcul de la juste valeur, on a recours au jugement pour déterminer les taux d'actualisation et de croissance appliqués au bénéfice projeté selon le modèle d'évaluation des flux de trésorerie actualisés. Se reporter à la note 33 pour plus d'information sur cet instrument financier.

Estimation – Les données utilisées pour évaluer la juste valeur proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, des hypothèses doivent être formulées pour déterminer la juste valeur. La juste valeur de l'instrument financier rachetable est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la Société du bénéfice projeté attribuable aux activités des Services Financiers, ajusté pour tenir compte des bénéfices non distribués.

Stocks de marchandises

Estimation – Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. L'estimation de la valeur nette de réalisation est fondée sur les éléments probants disponibles les plus fiables à l'égard du montant que les stocks de marchandises devraient réaliser. De plus, une estimation des provisions pour stocks est nécessaire en raison de la freinte de stocks.

Impôt et autres impôts et taxes

Jugement – Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible, l'impôt différé ou les autres impôts et taxes, la Société formule un jugement dans l'interprétation des règles fiscales propres aux territoires où elle exerce ses activités. La Société formule également un jugement en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en tenant compte des attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, du moment et de la résorption des différences temporaires et des vérifications possibles des déclarations d'impôt sur le résultat et des autres déclarations soumises aux autorités fiscales applicables.

Consolidation

Jugement – La Société formule un jugement pour déterminer les entités qu'elle contrôle et procède à une consolidation en conséquence. Une entité est contrôlée si la Société a le pouvoir sur cette entité, si elle est exposée aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité ou qu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. La Société détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, soit celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. Puisque le pouvoir provient des droits, le pouvoir peut découler d'engagements contractuels. Certains engagements contractuels comprennent des droits définis dans le but de protéger la participation de la Société sans toutefois que celle-ci ait le pouvoir sur l'entité.

Correction de valeur à l'égard des créances sur prêts

Estimation – L'estimation par la Société de la correction de valeur à l'égard des créances sur prêts à l'égard des créances sur cartes de crédit repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui a recours à l'analyse des données historiques, à des indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant des prêts qui pourrait faire l'objet de défaillances par suite d'événements passés ou futurs, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité de ces créances sur prêts. L'évaluation de la réduction de valeur des prêts tient compte de la présence d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la création des prêts et de l'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échelonnement prévu des recouvrements futurs sont comparés périodiquement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Le comportement futur des clients peut être influencé par certains facteurs, notamment la variation des taux d'intérêt ou de chômage et les changements à la structure de programmes.

Avantages postérieurs à l'emploi

Estimation – La comptabilisation du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société requiert l'utilisation d'hypothèses. Le passif au titre des prestations constituées est calculé en fonction de données actuarielles et des meilleures estimations de la Société relativement à l'accroissement des salaires, à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel, au taux de mortalité, aux taux d'actualisation du marché et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires.

Obligations locatives

Estimation – Pour évaluer les obligations locatives, la direction examine tous les facteurs qui créent un avantage économique à exercer des options de prolongation ou à ne pas exercer des options de résiliation qui sont prévues dans les contrats de location. Les options de prolongation, ou les périodes assujetties aux options de résiliation, sont seulement incluses dans les modalités du contrat de location si la direction détermine qu'il est raisonnablement certain que le contrat de location sera prolongé et non résilié. L'évaluation est réexaminée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur l'évaluation qui dépend de la volonté du preneur.

Estimation – La Société utilise généralement le taux d'emprunt marginal du preneur lors de la comptabilisation initiale des contrats de location d'immeubles. Pour les contrats de location d'immeubles, les taux implicites ne sont pas aisément disponibles puisque l'information du bailleur concernant la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs initiaux engagés par celui-ci relativement aux actifs loués n'est pas disponible. La Société détermine le taux d'emprunt marginal comme étant le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Autres

Parmi les autres estimations, mentionnons la détermination de la durée d'utilité et du mode d'amortissement des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; la comptabilisation ou l'évaluation des éléments tels que les produits différés, les provisions et les ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises; et l'évaluation de certaines justes valeurs telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers.

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (modifications à IFRS 9, à IAS 39, à IFRS 7, à IFRS 4 et à IFRS 16)

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2021, la Société a adopté la Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (modifications à IFRS 9, à IAS 39, à IFRS 7, à IFRS 4 et à IFRS 16), qui a été publiée en août 2020. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des taux d'intérêt de référence (notamment les taux interbancaires offerts [« TIO »]), dans le cas où les TIO seraient remplacés par des taux de référence alternatifs.

En ce qui concerne les instruments financiers comptabilisés au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification, de sorte qu'advenant une variation des flux de trésorerie contractuels comme conséquence directe de la réforme des TIO qui soit équivalente sur le plan économique, la variation sera comptabilisée en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif, sans qu'aucun profit immédiat ou perte immédiate soit constaté. Au 1^{er} janvier 2022, à l'exception des placements à court et à long terme d'un montant de 243,4 millions de dollars qui précisent la durée du taux offert en dollars canadiens (« CDOR ») sur trois mois, l'exposition des actifs financiers et des passifs financiers non dérivés de la Société aux TIO visés par la réforme n'était pas importante.

Les modifications prévoient également une mesure d'allègement temporaire qui permet aux relations de couverture de se poursuivre au moment du remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant par un taux d'intérêt de référence alternatif dans certaines conditions admissibles, y compris la modification de la désignation de couverture et de la documentation pour refléter le nouveau taux, et permettent de nouvelles relations de couverture qui entrent dans le champ d'application des modifications de la phase 2.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt relatif aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt et dépôts. La Société conclut également des instruments financiers dérivés de type swaptions qui procurent l'option de conclure un swap de taux d'intérêt dans le cadre de la stratégie de la Société visant à gérer son exposition au risque de taux d'intérêt quant aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt et dépôts. Lorsque la comptabilité de couverture peut s'appliquer, la Société comptabilise ces dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Dans le cadre de la réforme des TIO, le taux CDOR devrait être abandonné, faire l'objet de changements de méthodologie ou devenir indisponible. Les relations de couverture de la Société sont fortement exposées au taux CDOR.

Depuis le premier trimestre de 2021, la Société a adhéré à l'International Swaps and Derivatives Association Fallbacks Protocol (« protocole de l'ISDA »). Le protocole de l'ISDA prévoit des clauses de substitution spécifiques selon que le TIO pertinent a été abandonné de façon permanente ou qu'il est temporairement indisponible. Ce protocole fournit un mécanisme de modification efficace permettant aux contreparties qui y adhèrent mutuellement d'intégrer ces clauses de substitution dans les anciens contrats dérivés.

La direction surveille de près les relations de couverture concernées par les changements possibles au taux CDOR et son remplacement par un nouveau taux de référence. Avec prise d'effet le 17 mai 2021, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR, a cessé la publication des taux CDOR à six mois et à 12 mois. Les taux CDOR à un mois, à deux mois et à trois mois continueront néanmoins d'être publiés, mais ils devraient cesser de l'être en 2024. En date des présents états financiers consolidés, les instruments de couverture de la Société ne précisent pas les taux CDOR à six mois et à 12 mois. Les mesures de simplification prévues au titre de ces modifications seront appliquées lorsque la réforme des TIO commencera à avoir une incidence sur les dispositions relatives à la comptabilité de couverture.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette norme.

Amélioration des informations à fournir sur les méthodes comptables et clarification de la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables (modifications à IAS 1 et à IAS 8)

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative (IFRS Practice Statement 2 Making Materiality Judgements) et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »).

Les modifications à IAS 1 exigent des sociétés qu'elles présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les modifications apportées à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 fournissent des directives sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications à IAS 8 clarifient la façon dont les sociétés doivent faire la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante parce que les changements d'estimations comptables sont appliqués de façon prospective uniquement aux transactions futures et aux autres événements futurs, mais les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués de façon rétrospective aux transactions passées et aux autres événements passés.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications à IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications ciblées à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de préciser la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur des transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. Dans certaines circonstances, les sociétés sont exemptées de l'impôt différé lorsqu'elles comptabilisent des actifs ou des passifs pour la première fois. Auparavant, il y avait une certaine incertitude quant à savoir si l'exemption s'appliquait aux transactions comme les contrats de location et les obligations de démantèlement, pour lesquelles les sociétés comptabilisent à la fois un actif et un passif. Les modifications précisent que l'exemption ne s'applique pas et que les sociétés sont tenues de comptabiliser l'impôt différé sur ces transactions. Les modifications visent à réduire la diversité dans la présentation de l'impôt différé au titre des contrats de location et des obligations de démantèlement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise. La Société a déterminé que ces modifications n'auront aucune incidence sur l'impôt différé.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables suivantes ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, à l'exception des éléments présentés, et elles ont été appliquées de façon systématique dans l'ensemble de la Société.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de la Société Canadian Tire et des entités qu'elle contrôle. Une entité est contrôlée lorsque la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité, lorsqu'elle est exposée aux rendements variables du fait de ses liens avec l'entité ou lorsqu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. Se reporter à la note 15.1 pour le détail des entités importantes contrôlées par la Société.

Les résultats de certaines filiales, dont la date de clôture d'exercice est différente, ont été inclus dans les présents états financiers consolidés pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2022 et pour la période de 53 semaines close le 2 janvier 2021. La date de fin d'exercice de CT Real Estate Investment Trust (« CT REIT »), d'Helly Hansen Group AS, de Franchise Trust et de CTFS Holdings Limited et leurs filiales est le 31 décembre.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires de la Société et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Le total du bénéfice global est attribué aux actionnaires de la Société et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle même si un solde déficitaire des participations ne donnant pas le contrôle en découle au moment de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

La Société a recours à la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser les regroupements d'entreprises.

La Société évalue le goodwill comme l'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant comptabilisé net (la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs repris, évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée comprend la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs contractés par la Société au nom de l'entreprise acquise, la juste valeur de toute contrepartie éventuelle et les titres de capitaux propres émis par la Société.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, les participations précédemment détenues dans l'entité acquise sont réévaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle la Société obtient le contrôle; le profit ou la perte qui en découle, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisée à la suite d'un regroupement d'entreprises est évaluée selon l'approche coût ou l'approche marché, selon le cas. La valeur de marché d'un bien immobilier correspond au montant estimatif contre lequel le bien immobilier pourrait être échangé à la date d'évaluation entre un vendeur et un acheteur consentants lors d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normales après une commercialisation convenable dans le cadre de laquelle chacune des parties agit en connaissance de cause et délibérément. Dans le cas de l'approche coût, le coût de remplacement ou le coût de reconstitution courant de chacune des principales immobilisations est calculé.

La juste valeur des enseignes et des marques de commerce acquises lors d'un regroupement d'entreprises est établie selon une approche par le résultat. L'approche de l'« exemption de redevances » a été appliquée à la valeur actualisée des produits prévus, selon un taux de redevance approprié. On obtient ainsi une estimation de la valeur des immobilisations incorporelles acquises par la Société.

La juste valeur des contrats de franchise et d'autres immobilisations incorporelles, comme les relations avec les clients, est déterminée selon une approche par le résultat ou selon la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes. Cette dernière est fondée sur les flux de trésorerie actualisés devant être générés par la détention des immobilisations. La valeur actualisée des flux de trésorerie représente la valeur de l'immobilisation incorporelle. La juste valeur des contrats de location hors marché acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée en fonction de la valeur actualisée de l'écart entre les taux de marché et les taux au titre des contrats de location en vigueur.

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs de vente, et d'une marge bénéficiaire raisonnable basée sur l'effort nécessaire pour achever et vendre les stocks.

Les coûts de transaction engagés par la Société relativement à un regroupement d'entreprises sont immédiatement comptabilisés en charges.

Les obligations locatives et les actifs au titre de droits d'utilisation correspondants sont comptabilisés pour les contrats de location pour lesquels l'entreprise acquise est un preneur. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers restants comme si le contrat de location acquis était un nouveau contrat de location à la date d'acquisition. Le montant de l'actif au titre du droit d'utilisation correspond à celui de l'obligation locative, ajusté de manière à refléter le caractère favorable ou défavorable des conditions du contrat de location par rapport à celles du marché.

Partenariat

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé en fonction duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Un partenariat est classé comme une entreprise commune lorsque les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat. La Société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges d'une entreprise commune.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (selon la méthode de la mise en équivalence)

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, soit le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise sa participation dans des entreprises associées et des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence et présente sa participation dans les créances à long terme et autres actifs. Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite pour prendre en compte les changements de la quote-part des investisseurs dans l'actif net de l'entité émettrice qui surviennent postérieurement à l'acquisition, dans le résultat net et les autres éléments de résultat global, respectivement. Le placement est examiné à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe de tels indices, la Société comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable de la participation. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres produits (charges) dans l'état consolidé du résultat net.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque filiale étrangère de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments de chaque filiale étrangère inclus dans les états financiers consolidés sont évalués selon cette monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés à titre de composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée en résultat net.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité aux cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change de clôture à la date du bilan. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change à la date de la transaction initiale. Les profits ou les pertes de change découlant de conversions, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres (produits) charges ou les coûts des activités génératrices de produits dans les états consolidés de résultat.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier ou d'un contrat de dérivé non financier. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers, autres que les actifs et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont ajoutés à la juste valeur ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Classement et évaluation subséquente

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe les actifs financiers selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés selon les catégories d'évaluation suivantes : a) au coût amorti et b) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Instruments financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont respectées et si les actifs financiers ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et font l'objet d'une dépréciation. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle le passif a été décomptabilisé, sauf pour ce qui est des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs financiers, incluant les passifs dérivés et l'instrument financier rachetable, sont ultérieurement évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant laquelle elles surviennent, dans la mesure où ces passifs financiers ne font pas partie d'une relation de couverture désignée. Après la comptabilisation initiale, les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle le passif a été décomptabilisé.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont désignés comme tels au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus dans un proche avenir ou s'ils font partie d'un portefeuille identifié d'instruments financiers gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil réel récent de prise de bénéfices à court terme. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui comprend les actifs financiers dérivés qui ne font pas partie d'une relation de couverture désignée.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant laquelle elles surviennent.

Dépréciation des instruments financiers

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de façon prospective d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers évalués au coût amorti, sauf pour les éléments suivants, qui sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues sur 12 mois :

- les instruments de dette, s'il est déterminé que leur risque de crédit est faible à la date de clôture et que leur notation de crédit est équivalente à la notation « catégorie investissement »;
- les autres actifs financiers comme les créances sur prêts, dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance probables dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. En revanche, les pertes de crédit attendues sur 12 mois représentent la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les pertes au titre des créances sur cartes de crédit dépréciées sont comptabilisées lorsque le crédit est consenti. Des pertes de crédit attendues sur 12 mois sont comptabilisées au titre des créances sauf lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, auquel cas, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie est appliqué. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en fonction des variations de la probabilité de défaillance depuis la comptabilisation initiale, ainsi que de l'information qualitative portant spécifiquement sur l'emprunteur, ou lorsque la créance est en souffrance depuis plus de 30 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et en défaillance lorsqu'elles sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité finale du principal et/ou de l'intérêt. L'estimation des créances sur cartes de crédit pour les comptes dont le client a amorcé un processus de proposition de consommateur en cas d'insolvabilité est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus en fonction des modalités des ententes de proposition de consommateur reçues au cours de l'exercice. Les créances sur cartes de crédit qui sont en souffrance depuis plus de 180 jours sont réduites à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

Les pertes de crédit attendues se calculent comme étant le produit de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et des pertes en cas de défaillance sur la durée de vie résiduelle attendue des prêts et sont actualisées à la date de clôture. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tient également compte d'informations prospectives, ce qui accroît le degré de jugement requis pour déterminer quelle sera l'incidence des facteurs macroéconomiques sur les pertes de crédit attendues. Les facteurs macroéconomiques pris en considération comprennent, sans s'y limiter, le taux de chômage, et nécessitent une évaluation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue du cycle macroéconomique. Les méthodologies et les hypothèses, incluant les prévisions concernant la conjoncture économique future, sont examinées régulièrement.

Toutes les créances sur prêts sont soumises à un test de dépréciation. Celles qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évaluées collectivement. Les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées aux fins d'un test de dépréciation collectif.

Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif viennent à expiration ou lorsque la Société transfère l'actif financier à un tiers sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Toute participation dans des actifs financiers transférés créée ou conservée par la Société est comptabilisée comme un actif ou un passif distinct.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles qui y sont rattachées sont exécutées, annulées, ou qu'elles viennent à expiration.

Instruments financiers dérivés

La Société conclut divers instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie visant à gérer son exposition aux fluctuations du change et des taux d'intérêt. La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir certaines charges à l'égard des paiements fondés sur des actions futurs. La Société ne détient pas et n'émet pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

Tous les instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur. Le profit ou la perte qui découle de la réévaluation à chaque période de présentation de l'information financière est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace à ce titre. Dans ce cas, le moment de la comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

Comptabilité de couverture

Lorsqu'il est possible d'appliquer la comptabilité de couverture, certains critères sont documentés dès la mise en place de la couverture et mis à jour à chaque date de clôture.

Couvertures de flux de trésorerie

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que les parties inefficaces et non couvertes sont immédiatement comptabilisées en résultat net. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le résultat net. Toutefois, lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et les pertes auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont directement transférés hors du cumul des autres éléments du résultat global et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier, sans incidence sur les autres éléments du bénéfice global.

Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, les montants comptabilisés auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net pour les périodes au cours desquelles la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Si l'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture parce qu'on ne prévoit plus que l'élément couvert se produira, le montant auparavant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassé immédiatement en résultat net.

La Société conclut des dérivés de change afin de couvrir son exposition au risque de change à l'égard du paiement futur de certains achats de stocks et de certaines charges libellés en devises. La politique de la Société vise à aligner les conditions essentielles des dérivés de change sur l'élément couvert, et elle applique un ratio de couverture de 1:1. Les variations de la juste valeur des dérivés de change sont comprises dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où les couvertures continuent d'être efficaces. Il peut y avoir inefficacité de la couverture si l'échéancier des transactions couvertes change par rapport à l'estimation initiale. Une fois les stocks reçus, la Société transfère le montant connexe du cumul des autres éléments du résultat global au poste Stocks de marchandises, et les changements subséquents à la juste valeur des dérivés de change sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils surviennent. Lorsque les charges sont engagées, la Société reclasse le montant connexe du cumul des autres éléments du résultat global dans les charges.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt relatif aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt et dépôts. La Société conclut également des options sur swap d'instruments financiers dérivés qui comprennent l'option de conclure un swap de taux d'intérêt dans le cadre de la stratégie de la Société visant à gérer son exposition au risque de taux d'intérêt quant aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt et dépôts.

La politique de la Société vise à aligner les conditions essentielles des swaps de taux d'intérêt et des contrats d'options sur swap sur l'élément couvert, et elle applique un ratio de couverture de 1:1. Les variations de la juste valeur des dérivés de change sont comprises dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où les couvertures continuent d'être efficaces. La Société désigne uniquement la variation de la juste valeur de la valeur intrinsèque de l'instrument comme instrument de couverture. La valeur temps de l'option a trait à un élément couvert lié à un intervalle de temps. La variation de la valeur temps est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est ultérieurement amortie sur une base systématique et rationnelle sur la période au cours de laquelle l'ajustement de la couverture au titre de la valeur intrinsèque de l'option est susceptible d'influer sur le résultat net. Il peut y avoir inefficacité de la couverture si l'échéancier des transactions couvertes change par rapport à l'estimation initiale. Lorsque les charges d'intérêts sont engagées, la Société reclasse le montant du cumul des autres éléments du résultat global dans les charges financières.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse et des certificats de dépôt très liquides assortis de notations élevées ou du papier commercial ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués des placements dans des certificats de dépôt très liquides assortis de notations élevées, dans du papier commercial ou dans d'autres titres, principalement des titres des gouvernements canadien et américain ou des billets d'autres parties ayant des cotes de solvabilité élevées, dont l'échéance initiale est de plus de trois mois et dont l'échéance est dans moins de un an.

Créances clients et autres débiteurs

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est comptabilisée au titre des créances clients et autres débiteurs. Elle est estimée en fonction de l'historique de pertes enregistrées de la Société, ajusté pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions ayant cours à la date de clôture. La valeur comptable de l'actif est diminuée par le biais d'un compte de correction de valeur, et le montant de la perte est comptabilisé au poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat. Si une créance client est réputée irrécouvrable, elle est sortie en diminuant le compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment sortis est comptabilisé en tant que recouvrement au poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat.

Créances sur prêts

Les créances sur prêts sont constituées des créances sur cartes de crédit, des prêts au titre de marges de crédit et des prêts à certains marchands, qui sont des exploitants indépendants de magasins Canadian Tire. Les créances sur prêts sont comptabilisées lorsque des liquidités sont avancées à un emprunteur. Elles sont décomptabilisées lorsque l'emprunteur rembourse ses obligations, lorsque les prêts sont vendus ou radiés, ou lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée.

Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsque le prêt est créé. Les corrections de valeur pour dépréciation sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Les pertes de valeur sont comptabilisées au poste Coûts des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat. La valeur comptable des créances sur prêts dans les bilans consolidés est réduite au moyen de comptes de correction de valeur.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

La contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs est comptabilisée à titre de réduction du coût des stocks connexes, à moins que la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais supplémentaires engagés par la Société, soit un paiement à l'égard d'actifs ou de services procurés au fournisseur.

Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon le coût moyen pondéré et comprend tous les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Tous les stocks sont des produits finis.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif des stocks dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente estimatifs.

Placements à long terme

Les placements dans des titres très liquides qui sont assortis de notations élevées et dont l'échéance est supérieure à un an sont classés dans les placements à long terme. L'exposition de la Société aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt relatifs aux autres placements est présentée à la note 5.

Immobilisations incorporelles**Goodwill**

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Le goodwill est évalué au coût, diminué de tout cumul des pertes de valeur, et il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, généralement sur une période de deux à dix ans. La durée d'utilité estimative et les modes d'amortissement sont révisés annuellement et l'incidence de tout changement dans l'estimation est comptabilisée de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué de tout cumul des pertes de valeur, et ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des produits locatifs ou de valoriser le capital, ou les deux. La Société a établi que les biens immobiliers qu'elle fournit à ses marchands, à ses franchisés et à ses agents ne constituent pas des immeubles de placement, car ils sont liés à ses activités d'exploitation. Pour en arriver à cette conclusion, la Société s'est fondée sur certains critères, notamment si la Société fournit d'importants services accessoires aux preneurs des biens immobiliers. La Société a inclus les biens immobiliers qu'elle loue à des tiers (autres que les marchands, les franchisés et les agents) dans les immeubles de placement. Les immeubles de placement sont évalués et amortis de la même manière que les immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur. Les terrains sont évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les biens immobiliers en cours de construction sont évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend les coûts directement attribués à son acquisition, et les estimations initiales du coût relatif au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située.

Les bâtiments, les agencements et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative. La durée d'utilité estimative, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont révisés annuellement et l'incidence de tout changement dans l'estimation est comptabilisée de manière prospective.

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location respectifs ou sur la durée d'utilité, si elle est moindre.

Le tableau suivant présente les durées d'utilité estimatives.

Catégorie d'actifs	Durées d'utilité estimatives
Bâtiments	10 à 45 ans
Agencements et matériel (y compris les actifs incorporels liés aux logiciels)	3 à 25 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative

Actifs loués

Preneur

À la passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation, et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début. Chaque paiement de loyer inclus dans l'obligation locative est ventilé entre le remboursement de la dette et une charge financière. La charge financière est comptabilisée dans les charges financières nettes dans l'état consolidé du résultat net pendant la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative pour chaque période. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux ou, sous réserve d'un renouvellement à la juste valeur de marché, les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de cette option. La Société répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. L'obligation locative ne comprend pas les avantages incitatifs à la location à recevoir. La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer ce taux, du taux d'emprunt marginal du preneur. La période au cours de laquelle les paiements de loyers sont actualisés est la durée raisonnablement certaine du contrat de location, incluant les options de renouvellement que la Société est raisonnablement certaine d'exercer. Des options de renouvellement sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société.

Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont comptabilisés de manière linéaire à titre de charges dans les frais de vente, généraux et administratifs des états consolidés du résultat net. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ni assujettis à un renouvellement à la juste valeur de marché sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans les frais de vente, généraux et administratifs des états consolidés du résultat net.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui est calculé comme étant le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative majoré de tout paiement de loyer effectué à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux et des coûts de remise en état connexes. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée du contrat de location ou la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Si le contrat de location a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte le fait que la Société prévoit exercer une option d'achat, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

Bailleur

Dans le cas où la Société est le bailleur dans le cadre d'un contrat de location simple, les produits locatifs sont comptabilisés en résultat net de manière linéaire sur la durée du contrat.

Contrats de sous-location

Lorsque la Société conclut des arrangements de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle détermine si la sous-location est un contrat de location-financement ou un contrat de location simple par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal. Un contrat de sous-location constitue un contrat de location-financement si la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location principal connexe a été transférée au preneur du contrat de sous-location. Lorsque la Société est un bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts.

Pour ce qui est des contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement, la Société décomptabilise l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant et comptabilise un placement net au titre du contrat de sous-location, et les produits d'intérêts connexes sont comptabilisés dans les charges financières nettes. Le placement net dans le contrat de sous-location est comptabilisé dans les créances clients et autres débiteurs et dans les créances à long terme et autres actifs.

Cession-bail

Le traitement comptable d'une transaction de cession-bail est évalué selon la substance de la transaction et le fait que la cession d'un actif est considérée ou non comme une vente lorsque le contrôle de l'actif a été cédé à l'acheteur.

Si la cession de l'actif par la Société en tant que vendeur-preneur est considérée comme une vente, la Société évalue l'actif au titre du droit d'utilisation découlant de la transaction de cession-bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure de l'actif dont la Société conserve le droit d'utilisation. Par conséquent, le montant du profit ou de la perte lié aux droits cédés à l'acheteur-bailleur est comptabilisé dans les autres produits des états consolidés du résultat net.

Si la cession d'un actif n'est pas considérée comme une vente, l'actif continue d'être comptabilisé et un passif financier correspondant au produit de la cession est comptabilisé.

Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immeubles de placement, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est révisée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Les indices de dépréciation peuvent inclure une baisse marquée de la valeur de marché d'un actif, des changements défavorables significatifs du contexte d'exploitation externe ayant une incidence sur le mode d'utilisation actuel ou attendu d'un actif, l'obsolescence d'un actif, les dommages matériels à un actif ou la fermeture permanente prévue d'un magasin liée à un contrat de location immobilière. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis, mais ces éléments sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Unités génératrices de trésorerie

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable des UGT auxquelles l'actif appartient. Les UGT correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des UGT (ou à chacun des groupes d'UGT) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectées aux UGT auxquelles elles se rapportent.

Estimation de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif, ou de l'UGT à laquelle celui-ci appartient, excède la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Pour évaluer la valeur d'utilité, on actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation comprenant une prime de risque spécifique à chaque ligne d'activité. Les estimations par la Société des flux de trésorerie avant impôt sont fondées sur les résultats ou les budgets les plus récents. Les flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur une période maximale de cinq ans, en prenant en compte une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur le taux d'inflation cible de la Banque du Canada ou sur un taux de croissance particulier à l'élément faisant l'objet du test, selon la meilleure estimation de la direction.

Comptabilisation des pertes de valeur et des reprises de pertes de valeur

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres charges (produits) dans les comptes consolidés de résultat. Toute perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis imputée aux autres actifs de l'UGT. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent pas être reprises. Les pertes de valeur d'autres actifs qui ont été comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer si les indicateurs de dépréciation se sont inversés ou n'existent plus. Il y a reprise de perte de valeur lorsque la valeur recouvrable estimée excède la valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours de périodes antérieures.

Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et celle-ci devrait normalement répondre, dans l'année suivant son classement, aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée. Les actifs (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et ils ne sont pas amortis. L'évaluation à la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (se reporter à la note 33.2 pour la définition des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs).

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent un minimum de trois mois de préparation avant de pouvoir être utilisés aux fins prévues. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans les coûts des activités génératrices de produits ou les charges financières nettes dans les comptes consolidés de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges lorsque le service connexe est fourni.

La Société comptabilise un passif et une charge pour les avantages à court terme tels que les primes, l'intéressement et l'actionnariat des employés si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ces montants en raison de services passés fournis par les employés et si l'obligation peut être estimée de manière raisonnable.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre certains régimes de soins de santé, de soins dentaires, d'assurance vie et d'autres avantages, mais non des régimes de retraite, à certains employés retraités, conformément à la politique de la Société. La Société comptabilise le coût des avantages du personnel pendant les périodes au cours desquelles les avantages sont acquis. Les coûts des avantages du personnel gagnés sont déterminés de façon actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata de la durée des services ainsi que des meilleures estimations de la direction quant à l'accroissement des salaires, à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel, à l'espérance de vie et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires. Les coûts sont actualisés en fonction d'un taux basé sur les taux du marché à la date d'évaluation. Tout écart actuariel net est immédiatement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La Société fournit également des avantages postérieurs à l'emploi en cotisant à un régime de participation différée aux bénéfices (le « RPDB »).

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont payables lorsque la Société met fin à l'emploi avant l'âge normal de départ à la retraite, ou lorsqu'un employé accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. La Société comptabilise une provision d'indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi des membres du personnel actuels selon un plan formalisé et détaillé, sans possibilité de se rétracter, ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre effectuée pour encourager les départs volontaires.

Paiements fondés sur des actions

Des options sur actions attribuées en conjonction avec des droits à l'appréciation d'actions (désignées sous l'appellation « options sur actions ») sont attribuées, ce qui permet à l'employé d'exercer l'option sur actions ou de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'écart entre le prix du marché de une action de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option sur actions. Les options sur actions sont considérées comme des instruments composés. La juste valeur des instruments composés est évaluée à chaque date de clôture, compte tenu des termes et des conditions selon lesquels les droits à trésorerie ou à instruments de capitaux propres sont attribués. Puisque la juste valeur du règlement en trésorerie est identique à la juste valeur du règlement découlant d'une option sur actions traditionnelle, la juste valeur de l'option sur actions est identique à la juste valeur de la composante dette. La charge et le passif correspondants sont comptabilisés sur la période correspondante d'acquisition des droits.

La juste valeur du montant payable aux employés à l'égard des régimes d'unités d'actions et des régimes de parts de fiducie, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée à mesure que les services sont fournis pendant la période d'acquisition des droits. La juste valeur du passif est réévaluée à chaque date de clôture et les variations du passif sont comptabilisées dans les frais de vente, généraux et administratifs dans les comptes consolidés de résultat.

Réserve au titre de l'assurance

Une réserve au titre de l'assurance est incluse dans les dettes fournisseurs et autres créiteurs et consiste en un montant déterminé à partir des rapports de pertes et de cas individuels ainsi qu'en un montant, basé sur l'expérience passée, pour les pertes subies mais non présentées. Ces estimations sont révisées continuellement et sont soumises à l'incidence des modifications futures de facteurs tels que la gravité et la fréquence des demandes de règlement. La direction estime que le montant de la réserve est adéquat, mais il est possible que l'obligation définitive soit supérieure ou inférieure aux montants comptabilisés et tout ajustement sera comptabilisé en résultat net pendant les périodes au cours desquelles les montants sont connus.

La Société utilise des évaluations actuarielles afin de déterminer sa réserve pour les pertes en cours et les charges liées aux pertes au moyen d'une méthode de calcul de la réserve appropriée à chaque ligne d'activité. La Société n'actualise pas ses provisions pour sinistres non réglés.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant comptabilisé au titre de la provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et du degré d'incertitude des flux de trésorerie. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif.

Retours sur ventes et retours sous garantie

La provision pour retours sur ventes et retours sous garantie se rapporte à l'obligation qu'a la Société à l'égard des biens défectueux présents dans les stocks des magasins et des biens défectueux qui ont été vendus aux clients et qui n'ont pas encore été retournés, du service après-vente à l'égard des pièces de rechange et des retours sur ventes futurs des succursales. Les charges à payer relatives aux retours sur ventes et aux retours sous garantie sont évaluées selon les retours et les échanges historiques et comptabilisées à titre de réduction des produits. Ces charges à payer sont régulièrement révisées et mises à jour pour refléter la meilleure estimation de la direction en fonction du montant le plus probable à chaque date de clôture.

Remise en état des sites et démantèlement

Les obligations juridiques et implicites liées à la mise hors service de réservoirs d'essence souterrains et aux coûts liés à la remise en état des sites après la mise hors service de certaines immobilisations corporelles ainsi qu'à la résiliation de certains contrats de location sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent ou sont engagées, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera exigée et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière raisonnable. Les obligations sont initialement évaluées selon la meilleure estimation de la Société, en utilisant une approche fondée sur la valeur attendue, et sont actualisées.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages que la Société s'attend à retirer d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables pour satisfaire à ses obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actualisée du moindre du coût attendu de la résiliation de contrat ou du coût net attendu de la continuité du contrat.

Dette

Une dette est classée comme courante lorsque la Société s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal, lorsqu'elle détient le passif principalement à des fins de transaction, lorsque le passif doit être réglé dans les 12 mois suivant la date des bilans consolidés ou lorsque la Société ne bénéficie pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date des bilans consolidés.

Capital social

Les actions émises par la Société sont comptabilisées pour la valeur du produit reçu. Les actions rachetées sont sorties des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte ne sont comptabilisés en résultat net lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions de la Société.

Les rachats d'actions sont imputés au capital social au coût moyen par action en circulation. L'excédent du prix de rachat sur le coût moyen est d'abord imputé au surplus d'apport connexe, et le montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Dividendes

Les dividendes déclarés et payables aux actionnaires de la Société sont comptabilisés à titre de passif dans les bilans consolidés de la période au cours de laquelle les dividendes sont approuvés par le conseil d'administration de la Société.

Distributions

Les distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à titre de passif dans les bilans consolidés de la période au cours de laquelle les distributions sont déclarées.

Produits

Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens comprennent les marchandises vendues aux marchands, de même qu'aux franchisés Mark's et SportChek, les ventes d'essence par l'entremise d'agents, la vente de biens au grand public dans les succursales de Mark's, de PartSource, de SportChek¹, d'Helly Hansen et de Party City², ainsi que la vente de biens par l'entremise du réseau de commerce de gros d'Helly Hansen. Ces produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés, diminués d'une estimation des retours sur ventes et des retours sous garantie. Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée d'une déduction appropriée pour les retours attendus et les retours réels, pour les remises, pour les rabais et pour les coûts de garantie et du programme de fidélisation de la clientèle, déduction faite des taxes de vente.

1. « SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Itée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, National Sports, Sports Rousseau et Hockey Experts.

2. « Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Les récompenses de fidélisation émises lors d'une transaction de vente donnent lieu à des produits qui doivent être différés jusqu'à ce que la récompense de fidélisation soit échangée. De plus, une obligation est générée par le programme de fidélisation lorsque la Société vend les marchandises aux marchands, pour lesquelles des récompenses peuvent être émises dans le cadre de la transaction de vente subséquente. Cette obligation est évaluée à la juste valeur par référence à la juste valeur des récompenses contre lesquelles elles peuvent être échangées et en fonction de la probabilité attendue de leur échange. Les coûts liés au programme de fidélisation sont comptabilisés à titre de réduction des produits dans l'état consolidé du résultat net.

Produits d'intérêts sur les créances sur prêts

Les produits d'intérêts comprennent les intérêts sur les créances sur prêts et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif sur les instruments financiers. Les produits d'intérêts sur les actifs financiers sont déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Services rendus

Les produits tirés des services comprennent les produits provenant de l'adhésion au Programme d'Assistance routière, les commissions d'interchange et les commissions payées par les marchands, les frais de traitement, les frais pour avances en trésorerie, les frais au titre des services résidentiels, les frais de change et les frais de service sur les créances sur prêts du secteur opérationnel Services Financiers. Les produits tirés des services sont comptabilisés selon les dispositions contractuelles de l'accord, généralement lorsque le service est fourni ou sur la durée de la période contractuelle.

Les commissions d'interchange, les commissions payées par les marchands, les frais de traitement, les frais pour avances en trésorerie et les frais de change sur les transactions par carte de crédit sont comptabilisés à titre de produits au moment où les transactions sont réalisées.

Produits tirés de la réassurance

Les primes de réassurance sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont comprises dans le résultat net sur une base proportionnelle sur la durée du contrat d'assurance, et la partie non acquise est différée dans les bilans consolidés. Les primes qui sont soumises à un ajustement sont évaluées selon les informations disponibles. Toute variation par rapport aux estimations est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles elle apparaît.

Redevances et droits de licence

Les redevances et les droits de licence comprennent les droits de licence des agents de la Division pétrolière et des marchands ainsi que les redevances des franchisés de Mark's et de SportChek. Les produits provenant des redevances et des droits de licence sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés selon la substance de l'accord concerné, qui est généralement fondé sur le pourcentage de ventes réalisées.

Produits locatifs

Lorsque la Société est le bailleur, les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Remises de fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et l'inscrit à titre de réduction du coût des stocks connexes ou, si ces derniers ont été vendus, à titre de réduction du coût des activités génératrices de produits. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par la Société, soit un paiement à l'égard d'actifs ou de services procurés au fournisseur, auquel cas le coût est reflété à titre de réduction des frais de vente, généraux et administratifs.

La Société comptabilise les remises qui sont laissées au choix du fournisseur lorsqu'elles sont effectuées par le fournisseur ou lorsque celui-ci accepte de les effectuer et que le paiement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Charges financières nettes

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les fonds investis et les produits d'intérêts sur les créances locatives pour les contrats de location sous forme de contrats de location-financement. Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils s'accumulent, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts (y compris les emprunts liés au programme de prêts aux marchands), la désactualisation des provisions et les charges financières nettes sur les obligations locatives, déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif. Les intérêts sur les dépôts sont comptabilisés dans les coûts des activités génératrices de produits dans les comptes consolidés de résultat.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Dans ce cas, la charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

La charge d'impôt sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date des bilans consolidés dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable lorsqu'il existe des pertes fiscales non utilisées, des avantages fiscaux non utilisés et des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle d'une comptabilisation initiale de goodwill ou d'une comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat net comptable ni le bénéfice imposable. L'impôt différé est déterminé selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel les différences temporaires pourront être imputées. Le passif d'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de résorption des différences temporaires est contrôlé par la Société et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir proche.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action de base (le « BPA de base ») est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière. Le bénéfice par action dilué (le « BPA dilué ») est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte des effets de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs, à savoir les options sur actions des employés. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société est le même pour le calcul du BPA de base et du BPA dilué.

Participations ne donnant pas le contrôle

Lorsque le pourcentage des titres de participation détenus par les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle varie, la Société ajuste la valeur comptable des participations donnant le contrôle et des participations ne donnant pas le contrôle afin de refléter les variations de la participation relative dans la filiale. Tout écart entre le montant des participations ne donnant pas le contrôle ajustées et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement en capitaux propres par la Société et attribué aux actionnaires de la Société.

4. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- le maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- le maintien de réserves de liquidités saines et de la capacité à avoir accès à du capital additionnel de multiples sources, si nécessaire;
- la réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques, notamment les conditions actuelles et futures sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie, ainsi que l'incertitude quant à la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 et à son incidence à long terme sur la Société.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. Dans le cadre du processus de gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans la définition du capital, qui inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« GCCT »), mais exclut celle de Franchise Trust.

(en millions de dollars canadiens)	2021	% du total	2020	% du total
Composantes du capital				
Dépôts	1 908,4 \$	13,5 %	1 228,0 \$	9,3 %
Emprunts à court terme	108,2	0,8 %	165,4	1,3 %
Tranche courante de la dette à long terme	719,8	5,1 %	150,5	1,1 %
Dette à long terme	3 558,7	25,2 %	4 115,7	31,1 %
Dépôts à long terme	1 985,3	14,0 %	2 281,7	17,2 %
Total de la dette	8 280,4 \$	58,6 %	7 941,3 \$	60,0 %
Instrument financier rachetable (note 24)	567,0	4,0 %	567,0	4,3 %
Capital social	593,6	4,2 %	597,0	4,5 %
Surplus d'apport	2,9	— %	2,9	— %
Bénéfices non distribués	4 696,5	33,2 %	4 136,9	31,2 %
Total du capital sous gestion	14 140,4 \$	100,0 %	13 245,1 \$	100,0 %

La Société surveille sa structure du capital en évaluant le ratio de la dette par rapport au bénéfice et gère le service de sa dette et ses autres obligations fixes en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres ratios de couverture, et en prévoyant les liquidités générales.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule des ratios afin de simuler les méthodes employées par les agences de notation du crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

La Société a mis en place une politique pour gérer son capital. Dans le cadre de la gestion générale du capital, la direction et le comité d'audit du conseil d'administration s'assurent de la conformité et de la performance de la Société à l'égard de cette politique. De plus, un examen périodique de la politique est effectué afin d'en garantir la conformité aux niveaux de tolérance aux risques.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société dispose de la souplesse nécessaire pour ajuster les dépenses d'investissement discrétionnaires, ajuster le montant des créances sur cartes de crédit impayées, émettre des titres d'emprunt ou de capitaux propres, rembourser par anticipation la dette en cours, racheter des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, monétiser divers actifs et effectuer des transactions de cession-bail additionnelles sur des propriétés immobilières.

Les clauses restrictives financières font l'objet d'une surveillance continue par la direction afin d'en assurer le respect.

La clause restrictive financière clé de La Société Canadian Tire Limitée est l'obligation pour le secteur Détail de maintenir un ratio du total de la dette sur le total du capital investi égal ou inférieur à un pourcentage maximal spécifique (tel qu'il est défini dans les ententes de crédit bancaire de La Société Canadian Tire Limitée, qui excluent les dépôts de CTFS Holdings Limited, de CT REIT, de Franchise Trust et de leurs filiales respectives). Au 1^{er} janvier 2022 et au 2 janvier 2021, La Société Canadian Tire Limitée était conforme à toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de ses conventions de crédit.

Helly Hansen est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de ces conventions aux 31 décembre 2021 et 2020.

CT REIT est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de la déclaration de fiducie, de l'acte de fiducie et de la convention de crédit bancaire et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de celles-ci aux 31 décembre 2021 et 2020.

La Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque »), une banque à charte fédérale de l'annexe I, est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives financières établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire.

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems (« Bâle III »), qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013, et mesurent le capital par rapport au risque de crédit, au risque de marché et aux risques opérationnels. La Banque a mis en œuvre diverses politiques de gestion du capital, ainsi que des procédures et des contrôles concernant le capital, notamment le processus interne d'évaluation de la suffisance du capital annuel, pour atteindre ses objectifs.

Les objectifs de la Banque sont les suivants :

- maintenir des ratios de capital élevés, évalués selon les lignes directrices réglementaires et les objectifs internes;
- détenir un capital suffisant pour garder la confiance des investisseurs et des déposants.

Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF en vertu de Bâle III autorisent deux catégories de capital. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprenaient les actions ordinaires, les bénéfiques non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite d'ajustements réglementaires, qui sont déduits du capital. À l'heure actuelle, la Banque ne détient aucun autre instrument dans les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés de la portion admissible des provisions générales. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent une composante liée au risque de crédit pour tous les actifs figurant au bilan pondérés pour tenir compte du risque inhérent à chaque type d'actif, les instruments financiers hors bilan, une composante liée au risque opérationnel fondée sur un pourcentage des produits moyens pondérés en fonction des risques, ainsi qu'une composante liée au risque de marché pour les actifs détenus à des fins de transaction. Aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques, les transactions de titrisation sont considérées comme des transactions hors bilan, de sorte que, mis à part les expositions conservées par la BCT, les actifs titrisés ne sont pas inclus dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio de levier prescrit par la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF permet de mesurer de façon globale la suffisance des fonds propres d'une institution, et il est défini comme étant les fonds propres de catégorie 1 « tout compris » divisés par l'exposition du ratio de levier. L'exposition du ratio de levier est la somme des expositions au bilan, des expositions sur dérivés, des expositions aux opérations de financement par titres et d'une partie des limites de crédit inutilisées.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la BCT se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

5. Gestion des risques financiers

5.1 Aperçu

La Société est exposée aux risques suivants en raison de l'utilisation qu'elle fait des instruments financiers :

- le risque de crédit;
- le risque de liquidité;
- le risque de marché, qui comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La présente note contient des renseignements sur l'exposition de la Société à chacun des risques énumérés ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'évaluation et de gestion des risques. D'autres informations quantitatives sont fournies tout au long des présents états financiers consolidés et des notes annexes.

5.2 Cadre de gestion des risques

La politique de gestion des risques financiers approuvée par le conseil de la Société est établie de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la Société doit faire face, l'établissement de limites et de contrôles relatifs à la tolérance aux risques, ainsi que la surveillance des risques et du respect de ces limites. Les stratégies et les systèmes de gestion des risques financiers sont régulièrement passés en revue pour faire en sorte qu'ils demeurent conformes aux objectifs de la Société et à sa tolérance aux risques et soient adaptés aux tendances et à la conjoncture du marché. La Société, grâce à ses normes et à ses procédures en matière de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle structuré et constructif permettant à tous les membres du personnel de comprendre leurs rôles et obligations.

5.3 Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Société si un client ou une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles; il découle principalement des activités liées au portefeuille de créances sur cartes de crédit de la Banque, des interactions de la Société avec ses réseaux de marchands et de franchisés et des instruments financiers, lesquels sont analysés plus en détail ci-après.

5.3.1 Risque de crédit lié aux contreparties à un instrument financier

La politique de gestion des risques financiers de la Société permet d'assurer la gestion du risque de crédit lié aux contreparties, relativement aux soldes de trésorerie, aux activités d'investissement et à l'utilisation de dérivés financiers. La Société limite son risque de crédit lié aux contreparties en ne faisant affaire qu'avec des institutions financières et autres contreparties affichant une excellente cote de solvabilité de même qu'en gérant dans certaines limites l'exposition au risque de crédit et la durée jusqu'à l'échéance. Le portefeuille d'instruments financiers de la Société est réparti entre des institutions financières, les gouvernements provinciaux et fédéral et, dans une moindre mesure, des sociétés émettrices qui reçoivent des notations d'au moins deux agences de notation et qui ont une notation du crédit minimale (s'ils ont deux notations) ou médiane (s'ils ont trois notations ou plus) de « A (faible) » ou d'une catégorie équivalente ou meilleure, et des émetteurs de titres adossés à des actifs qui ont au moins deux notations et dont la notation du crédit est de catégorie « AAA » ou d'une catégorie équivalente.

5.3.2 Risque de crédit lié aux consommateurs et aux marchands/franchisés

En offrant des cartes de crédit, la Société encourt certains risques quant à la capacité et à la volonté des clients de la Banque de rembourser les prêts dus. En outre, la Société est tenue de rehausser le crédit de Franchise Trust au moyen de lettres de garantie émises par des institutions financières affichant une excellente cote de solvabilité et garanties par la Société afin d'obtenir une notation du crédit équivalente à la notation « AAA » requise pour le financement du portefeuille de prêts aux marchands, et elle peut également fournir des garanties portant sur des ententes d'emprunt auprès de banques tierces ou des accords de rachat de stocks de marchandises dans le cadre de ses programmes de financement bancaire offerts à certains marchands et franchisés (note 34).

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, en plus des montants présentés dans les bilans consolidés, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Engagements de prêt non utilisés	10 956,7 \$	9 993,9 \$
Garanties	369,8	377,0
Total	11 326,5 \$	10 370,9 \$

Se reporter à la note 9 pour obtenir de l'information sur la qualité du crédit et la performance au chapitre des créances sur prêts.

5.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La démarche de la Société pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera des liquidités suffisantes pour régler ses passifs à leur échéance, dans des conditions normales, avec la capacité d'agir face à une certaine incertitude. La politique de gestion des risques financiers de la Société permet de gérer son exposition au risque de liquidité. La Société utilise un modèle de prévision des flux de trésorerie consolidés détaillé pour surveiller périodiquement ses besoins en liquidités à court et à long terme, lequel lui permet d'optimiser sa position de trésorerie et sa dette à court terme tout en évaluant des stratégies de financement à long terme et de répartition du capital.

La BCT a également mis en place une politique en matière de gestion de l'actif et du passif. La BCT a pour objectif de s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles en maintenant un solide cadre de gestion des liquidités et de respecter toutes les exigences réglementaires et prévues par la loi.

Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes et trois institutions financières étrangères, une marge de crédit bancaire engagée non garantie de 1,975 milliard de dollars est mise à la disposition de la Société à des fins générales. Une tranche de 1 850,0 millions de dollars engagée vient à échéance en juillet 2026, tandis que la tranche restante de 125,0 millions vient à échéance en août 2024.

Au deuxième trimestre de 2020, en raison de la COVID-19, la Société a obtenu une nouvelle marge de crédit bancaire engagée non garantie de 710,0 millions de dollars auprès d'un consortium de cinq institutions financières canadiennes. Cette facilité arrive à échéance en juin 2022.

Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes, une marge de crédit bancaire engagée non garantie de 300,0 millions de dollars est mise à la disposition de CT REIT à des fins générales et viendra à échéance en septembre 2026.

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia ») a accordé à la BCT une marge de crédit bancaire engagée non garantie de 500,0 millions de dollars et des facilités d'achat de billets titrisés engagées de 1,75 milliard pour l'achat de billets de premier rang et de billets subordonnés émis par GCCT, facilités qui arrivent chacune à échéance en octobre 2024.

Consentie par un consortium de cinq institutions financières canadiennes, une facilité de trésorerie engagée de 300,0 millions de dollars sert de crédit de sûreté pour les titres de série 1997-1 du programme de papier commercial adossé à des créances de GCCT, arrivant à échéance en juillet 2024.

En plus des marges de crédit bancaire engagées susmentionnées, la Société a accès à d'autres sources de financement, notamment la trésorerie autogénérée, l'accès aux marchés financiers publics et privés et la monétisation de divers actifs. Les actifs de la BCT sont financés par la trésorerie autogénérée, les marges de crédit bancaire engagées décrites précédemment, la titrisation de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire de GCCT, des certificats de placement garanti (« CPG ») émis par l'entremise de courtiers, ainsi que des dépôts de détail (CPG et dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé). La BCT détient également des actifs liquides de haute qualité, comme l'exigent les autorités de réglementation, lesquels peuvent être utilisés en cas de perturbations du financement.

La Société a un programme de papier commercial libellé en dollars américains lui permettant d'émettre des billets à ordre à court terme pour un montant en capital total maximal de 1,0 milliard de dollars américains aux États-Unis. Dans le cadre de ce programme, des fonds peuvent être empruntés, avec des échéances allant de un jour à 270 jours. Les émissions sont effectuées à escompte en vertu du programme, et les billets ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties existantes et futures envers les créanciers de la Société.

En raison de la diversification de ses sources de financement, la Société n'est pas excessivement exposée à quelque risque de concentration que ce soit. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société, incluant les paiements de capital et d'intérêts.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
Passifs financiers non dérivés							
Dépôts ^{1, 2}	1 918,5 \$	583,5 \$	490,4 \$	584,6 \$	326,8 \$	— \$	3 903,8 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (note 18)	2 369,2	—	—	—	—	—	2 369,2
Emprunts à court terme	108,2	—	—	—	—	—	108,2
Emprunts	427,5	—	—	—	—	—	427,5
Dettes à long terme	710,0	984,0	560,0	680,0	200,0	1 075,0	4 209,0
Emprunts hypothécaires	10,1	56,0	0,4	0,4	8,1	—	75,0
Paiements d'intérêts ³	187,3	146,2	111,6	82,8	62,9	240,7	831,5
Total	5 730,8 \$	1 769,7 \$	1 162,4 \$	1 347,8 \$	597,8 \$	1 315,7 \$	11 924,2 \$

1. Les dépôts ne comprennent pas l'escompte sur les frais de courtage des CPG de 10,1 millions de dollars.

2. La durée restante moyenne des dépôts dans des CPG était de 27 mois au 1^{er} janvier 2022.

3. Le montant comprend les paiements d'intérêts sur les dépôts, les emprunts à court terme, les emprunts et la dette à long terme.

La Société ne s'attend pas à ce que les flux de trésorerie compris dans l'analyse des échéances se produisent sensiblement plus tôt ou s'élèvent à des montants sensiblement différents.

5.5 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements. La politique de gestion des risques de la Société établit des lignes directrices concernant la manière dont la Société doit gérer le risque de marché inhérent à ses activités et procure des mécanismes qui permettent de s'assurer que les transactions commerciales sont effectuées conformément aux limites, aux processus et aux procédures établis.

Toutes les transactions commerciales sont menées conformément aux lignes directrices établies et, de façon générale, la Société cherche à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité à l'égard de son résultat net.

5.5.1 Risque de change

La Société s'approvisionne en marchandises sur les marchés mondiaux. En 2021, environ 54 pour cent, sept pour cent et 37 pour cent de la valeur des achats de stocks pour les enseignes Canadian Tire, SportChek et Mark's, respectivement, provenait directement de fournisseurs situés à l'extérieur du Canada et est libellée en dollars américains. La majorité des achats d'Helly Hansen proviennent de fournisseurs en Asie et sont libellés en dollars américains et en euros. Pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les coûts des achats, la Société a établi un programme de gestion du risque de change qui régit la proportion des achats prévus en dollars américains et en euros qui est couverte par des dérivés de change. Ce programme vise à fournir une certitude quant à une partie de l'incidence des coûts liés au change pour les achats de marchandises futurs.

Comme la Société a couvert une partie importante des coûts de ses achats prévus en dollars américains à court terme, une variation des taux de change n'aura pas d'incidence significative sur cette partie des coûts liés à de tels achats. La Société exécute son programme de couverture de façon continue afin de s'assurer que les variations persistantes des taux sont reflétées dans le coût des achats en dollars américains de la Société sur la durée totale de l'horizon de couverture. Cette façon de faire assure que le coût des achats en dollars américains est aplani relativement au marché des changes, ce qui permet à la Société de différer l'incidence de fluctuations soudaines des taux de change sur les marges et d'avoir le temps d'élaborer des stratégies afin d'atténuer l'incidence d'une variation persistante des taux de change. Certains fournisseurs ont une exposition sous-jacente aux fluctuations du dollar américain, ce qui peut avoir une incidence sur le prix qu'ils demandent à la Société pour les marchandises; le programme de couverture de la Société n'atténue pas ce risque. Bien qu'il soit possible que la Société puisse transférer aux clients les variations des taux de change par l'intermédiaire des prix au détail, une telle décision serait prise en fonction des conditions de la concurrence, du marché et de l'économie.

5.5.2 Risque de taux d'intérêt

La Société peut recourir à des dérivés de taux pour gérer son risque de taux d'intérêt. La Société s'est dotée d'une politique qui exige que, sur une base consolidée (en excluant Franchise Trust), au moins 75 pour cent de sa dette consolidée (à court et à long terme) soit à taux d'intérêt fixe plutôt qu'à taux d'intérêt variable.

Une variation de un pour cent des taux d'intérêt n'aurait donc pas d'incidence importante sur le résultat net ou les capitaux propres de la Société, étant donné que les emprunts de cette dernière sont principalement assortis de taux fixes, ce qui réduit au minimum le risque lié à une exposition aux taux d'intérêt variables.

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt se rapporte essentiellement aux emprunts à court terme du secteur Détail (sur les marges de crédit bancaire ou sur le marché du papier commercial libellé en dollars américains) et aux activités des Services Financiers, car les taux d'intérêt sur les émissions futures de CPG, de comptes d'épargne à intérêt élevé, de comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») et sur les transactions de titrisation sont tributaires du marché. Ce risque pourrait être partiellement atténué par les taux d'intérêt sur les cartes de crédit et le fait qu'une proportion importante de la capitalisation actuelle des Services Financiers est à taux fixe. De plus, la BCT a conclu des dérivés de taux d'intérêt pour couvrir une partie des émissions de titres d'emprunt à terme de GCCT et des dépôts dans des CPG qui sont prévus de 2022 à 2026. La BCT a également des placements à court terme productifs d'intérêts détenus en réserve afin de soutenir ses liquidités et les exigences réglementaires.

6. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels à présenter : les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT. Les secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses enseignes, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource, Helly Hansen, Party City¹ et diverses enseignes SportChek. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts à certains marchands). Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- Les Services Financiers émettent les cartes de crédit de la marque Triangle de Canadian Tire, soit les cartes de crédit Mastercard Triangle, World Mastercard Triangle et World Elite Mastercard Triangle. Les Services Financiers offrent également les produits Mastercard Advantage Remise et Mastercard Advantage Essence, des produits d'assurance, et fournissent des services de règlement aux entreprises liées de la Société. Les Services Financiers comprennent la BCT, une banque de l'annexe I réglementée en vertu des lois fédérales qui gère et finance le portefeuille de cartes Mastercard des clients de la Société, de même qu'un ensemble existant de prêts au titre de marges de crédit de marque Canadian Tire. La BCT offre également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé, des comptes d'épargne libres d'impôt (« CELI ») et des dépôts de CPG, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent GCCT, une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous l'enseigne Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, d'un immeuble commercial à usage mixte et d'immeubles industriels.

1. « Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2021					2020				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	15 080,4	\$ 1 165,4	\$ 53,4	\$ (7,1)	\$ 16 292,1	13 617,2	\$ 1 208,7	\$ 53,7	\$ (8,6)	\$ 14 871,0
Produits intersociétés	2,7	47,9	461,1	(511,7)	—	2,8	39,7	448,6	(491,1)	—
Total des produits	15 083,1	1 213,3	514,5	(518,8)	16 292,1	13 620,0	1 248,4	502,3	(499,7)	14 871,0
Coûts des activités génératrices de produits	10 098,3	422,4	—	(63,8)	10 456,9	9 261,3	602,7	—	(69,6)	9 794,4
Marge brute	4 984,8	790,9	514,5	(455,0)	5 835,2	4 358,7	645,7	502,3	(430,1)	5 076,6
Autres (produits) charges	(165,4)	2,5	—	139,4	(23,5)	(70,8)	0,6	—	118,9	48,7
Frais de vente, généraux et administratifs	3 787,1	359,3	121,8	(333,9)	3 934,3	3 471,0	319,3	123,7	(314,7)	3 599,3
Charges financières nettes (produits financiers nets)	187,4	(3,3)	105,7	(67,3)	222,5	220,2	(1,5)	107,9	(70,1)	256,5
Perte (profit) lié à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	—	(169,9)	169,9	—	—	—	87,4	(87,4)	—
Bénéfice avant impôt	1 175,7	\$ 432,4	\$ 456,9	\$ (363,1)	\$ 1 701,9	738,3	\$ 327,3	\$ 183,3	\$ (76,8)	\$ 1 172,1
Éléments inclus ci-dessus :										
Amortissements	873,2	\$ 13,1	\$ —	\$ (184,8)	\$ 701,5	858,3	\$ 13,3	\$ —	\$ (176,3)	\$ 695,3
Produits d'intérêts	77,8	1 013,8	—	(64,3)	1 027,3	87,9	1 059,0	0,1	(66,9)	1 080,1
Charges d'intérêts	258,0	154,4	105,7	(192,2)	325,9	295,3	147,2	108,0	(201,6)	348,9

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les (produits financiers nets) charges financières nettes;
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement et des pertes de valeur;
- les éliminations et les ajustements intersectoriels, incluant les loyers intersociétés, les frais de gestion immobilière, les frais de traitement des transactions par carte de crédit et la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable.

Bien qu'elle exerce principalement ses activités au Canada, la Société exerce également ses activités à l'étranger, principalement par l'entremise d'Helly Hansen. Les produits gagnés à l'étranger par Helly Hansen se sont établis à 592,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 (2 janvier 2021 – 493,6 millions). Les immobilisations corporelles et incorporelles (marque et goodwill) et les actifs au titre de droits d'utilisation situés à l'extérieur du Canada se chiffraient à 929,2 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022 (2 janvier 2021 – 963,3 millions).

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Dépenses d'investissement ¹	661,1	\$ 8,7	\$ 134,1	\$ 803,9	304,9	\$ 6,1	\$ 141,4	\$ 452,4

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises et les entrées d'actifs de propriété intellectuelle.

Le tableau suivant détaille les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	406,9	\$ —	\$ 13,4	\$ 420,3	410,3	\$ 1,8	\$ 3,0	\$ 415,1

Le tableau suivant détaille le total de l'actif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Détail	16 741,9 \$	15 937,2 \$
Services Financiers	7 731,4	7 134,2
CT REIT	6 503,1	6 176,1
Éliminations et ajustements	(9 174,2)	(8 870,4)
Total de l'actif ¹	21 802,2 \$	20 377,1 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total du passif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Détail	9 876,4 \$	9 534,6 \$
Services Financiers	6 555,2	6 120,5
CT REIT	2 825,0	2 800,3
Éliminations et ajustements	(3 965,2)	(3 913,0)
Total du passif ¹	15 291,4 \$	14 542,4 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Trésorerie	1 043,4 \$	750,7 \$
Équivalents de trésorerie	691,6	540,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	16,7	36,2
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	1 751,7 \$	1 327,2 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions ont trait à GCCT et sont soumis à restrictions en vue du paiement de capital et d'intérêts aux porteurs de billets et d'autres frais de financement de 11,5 millions de dollars (2 janvier 2021 – 29,7 millions) ainsi que d'autres éléments liés à l'exploitation d'Helly Hansen de 5,2 millions (2 janvier 2021 – 6,6 millions).

2. Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires de la BCT (se reporter à la note 32.1).

8. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Créances clients	696,8 \$	697,4 \$
Autres débiteurs	169,5	190,3
Investissement net dans des contrats de sous-location	17,3	15,9
Dérivés (note 33.2)	86,8	70,0
	970,4 \$	973,6 \$

Les créances clients proviennent principalement des marchands, des franchisés et des clients de commerce de gros d'Helly Hansen. Il s'agit d'un vaste groupe dispersé sur le plan géographique, dont les créances, prises individuellement, représentent généralement moins de un pour cent du total du solde à recevoir. Les autres débiteurs sont principalement constitués de montants à recevoir de fournisseurs et de locataires et de montants à recevoir au titre de l'assurance.

Les montants à recevoir des marchands interviennent dans le cours normal des activités et font l'objet d'ententes de partage des coûts et de la marge. La période de crédit sur la vente de biens est de un jour à 120 jours.

9. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹	
	2021	2020
Créances sur cartes de crédit ²	5 549,2 \$	4 983,8 \$
Prêts aux marchands et autres prêts ³	429,1	507,7
Total des créances sur prêts	5 978,3	5 491,5
Moins : tranche à long terme ⁴	365,1	459,7
Tranche courante des créances sur prêts	5 613,2 \$	5 031,8 \$

1. Les montants sont présentés déduction faite de la correction de valeur à l'égard des créances sur prêts.

2. Comprend les prêts au titre de marges de crédit, qui devraient être recouverts moins de un an après la date de clôture.

3. Prêts émis à certains marchands par Franchise Trust (se reporter à la note 22).

4. La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 363,4 millions de dollars (2 janvier 2021 – 458,7 millions).

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 952,3 millions de dollars (2 janvier 2021 – 1 014,6 millions).

La valeur comptable des créances sur prêts comprend les prêts consentis à certains marchands qui sont garantis par les actifs des magasins Canadian Tire des marchands correspondants. L'exposition de la Société au risque de crédit découlant des créances sur prêts se rapporte à Franchise Trust et à la Banque. Aucune provision n'a été constituée à l'égard des prêts aux marchands, compte tenu du rendement historique et de la nature des garanties. L'exposition au risque de crédit à la Banque dépend principalement des caractéristiques propres à chaque titulaire de carte de crédit. La Banque utilise des modèles d'évaluation du crédit, des technologies de surveillance et des techniques de modélisation du recouvrement élaborés qui lui permettent de mettre en œuvre et de gérer des stratégies, des politiques et des limites conçues pour atténuer le risque. Les créances sur prêts proviennent d'un vaste groupe de clients dispersés sur le plan géographique. Le risque de crédit actuel est limité à la perte que la Société subirait si toutes les contreparties de la Banque manquaient en même temps à leurs obligations.

Les corrections de valeur des créances sur prêts de la Société ont diminué de 22,5 millions de dollars par rapport à l'exercice clos le 2 janvier 2021, principalement en raison de l'incertitude économique résultant de la COVID-19. Cette diminution des corrections de valeur découle des changements apportés aux hypothèses de la direction quant aux indicateurs économiques de nature prospective, ainsi que de la probabilité accrue de défaillance et de défaut de paiement des détenteurs de cartes.

La continuité des corrections de valeur à l'égard des créances sur prêts de la Société se présente comme suit :

	2021			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 2 janvier 2021	409,1 \$	161,3 \$	293,6 \$	864,0 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(7,7)	(15,9)	(314,0)	(337,6)
Recouvrements	—	—	91,3	91,3
Nouveaux prêts émis	25,5	—	—	25,5
Transferts				
à la phase 1	114,8	(38,0)	(76,8)	—
à la phase 2	(15,4)	23,7	(8,3)	—
à la phase 3	(21,0)	(19,8)	40,8	—
Réévaluations nettes	(69,4)	63,0	204,7	198,3
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	435,9 \$	174,3 \$	231,3 \$	841,5 \$
				2020
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 28 décembre 2019	300,5 \$	192,1 \$	304,2 \$	796,8 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(11,3)	(32,3)	(397,5)	(441,1)
Recouvrements	—	—	85,5	85,5
Nouveaux prêts émis	13,6	—	—	13,6
Transferts				
à la phase 1	121,0	(68,4)	(52,6)	—
à la phase 2	(14,9)	21,2	(6,3)	—
à la phase 3	(30,6)	(40,5)	71,1	—
Réévaluations nettes	30,8	89,2	289,2	409,2
Solde au 2 janvier 2021	409,1 \$	161,3 \$	293,6 \$	864,0 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité du solde impayé. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de ces créances sur prêts, sauf en ce qui concerne les prêts aux marchands, comme il est expliqué précédemment. La Banque continue de chercher à recouvrer les montants qui ont été radiés au cours de la période, à moins qu'elle n'ait plus le droit de recouvrement, que la créance ait été vendue à un tiers, ou que toutes les mesures raisonnables de recouvrement aient été épuisées.

Les tableaux suivants présentent l'information relative à l'exposition au risque de crédit des créances sur prêts.

				2021
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	2 830,3 \$	57,5 \$	— \$	2 887,8 \$
Risque modéré	1 961,8	100,5	—	2 062,3
Risque élevé	779,1	170,0	491,5	1 440,6
Total de la valeur comptable brute	5 571,2	328,0	491,5	6 390,7
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	435,9	174,3	231,3	841,5
Valeur comptable nette	5 135,3 \$	153,7 \$	260,2 \$	5 549,2 \$

				2020
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	2 364,6 \$	58,9 \$	— \$	2 423,5 \$
Risque modéré	1 799,3	108,4	—	1 907,7
Risque élevé	698,1	168,8	649,7	1 516,6
Total de la valeur comptable brute	4 862,0	336,1	649,7	5 847,8
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	409,1	161,3	293,6	864,0
Valeur comptable nette	4 452,9 \$	174,8 \$	356,1 \$	4 983,8 \$

Transfert d'actifs financiers

Glacier Credit Card Trust

GCCT est une entité structurée qui a été créée afin de titriser les créances sur cartes de crédit de la Banque. La Banque a transféré à GCCT la participation en copropriété dans les créances sur cartes de crédit, et elle a déterminé, aux fins comptables, que la consolidation de GCCT est appropriée. Les passifs connexes, au 1^{er} janvier 2022 et au 2 janvier 2021, qui sont garantis par les actifs en question, comprennent le papier commercial et les billets à terme dans les bilans consolidés et sont comptabilisés au coût amorti. Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des créances sur cartes de crédit transférées de la Banque et des passifs connexes.

	2021		2020	
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Créances sur cartes de crédit transférées ¹	2 234,1 \$	2 234,1 \$	2 280,0 \$	2 280,0 \$
Passifs connexes	2 229,7	2 256,5	2 291,9	2 379,0
Position nette	4,4 \$	(22,4) \$	(11,9) \$	(99,0) \$

1. L'évaluation de la juste valeur des créances sur cartes de crédit est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 33.2 pour la définition des niveaux.

Du point de vue du droit, les participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Banque détenues par GCCT ont été vendues à GCCT et ne sont pas accessibles aux créanciers de la Banque. De plus, les passifs de GCCT ne constituent pas des obligations légales de la Société.

La Banque n'a pas cerné de facteurs découlant des conditions actuelles du marché qui pourraient faire en sorte qu'elle doive fournir des liquidités ou du soutien au crédit à GCCT au-delà des ententes conclues ou qui pourraient autrement modifier la substance de la relation entre elle et GCCT. Aucun changement pertinent n'a été apporté à la structure du capital de GCCT depuis l'évaluation de la Banque en vue de la consolidation.

Franchise Trust

Les états financiers consolidés comprennent une partie (un silo) de Franchise Trust, une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (« prêts aux marchands »). La Société s'est entendue avec plusieurs importantes banques canadiennes pour que celles-ci fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust à titre de soutien au crédit pour les prêts aux marchands. Franchise Trust a vendu tous ses droits dans les lettres de garantie et les prêts aux marchands qui étaient en cours à d'autres fiducies indépendantes créées par d'importantes banques canadiennes (« fiducies de copropriétaires ») qui financent leurs participations en copropriété par l'entremise des marchés des capitaux. Comme Franchise Trust conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux prêts aux marchands, les transferts sont comptabilisés à titre de transactions de financement garanti. Par conséquent, la Société comptabilise toujours la tranche courante de ces actifs dans les créances sur prêts et la tranche à long terme dans les créances à long terme et autres actifs et comptabilise les passifs connexes garantis par ces actifs à titre d'emprunts, soit les emprunts contractés par Franchise Trust pour financer les prêts aux marchands. Les prêts aux marchands et les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis ultérieurement comptabilisés au coût amorti.

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts aux marchands ¹	427,5 \$	427,5 \$	506,6 \$	506,6 \$
Passifs connexes	427,5	427,5	506,6	506,6
Position nette	— \$	— \$	— \$	— \$

1. L'évaluation de la juste valeur des prêts aux marchands est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 33.2 pour la définition des niveaux.

Du point de vue du droit, les prêts aux marchands ont été vendus et ne sont pas accessibles aux créanciers de la Société. Les emprunts ne constituent pas une responsabilité légale pour la Société.

En cas de défaut de paiement du prêt de la part d'un marchand, la Société a le droit d'acheter ce prêt des fiducies de copropriétaires, qui céderont à la Société l'instrument d'emprunt du marchand concerné et les documents de garantie connexes. La cession de ces documents accorde à la Société des droits prioritaires en matière de garantie quant aux actifs du marchand, à moins que certaines réclamations de nature réglementaire aient préséance.

Dans la plupart des cas, la Société s'attend à recouvrer les paiements effectués pour acheter un prêt en souffrance, y compris les charges qui y sont liées. Si la Société choisit de ne pas acheter le prêt au marchand en souffrance, les fiducies de copropriétaires peuvent tirer des montants sur les lettres de garantie.

Les fiducies de copropriétaires peuvent aussi tirer des montants sur ces lettres de garantie afin de couvrir les insuffisances liées à certains frais connexes qui leur sont dus. Dans tous les cas où un montant est tiré sur les lettres de garantie, la Société a consenti à rembourser les montants ainsi tirés à la banque qui a émis les lettres de garantie. Se reporter à la note 34 pour obtenir de l'information additionnelle.

10. Créances à long terme et autres actifs

Les créances à long terme et autres actifs se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Créances sur prêts (note 9)	365,1 \$	459,7 \$
Investissement net dans des contrats de sous-location	94,0	103,9
Dérivés (note 33.2)	52,6	42,6
Prêts hypothécaires	10,0	10,0
Autres débiteurs	9,1	8,5
Total des créances à long terme	530,8	624,7
Autres	62,7	7,2
	593,5 \$	631,9 \$

Le poste Autres des créances à long terme et autres actifs comprennent la participation minoritaire de la Société dans Ashcroft Terminal Ltd., un terminal intérieur de transbordement et de stockage de 320 acres situé à un endroit stratégique, à l'intersection des réseaux ferroviaires de Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée et de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, en Colombie-Britannique. La participation a été acquise le 28 juillet 2021 et comprend le placement initial de 40 millions de dollars de la Société, en plus des ajustements requis selon la méthode de la mise en équivalence.

11. Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés du goodwill et des immobilisations incorporelles de la Société.

(en millions de dollars canadiens)						2021
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et goodwill			Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée		Total
	Goodwill	Enseignes et marques de commerce	Contrats de franchise et autres immobilisations incorporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	
Coût						
Solde au début	893,5 \$	934,1 \$	167,7 \$	1 252,3 \$	11,7 \$	3 259,3 \$
Entrées	—	—	—	148,4	—	148,4
Cessions/mises hors service	—	—	—	(4,1)	—	(4,1)
Écart de change	(12,7)	(16,6)	—	—	—	(29,3)
Solde à la fin	880,8 \$	917,5 \$	167,7 \$	1 396,6 \$	11,7 \$	3 374,3 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(4,0) \$	(16,6) \$	— \$	(854,2) \$	(11,7) \$	(886,5) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	—	—	(119,6)	—	(119,6)
Cessions/mises hors service	—	—	—	4,0	—	4,0
Solde à la fin	(4,0) \$	(16,6) \$	— \$	(969,8) \$	(11,7) \$	(1 002,1) \$
Valeur comptable nette à la fin	876,8 \$	900,9 \$	167,7 \$	426,8 \$	— \$	2 372,2 \$

(en millions de dollars canadiens)						2020
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et goodwill			Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée		Total
	Goodwill	Enseignes et marques de commerce	Contrats de franchise et autres immobilisations incorporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	
Coût						
Solde au début	893,0 \$	932,9 \$	167,7 \$	1 167,1 \$	11,7 \$	3 172,4 \$
Entrées	—	1,4	—	101,7	—	103,1
Cessions/mises hors service	—	—	—	(5,9)	—	(5,9)
Reclassements et transferts	—	—	—	(10,6)	—	(10,6)
Écart de change	0,5	(0,2)	—	—	—	0,3
Solde à la fin	893,5 \$	934,1 \$	167,7 \$	1 252,3 \$	11,7 \$	3 259,3 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(1,9) \$	(0,6) \$	— \$	(743,9) \$	(11,7) \$	(758,1) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	—	—	(112,7)	—	(112,7)
Perte de valeur	(2,1)	(16,0)	—	—	—	(18,1)
Cessions/mises hors service	—	—	—	2,4	—	2,4
Solde à la fin	(4,0) \$	(16,6) \$	— \$	(854,2) \$	(11,7) \$	(886,5) \$
Valeur comptable nette à la fin	889,5 \$	917,5 \$	167,7 \$	398,1 \$	— \$	2 372,8 \$

Le tableau suivant présente le détail du goodwill de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Helly Hansen	385,7 \$	398,4 \$
SportChek	362,5	362,5
Canadian Tire	71,9	71,9
Mark's	56,7	56,7
Total	876,8 \$	889,5 \$

Les enseignes et les marques de commerce de la Société, qui comprennent SportChek, Mark's, Helly Hansen et Party City et les marques maison acquises, sont des marques de commerce autorisées de la Société et sont assorties de dates d'expiration allant de 2022 à 2038, et elles peuvent être renouvelées au gré de la Société, selon son utilisation de celles-ci. Comme la Société n'a aucun plan approuvé visant le changement des enseignes des magasins et a l'intention de continuer à utiliser et à renouveler toutes ses marques de commerce et ses marques maison à chaque date d'expiration dans un avenir prévisible, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période durant laquelle les actifs devraient générer des entrées nettes de trésorerie. Elle considère donc que ces immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéterminée.

Les contrats de franchise ont une date d'expiration assortie d'options de renouvellement ou une durée d'utilité indéterminée. Comme la Société a l'intention de renouveler ces contrats à chaque date d'expiration dans un avenir prévisible, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période durant laquelle les contrats de franchise et les emplacements des magasins franchisés généreront des entrées nettes de trésorerie. Elle considère donc que ces actifs ont une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur une période de deux à dix ans.

Les coûts d'emprunt inscrits à l'actif se sont chiffrés à 2,8 millions de dollars (2 janvier 2021 – 4,8 millions). Le taux de capitalisation utilisé pour calculer ce montant s'établissait à 4,9 pour cent au cours de l'exercice (2 janvier 2021 – 4,9 pour cent).

La dotation aux amortissements relative aux logiciels et aux autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est incluse dans le poste Frais de vente, généraux et administratifs des comptes consolidés de résultat.

Perte de valeur des immobilisations incorporelles et reprise subséquente

La Société a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de toutes les UGT au test de dépréciation annuel fondé sur la valeur d'utilité, sauf indication contraire. Les projections de flux de trésorerie comprenaient des estimations précises sur une période maximale de cinq ans et des taux de croissance à l'infini utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions les plus récentes, mis à part ce qui est mentionné ci-après.

Pour ce qui est du goodwill et des immobilisations incorporelles, sauf indication contraire, la valeur recouvrable est estimée à partir de la valeur d'utilité excédant la valeur comptable. Un changement significatif de l'une quelconque des hypothèses utilisées pour tester le goodwill et les immobilisations incorporelles pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimative.

La Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur de néant (2 janvier 2021 – 18,1 millions de dollars).

En 2021 et en 2020, la valeur recouvrable du goodwill et des immobilisations incorporelles d'Helly Hansen était fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, estimée au moyen des flux de trésorerie actualisés en fonction d'un taux d'actualisation après impôt. L'évaluation de la juste valeur a été classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs en fonction des données d'entrée de la technique d'évaluation utilisée. Les projections des flux de trésorerie comprennent des estimations précises pour huit ans, en prenant en compte une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Un changement significatif dans l'une ou l'autre des hypothèses utilisées pour tester le goodwill et les immobilisations incorporelles d'Helly Hansen pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimative.

Le tableau suivant présente les hypothèses clés utilisées dans l'estimation de la valeur recouvrable de toutes les UGT.

	2021	2020
Taux d'actualisation	6,0 à 9,8 %	6,0 à 9,0 %
Taux de croissance final	2,0 à 3,0 %	2,0 à 3,0 %

Aucune reprise de perte de valeur des immobilisations incorporelles n'a été comptabilisée en 2021 et en 2020.

12. Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immeubles de placement de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Coût		
Solde au début	447,0 \$	445,4 \$
Entrées	91,4	15,6
Autres ¹	(3,8)	(14,0)
Solde à la fin	534,6 \$	447,0 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés		
Solde au début	(61,2) \$	(56,3) \$
Amortissement au cours de l'exercice	(7,6)	(7,0)
Autres ¹	(5,1)	2,1
Solde à la fin	(73,9) \$	(61,2) \$
Valeur comptable nette à la fin²	460,7 \$	385,8 \$

1. Comprend les cessions, les mises hors service, les pertes de valeur, les reclassements et les transferts.

2. Les immeubles de placement comprennent un montant de 7,9 millions de dollars (2 janvier 2021 – 6,8 millions) lié aux actifs au titre de droits d'utilisation relatifs à des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement aux termes desquels la Société est un bailleur intermédiaire.

Les immeubles de placement ont généré des produits locatifs de 56,6 millions de dollars (2 janvier 2021 – 56,7 millions). Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien) découlant des immeubles de placement, qui sont comptabilisées en résultat net, se sont chiffrées à 20,5 millions de dollars (2 janvier 2021 – 22,8 millions).

La juste valeur estimée des immeubles de placement se chiffrait à 579,9 millions de dollars (2 janvier 2021 – 542,7 millions). Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (se reporter à la note 33.2 pour la définition des niveaux). La Société détermine la juste valeur des immeubles de placement en appliquant un taux d'actualisation avant impôt aux produits locatifs annuels tirés des contrats de location en vigueur. Le taux d'actualisation variait de 4,25 pour cent à 8,21 pour cent (2 janvier 2021 – 4,82 pour cent à 8,00 pour cent). Les flux de trésorerie sont d'une durée de cinq ans et comprennent une valeur finale. La Société possède une expertise en gestion immobilière qui est mise à profit pour l'évaluation des immeubles de placement, et elle a également effectué des évaluations indépendantes sur certains immeubles de placement détenus par CT REIT.

Perte de valeur d'immeubles de placement et reprise subséquente

Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur subséquente sont présentées au poste Autres charges (produits) des comptes consolidés de résultat.

13. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immobilisations corporelles de la Société.

(en millions de dollars canadiens)						2021
	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût						
Solde au début	1 072,6 \$	3 644,3 \$	1 707,8 \$	1 291,1 \$	149,7 \$	7 865,5 \$
Entrées	5,2	37,0	154,4	80,3	287,3	564,2
Cessions/mises hors service ¹	(1,9)	(3,5)	(46,5)	(12,4)	(2,2)	(66,5)
Écart de change	—	(0,1)	(0,6)	(0,2)	(0,3)	(1,2)
Autres ²	(4,0)	6,1	(7,1)	(16,1)	(9,9)	(31,0)
Solde à la fin	1 071,9 \$	3 683,8 \$	1 808,0 \$	1 342,7 \$	424,6 \$	8 331,0 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(7,0) \$	(1 793,6) \$	(1 084,8) \$	(681,9) \$	— \$	(3 567,3) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	(79,4)	(132,1)	(70,1)	—	(281,6)
(Perte de valeur) reprise de perte de valeur	—	—	(0,3)	0,5	—	0,2
Cessions/mises hors service ¹	—	3,3	45,2	12,1	—	60,6
Autres ²	—	6,0	0,5	(0,1)	—	6,4
Solde à la fin	(7,0) \$	(1 863,7) \$	(1 171,5) \$	(739,5) \$	— \$	(3 781,7) \$
Valeur comptable nette à la fin	1 064,9 \$	1 820,1 \$	636,5 \$	603,2 \$	424,6 \$	4 549,3 \$

1. Les cessions de l'exercice considéré comprennent un montant de 42,2 millions de dollars lié à des actifs qui ne sont plus utilisés d'une valeur comptable nette de néant.

2. Comprend les reclassements, les transferts et les commissions de location.

(en millions de dollars canadiens)						2020
	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût						
Solde au début	1 054,3 \$	3 543,6 \$	1 680,4 \$	1 238,6 \$	118,0 \$	7 634,9 \$
Entrées	18,2	148,0	80,4	56,6	31,9	335,1
Cessions/mises hors service ¹	—	(8,7)	(46,3)	(5,3)	—	(60,3)
Écart de change	—	—	(0,2)	0,2	0,2	0,2
Autres ²	0,1	(38,6)	(6,5)	1,0	(0,4)	(44,4)
Solde à la fin	1 072,6 \$	3 644,3 \$	1 707,8 \$	1 291,1 \$	149,7 \$	7 865,5 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(7,0) \$	(1 726,0) \$	(999,0) \$	(619,6) \$	— \$	(3 351,6) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	(85,5)	(136,5)	(71,0)	—	(293,0)
Perte de valeur	—	(0,4)	(2,3)	(5,0)	—	(7,7)
Cessions/mises hors service ¹	—	7,3	44,7	5,2	—	57,2
Autres ²	—	11,0	8,3	8,5	—	27,8
Solde à la fin	(7,0) \$	(1 793,6) \$	(1 084,8) \$	(681,9) \$	— \$	(3 567,3) \$
Valeur comptable nette à la fin	1 065,6 \$	1 850,7 \$	623,0 \$	609,2 \$	149,7 \$	4 298,2 \$

1. Les cessions de l'exercice considéré comprennent un montant de 40,1 millions de dollars lié à des actifs qui ne sont plus utilisés d'une valeur comptable nette de néant.

2. Comprend les reclassements, les transferts et les commissions de location.

La Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 9,4 millions de dollars (2 janvier 2021 – 4,8 millions) se rapportant aux emprunts bancaires liés aux immobilisations corporelles en construction. Le taux utilisé pour calculer ce montant s'établissait à 4,8 pour cent au cours de l'exercice (2 janvier 2021 – 4,7 pour cent).

Perte de valeur des immobilisations corporelles et reprise subséquente

Une reprise de perte de valeur nette de 0,2 million de dollars a été comptabilisée (2 janvier 2021 – 7,7 millions). Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur sont présentées au poste Autres produits des comptes consolidés de résultat.

14. Contrats de location

14.1 En tant que preneur

Des options de prolongation et de résiliation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société, particulièrement des contrats de location immobilière. Ces conditions sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation et de résiliation détenues ne peuvent être exercées que par la Société, et ne peuvent l'être par les bailleurs respectifs.

14.1.1 Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation de la Société à la date de clôture.

(en millions de dollars canadiens)			2021
	Contrats de location immobilière	Autres contrats de location ¹	Total
Solde au début	1 659,2 \$	37,5 \$	1 696,7 \$
Entrées	380,5	39,8	420,3
Amortissement au cours de l'exercice	(274,5)	(18,2)	(292,7)
Reprise de perte de valeur	1,2	—	1,2
Cessions/mises hors service et autres	(39,4)	—	(39,4)
Solde à la fin	1 727,0 \$	59,1 \$	1 786,1 \$

1. Les autres contrats de location visent le matériel informatique et les actifs liés à la chaîne d'approvisionnement et au transport qui sont loués.

(en millions de dollars canadiens)			2020
	Contrats de location immobilière	Autres contrats de location ¹	Total
Solde au début	1 581,4 \$	29,0 \$	1 610,4 \$
Entrées	393,3	21,8	415,1
Amortissement au cours de l'exercice	(269,5)	(13,1)	(282,6)
Perte de valeur	(19,9)	—	(19,9)
Cessions/mises hors service et autres	(26,1)	(0,2)	(26,3)
Solde à la fin	1 659,2 \$	37,5 \$	1 696,7 \$

1. Les autres contrats de location visent le matériel informatique et les actifs liés à la chaîne d'approvisionnement et au transport qui sont loués.

14.1.2 Flux de trésorerie non actualisés

Les paiements de loyers annuels pour les contrats de location immobilière et les autres contrats de location s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Moins de un an	419,0 \$	386,7 \$
Entre un an et cinq ans	1 474,2	1 427,6
Plus de cinq ans	937,7	992,3
Total de l'obligation liée aux contrats de location non actualisée¹	2 830,9 \$	2 806,6 \$

1. Exclut un engagement de 66,2 millions de dollars (2 janvier 2021 – 82,8 millions) au titre de contrats de location signés mais qui n'ont pas encore débuté.

14.2 En tant que bailleur

La Société loue plusieurs de ses immeubles de placement (se reporter à la note 12), et a certains arrangements de sous-location, la plupart comportant une option de renouvellement après l'expiration. Le locataire n'a pas la possibilité d'acheter le bien immobilier à l'expiration de la période de location.

14.2.1 Investissement net dans des contrats de sous-location

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie contractuels de la Société provenant de son investissement net dans des contrats de sous-location.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Moins de un an	21,6 \$	21,9 \$
Entre un an et deux ans	19,1	21,2
Entre deux et trois ans	19,8	18,8
Entre trois et quatre ans	19,4	19,5
Entre quatre et cinq ans ¹	14,2	19,0
Plus de cinq ans ¹	32,4	38,2
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	126,5	138,6
Produits financiers non acquis	(15,2)	(18,8)
Investissement net dans des contrats de sous-location	111,3 \$	119,8 \$

1. Les chiffres de la période précédente ont été retraités afin de refléter la présentation de l'exercice considéré.

14.2.2 Contrats de location simple

Le tableau ci-dessous résume les paiements de loyers minimaux annuels non actualisés à recevoir de preneurs en vertu de contrats de location simple non résiliables.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Moins de un an	32,7 \$	31,6 \$
Entre un an et deux ans	28,3	28,9
Entre deux et trois ans	25,4	24,8
Entre trois et quatre ans	23,0	22,2
Entre quatre et cinq ans ¹	19,9	19,0
Plus de cinq ans ¹	73,2	80,9
Total	202,5 \$	207,4 \$

1. Les chiffres de la période précédente ont été retraités afin de refléter la présentation de l'exercice considéré.

15. Filiales

15.1 Contrôle sur les filiales et composition de la Société

Les présents états financiers consolidés comprennent les entités contrôlées par la Société Canadian Tire. La Société Canadian Tire détient le contrôle lorsqu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité, lorsqu'elle est exposée aux rendements variables du fait de ses liens avec l'entité ou lorsqu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et lorsqu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements de l'entité. Les états financiers de ces entités sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle. Le tableau suivant donne le détail des entités importantes de la Société.

Nom de la filiale	Principales activités	Pays de constitution et d'exploitation	Participation	
			2021	2020
CTFS Holdings Limited ¹	Commercialisation de produits d'assurance, traitement des transactions par carte de crédit dans les enseignes du Groupe détail Canadian Tire, services bancaires et réassurance	Canada	80,0 %	80,0 %
Immobilière Canadian Tire Limitée	Immobilier	Canada	100,0 %	100,0 %
CT Real Estate Investment Trust	Immobilier	Canada	69,0 %	69,2 %
FGL Sports Itée (« SportChek ») ²	Détaillant d'articles de sport, de vêtements et de chaussures	Canada	100,0 %	100,0 %
Franchise Trust ³	Programme de prêts aux marchands Canadian Tire	Canada	0,0 %	0,0 %
Glacier Credit Card Trust ⁴	Programme de financement visant à acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Banque	Canada	0,0 %	0,0 %
Mark's Work Wearhouse Ltd.	Détaillant de vêtements et de chaussures	Canada	100,0 %	100,0 %
Helly Hansen Group AS	Société de portefeuille pour les activités mondiales de commerce de gros des vêtements de sport et de travail de la marque Helly Hansen	Norvège	100,0 %	100,0 %

1. L'entité juridique CTFS Holdings Limited, établie en 2014, est la société mère de la BCT et de CTFS Bermuda Ltd. Les principales activités de la BCT sont la prestation de services bancaires, la commercialisation de produits d'assurance, de même que le traitement des transactions par carte de crédit dans les magasins de la Société. La principale activité de CTFS Bermuda Ltd. est la réassurance.
2. « SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Itée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, National Sports, Sports Rousseau et Hockey Experts.
3. Franchise Trust est une entité juridique parrainée par une banque tierce qui accorde des prêts à certains marchands en vertu du programme de prêts aux marchands. La Société ne détient aucune participation dans Franchise Trust; toutefois, la Société a établi qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements du silo d'actifs et de passifs de Franchise Trust lié au programme de prêts aux marchands Canadian Tire. Comme la Société contrôle ce silo d'actifs et de passifs, il est consolidé dans les présents états financiers.
4. GCCT a été constituée dans le but de répondre à des besoins particuliers de la Société, soit d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer de tels achats. La Société ne détient aucune participation dans GCCT; toutefois, la Société a établi qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements de GCCT. Comme elle exerce un contrôle sur GCCT, celle-ci est consolidée dans les présents états financiers.

15.2 Informations détaillées sur les filiales qui ne sont pas entièrement détenues et qui comportent des participations ne donnant pas le contrôle

La portion de l'actif net et du bénéfice attribuable aux tiers est présentée à titre de participations ne donnant pas le contrôle et de bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans consolidés et les comptes consolidés de résultat, respectivement. Les participations ne donnant pas le contrôle de CT REIT et de CTFS Holdings Limited ont initialement été évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information concernant les participations ne donnant pas le contrôle.

(en millions de dollars canadiens)	2021			Total
	CTFS Holdings Limited ¹	CT REIT ²	Autres ³	
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20,0 %	31,0 %	50,0 %	
Actifs courants	7 348,1 \$	7,1 \$	22,9 \$	7 378,1 \$
Actifs non courants	383,2	6 493,7	49,6	6 926,5
Passifs courants	2 902,7	300,7	13,9	3 217,3
Passifs non courants	3 652,5	2 522,0	39,4	6 213,9
Actif net	1 176,1	3 678,1	19,2	4 873,4
Produits	1 341,4 \$	514,5 \$	198,9 \$	2 054,8 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	62,7 \$	66,6 \$	3,8 \$	133,1 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	525,9	852,3	8,8	1 387,0
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(41,6)	(59,1)	(2,8)	(103,5)

1. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CTFS Holdings Limited ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans la convention universelle entre actionnaires.
2. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CT REIT ajusté dans le but de faire correspondre sa comptabilisation à la méthode du coût de la Société, y compris la comptabilisation de l'amortissement.
3. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de la filiale ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans l'entente de propriété.

(en millions de dollars canadiens)	2020			Total
	CTFS Holdings Limited ¹	CT REIT ²	Autres ³	
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20,0 %	30,8 %	50,0 %	
Actifs courants	6 773,3 \$	13,0 \$	7,8 \$	6 794,1 \$
Actifs non courants	360,9	6 163,1	51,8	6 575,8
Passifs courants	1 614,1	290,6	1,6	1 906,3
Passifs non courants	4 506,4	2 509,7	42,3	7 058,4
Actif net	1 013,7	3 375,8	15,7	4 405,2
Produits	1 345,2 \$	502,3 \$	137,4 \$	1 984,9 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	47,2 \$	62,4 \$	1,2 \$	110,8 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	500,6	827,2	7,8	1 335,6
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(38,9)	(56,0)	(1,5)	(96,4)

1. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CTFS Holdings Limited ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans la convention universelle entre actionnaires.
2. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CT REIT ajusté dans le but de faire correspondre sa comptabilisation à la méthode du coût de la Société, y compris la comptabilisation de l'amortissement.
3. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de la filiale ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans l'entente de propriété.

16. Impôt sur le résultat

16.1 Actifs et passifs d'impôt différé

Le montant d'actif ou de passif d'impôt différé comptabilisé dans le bilan consolidé et la fluctuation correspondante comptabilisée dans le compte consolidé de résultat ou dans l'état consolidé des variations des capitaux propres ou découlant d'un regroupement d'entreprises se présentent comme suit :

	2021					
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Autres ajustements	Solde à la fin
Provisions, produits différés et réserves	199,8 \$	7,0 \$	— \$	— \$	— \$	206,8 \$
Immobilisations corporelles	(54,1)	(22,7)	—	0,3	—	(76,5)
Immobilisations incorporelles	(275,1)	(10,4)	—	3,3	—	(282,2)
Avantages du personnel	50,9	0,9	0,2	—	—	52,0
Couvertures de flux de trésorerie	49,0	—	(9,6)	(28,8)	—	10,6
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	153,7	(11,3)	—	—	—	142,4
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	44,5	(4,0)	—	(1,0)	—	39,5
Autres	8,0	(7,7)	—	(0,1)	—	0,2
Actif (passif) d'impôt différé, montant net¹	176,7 \$	(48,2) \$	(9,4) \$	(26,3) \$	— \$	92,8 \$

1. Comprend des montants nets d'actif d'impôt différé de 218,7 millions de dollars et de passif d'impôt différé de 125,9 millions.

	2020					
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Autres ajustements	Solde à la fin
Provisions, produits différés et réserves	247,8 \$	(47,9) \$	— \$	(0,1) \$	— \$	199,8 \$
Immobilisations corporelles	(52,7)	(1,4)	—	—	—	(54,1)
Immobilisations incorporelles	(267,3)	(7,7)	—	(0,1)	—	(275,1)
Avantages du personnel	46,5	0,5	3,9	—	—	50,9
Couvertures de flux de trésorerie	11,9	—	26,4	10,7	—	49,0
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	155,9	(2,2)	—	—	—	153,7
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	34,6	9,6	—	0,3	—	44,5
Autres	6,1	1,8	—	0,1	—	8,0
Actif (passif) d'impôt différé, montant net¹	182,8 \$	(47,3) \$	30,3 \$	10,9 \$	— \$	176,7 \$

1. Comprend des montants nets d'actif d'impôt différé de 298,7 millions de dollars et de passif d'impôt différé de 122,0 millions.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé à l'égard du montant des différences temporaires découlant de l'écart entre la valeur comptable des participations dans des filiales et des entreprises associées, des investissements dans des succursales et des intérêts dans des partenariats aux fins des présents états financiers consolidés et le montant du coût des placements aux fins de l'impôt. La Société est capable de contrôler le calendrier de résorption des différences temporaires, et elle estime qu'il est probable que la résorption n'aura pas lieu dans un avenir prévisible. Le montant de ces différences temporaires imposables s'établissait à environ 2,5 milliards de dollars au 1^{er} janvier 2022 (2 janvier 2021 – 2,5 milliards).

Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il n'est pas probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les imputer. Le montant de ces différences temporaires déductibles s'établissait à environ 160,5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022 (2 janvier 2021 – 156,5 millions).

16.2 Charge d'impôt

Le tableau suivant présente les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Charge d'impôt exigible		
Période considérée	434,9 \$	303,3 \$
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(41,9)	(41,1)
	393,0 \$	262,2 \$
Charge (économie) d'impôt différé		
Charge d'impôt sur le résultat différé afférente à la naissance et à la résorption de différences temporaires	10,9 \$	10,7 \$
Ajustements de la charge d'impôt sur le résultat différé au titre d'exercices antérieurs	37,0	35,7
Charge d'impôt sur le résultat différé découlant de la variation du taux d'imposition	0,3	0,9
	48,2	47,3
Total de la charge d'impôt sur le résultat	441,2 \$	309,5 \$

Les charges (économies) d'impôt comptabilisées dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture des flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	1,9 \$	(12,5) \$
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	0,5	(4,3)
Reclassement de la perte en résultat	5,1	1,0
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie faisant l'objet d'un ajustement de base	2,1	(10,6)
Pertes actuarielles	(0,2)	(3,9)
Total de la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat	9,4 \$	(30,3) \$

Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat

Les données relatives à l'impôt sur le résultat présentées dans les comptes consolidés de résultat diffèrent des montants qui seraient calculés au moyen du taux d'imposition sur le résultat prévu par la loi pour les raisons suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Bénéfice avant impôt	1 701,9 \$	1 172,1 \$
Impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition applicable prévu par la loi de 26,42 % (2 janvier 2021 – 26,49 %)	449,7 \$	310,5 \$
Ajustement à l'impôt sur le résultat découlant de ce qui suit :		
Bénéfice attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les entités intermédiaires	(18,4)	(16,8)
Règlement fiscal d'exercices antérieurs	—	(0,2)
Partie non imposable des gains en capital	(1,5)	(0,2)
Charge liée aux options sur actions non déductible	15,1	14,8
Autres	(3,7)	1,4
Charge d'impôt	441,2 \$	309,5 \$

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable correspond au total du taux d'imposition fédéral canadien de 15,0 pour cent (2 janvier 2021 – 15,0 pour cent) et du taux d'imposition provincial canadien de 11,42 pour cent (2 janvier 2021 – 11,49 pour cent).

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur ses bilans consolidés ni sur son bénéfice net, car elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

17. Dépôts

Les dépôts totaux de 3 893,7 millions de dollars (2 janvier 2021 – 3 509,7 millions) se composent des dépôts de courtiers et des dépôts de détail.

Les flux de trésorerie provenant des dépôts de courtiers sont générés par la vente de CPG par l'entremise de courtiers plutôt que directement aux clients des services bancaires de détail. Les CPG offerts par les courtiers sont d'une durée allant de 30 jours à cinq ans et ne prévoient aucune disposition de remboursement par anticipation, sauf en certaines circonstances exceptionnelles. Au 1^{er} janvier 2022, le total des dépôts des courtiers à court et à long terme en cours s'élevait à 2 523,6 millions de dollars (2 janvier 2021 – 2 497,3 millions).

Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé, des CPG et des dépôts dans les CELI. Au 1^{er} janvier 2022, le total des dépôts de détail en cours s'élevait à 1 370,1 millions de dollars (2 janvier 2021 – 1 012,4 millions).

Pour obtenir de l'information sur les remboursements de dépôts exigibles, se reporter à la note 5.4. Le tableau suivant présente les taux d'intérêt effectifs.

	2021	2020
Dépôts sous forme de CPG	2,72 %	2,81 %
Dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé	1,52 %	1,82 %

18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 369,2 \$	1 962,4 \$
Dérivés (note 33.2)	15,5	119,3
Passifs financiers	2 384,7	2 081,7
Produits différés	291,2	246,8
Réserve au titre de l'assurance	6,2	8,1
Autres	232,2	171,7
	2 914,3 \$	2 508,3 \$

Les produits différés sont composés principalement des produits non acquis tirés des cartes-cadeaux et des récompenses du programme de fidélisation de la clientèle. Les produits différés seront comptabilisés à titre de produits lorsque les clients utilisent leurs cartes-cadeaux et lorsque les récompenses sont échangées. La majorité des produits différés devrait être échangée dans l'année suivant l'émission. Un montant de 222,4 millions de dollars inclus dans les produits différés au début de la période a été comptabilisé à titre de produits en 2021 (2 janvier 2021 – 199,9 millions).

Le poste Autres est composé principalement de la tranche courante des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et des taxes de vente à payer.

La période de crédit sur les dettes fournisseurs varie de un jour à 180 jours (2 janvier 2021 – de un jour à 150 jours).

19. Provisions

Le tableau suivant présente les variations des provisions de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2021			
	Retours sur ventes et retours sous garantie	Remise en état des sites et démantèlement	Autres	Total
Solde au début	198,3 \$	52,5 \$	16,2 \$	267,0 \$
Charges, déduction faite des reprises	620,1	4,8	9,2	634,1
Utilisations	(624,9)	(7,9)	(4,9)	(637,7)
Ajustements d'actualisation	0,2	(4,3)	—	(4,1)
Solde à la fin	193,7 \$	45,1 \$	20,5 \$	259,3 \$
Provisions courantes	182,0	3,2	10,0	195,2
Provisions à long terme	11,7	41,9	10,5	64,1

20. Éventualités

Questions juridiques

La Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire, et elle a déterminé que toute poursuite représente une question courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

La Banque a interjeté appel des avis de cotisation relatifs aux taxes à la consommation pour les exercices allant de 2011 à 2017 devant la Cour canadienne de l'impôt. Le 29 juin 2021, la Cour de l'impôt a rendu une décision autorisant l'appel de la Banque, en se fondant sur le fait que les frais de service payés par la Banque aux réseaux de cartes de crédit constituent une contrepartie pour des services financiers exonérés aux termes d'un jugement convenu. La Banque s'attend à ce que l'Agence du revenu du Canada émette une nouvelle cotisation conforme au jugement rendu par la Cour de l'impôt dans les mois à venir, annulant ainsi les avis de cotisation relatifs aux taxes à la consommation. Aucune provision n'a été constituée en prévision des montants faisant l'objet des cotisations qui auraient été à payer, dans l'éventualité d'une décision défavorable.

21. Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent le papier commercial émis par la Société et GCCT, les emprunts sur la facilité d'achat de billets émise par GCCT, les prélèvements sur la marge de crédit bancaire et les emprunts aux termes de la facilité d'affacturage. Les emprunts à court terme peuvent comporter des intérêts payables mensuellement à l'échéance ou être vendus à escompte, puis arriver à échéance à leur valeur nominale.

Le papier commercial est constitué de billets à court terme assortis d'échéances variées, dont l'échéance initiale est de un an ou moins pour le papier commercial adossé à des créances de GCCT, et de 270 jours ou moins pour le papier commercial libellé en dollars américains de la Société, et dont le taux d'intérêt est établi au moment de chaque renouvellement. Le papier commercial est comptabilisé au coût amorti. Au 1^{er} janvier 2022, GCCT avait du papier commercial adossé à des créances en cours de 50,1 millions de dollars (2 janvier 2021 – 114,3 millions), et aucun emprunt n'était impayé sur les facilités d'achat de billets engagées de la BCT, à l'exception d'un solde nominal sur l'une d'elles pour maintenir la participation en copropriété de GCCT. La BCT n'avait aucun emprunt impayé en vertu de sa marge de crédit bancaire engagée non garantie (2 janvier 2021 – néant).

Au 1^{er} janvier 2022, la Société (excluant Helly Hansen) n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit bancaire engagées non garanties, et aucun papier commercial libellé en dollars américains n'était en cours. Helly Hansen avait des emprunts impayés équivalant à 58,0 millions de dollars canadiens (2 janvier 2021 – 50,9 millions) en vertu de sa marge de crédit bancaire engagée (180 millions de couronnes norvégiennes [« NOK »]) et de sa facilité d'affacturage (224,5 millions NOK). CT REIT n'avait aucun emprunt en cours en vertu de sa marge de crédit bancaire engagée (2 janvier 2021 – néant).

22. Emprunts

Franchise Trust, une entité ad hoc, est une entité juridique commanditée par une banque tierce qui accorde des prêts à certains marchands. Pour financer ces prêts à certains marchands, qui sont garantis par les actifs des magasins de ces derniers, Franchise Trust contracte elle-même des emprunts. Ces emprunts ne constituent pas une responsabilité légale directe pour la Société, mais ils ont été comptabilisés dans les comptes de la Société, puisque cette dernière exerce un contrôle effectif sur le silo de Franchise Trust dont fait partie le programme de prêts aux marchands Canadian Tire (se reporter à la note 15.1).

Les emprunts, qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti, viennent à échéance dans moins de un an.

23. Dette à long terme

La dette à long terme se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Billets à moyen terme (la Société)				
À 3,167 %, échéant le 6 juillet 2023	400,0	399,6	400,0	399,2
À 6,500 %, échéant le 13 avril 2028	150,0	150,9	150,0	150,8
À 6,570 %, échéant le 24 février 2034	200,0	201,5	200,0	201,5
À 5,610 %, échéant le 4 septembre 2035	200,0	199,7	200,0	199,7
Débitures (CT REIT)				
Série C, à 2,159 %, échéant le 1 ^{er} juin 2021	—	—	150,0	150,0
Série A, à 2,852 %, échéant le 9 juin 2022	150,0	149,9	150,0	149,8
Série B, à 3,527 %, échéant le 9 juin 2025	200,0	199,4	200,0	199,2
Série D, à 3,289 %, échéant le 1 ^{er} juin 2026	200,0	199,4	200,0	199,2
Série E, à 3,469 %, échéant le 16 juin 2027	175,0	174,4	175,0	174,2
Série F, à 3,865 %, échéant le 7 décembre 2027	200,0	199,2	200,0	199,1
Série G, à 2,371 %, échéant le 6 janvier 2031	150,0	149,1	—	—
Billets à terme de premier rang adossés à des créances (GCCT)				
Série 2017-1, à 2,048 %, échéant le 20 septembre 2022 ¹	523,6	523,3	523,6	522,8
Série 2018-1, à 3,138 %, échéant le 20 septembre 2023 ¹	546,0	545,0	546,0	544,5
Série 2019-1, à 2,280 %, échéant le 6 juin 2024 ¹	523,6	522,5	523,6	521,7
Série 2020-1, à 1,388 %, échéant le 22 septembre 2025 ¹	448,8	447,1	448,8	446,6
Billets à terme subordonnés adossés à des créances (GCCT)				
Série 2017-1, à 3,298 %, échéant le 20 septembre 2022 ¹	36,4	36,4	36,4	36,4
Série 2018-1, à 4,138 %, échéant le 20 septembre 2023 ¹	38,0	38,0	38,0	37,9
Série 2019-1, à 3,430 %, échéant le 6 juin 2024 ¹	36,4	36,4	36,4	36,4
Série 2020-1, à 2,438 %, échéant le 22 septembre 2025 ¹	31,2	31,2	31,2	31,2
Emprunts hypothécaires	75,0	75,5	65,8	66,0
Total de la dette	4 284,0 \$	4 278,5 \$	4 274,8 \$	4 266,2 \$
Dette courante	719,8	719,8	150,5	150,5
Dette à long terme	3 564,2	3 558,7	4 124,3	4 115,7

1. Date de remboursement prévue définie dans l'acte de fiducie supplémentaire de la série.

La valeur comptable de la dette à long terme est présentée déduction faite des frais d'émission des titres d'emprunt de 11,0 millions de dollars (2 janvier 2021 – 13,8 millions).

Billets à terme de premier rang et subordonnés adossés à des créances (GCCT)

Les billets à terme de premier rang et subordonnés adossés à des créances émis par GCCT sont titrisés par une participation en copropriété dans un portefeuille de créances sur prêts dues de certains comptes de clients de cartes de crédit de la Banque (« portefeuille de créances titrisées »). Ces billets sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Sous réserve du paiement de certaines sommes prioritaires, les billets à terme adossés à des créances de premier rang d'une série sont garantis de façon prioritaire par les recouvrements attribuables aux participations en copropriété du portefeuille de créances titrisées. Les billets à terme adossés à des créances subordonnés d'une telle série sont garantis de façon subordonnée par les recouvrements attribuables aux billets à terme adossés à des créances de premier rang de cette série quant au paiement du capital et, dans certains cas, des intérêts. Les droits que peuvent exercer les porteurs de billets et autres parties sur ces actifs sont régis par les clauses relatives à la priorité et aux paiements établies dans l'acte de fiducie de GCCT daté du 29 novembre 1995, tel qu'il a été modifié, et les suppléments connexes en vertu desquels les séries de billets en cours ont été émises, ainsi que par les conventions d'achat de séries, qui établissent le processus de rehaussement de crédit par surdimensionnement de la Banque.

Le remboursement du capital des billets à terme adossés à des créances de série 2017-1, de série 2018-1, de série 2019-1 et de série 2020-1 aura lieu aux dates de remboursement prévues, indiquées dans le tableau précédent. Aucun des billets à terme adossés à des créances de GCCT n'est autrement rachetable par anticipation par GCCT ou par la Banque. Au cours d'une période de liquidation contractuelle antérieure à la date prévue de remboursement des billets d'une série donnée, les recouvrements du portefeuille de créances titrisées attribuables à GCCT relativement à la série liquidée ainsi que de toutes les séries en circulation au cours de leur période de renouvellement seront accumulés par le dépositaire. Si un montant demeurerait impayé après la date prévue de remboursement, les recouvrements du portefeuille de créances titrisées attribuables à GCCT relativement aux séries liquidées ainsi que toute série en cours pendant leurs périodes de renouvellement seront appliqués au paiement de ce montant jusqu'à une date de résiliation spécifiée.

Les remboursements de capital peuvent commencer plus tôt que la date de remboursement prévue d'une série (période d'amortissement), advenant certaines circonstances, notamment :

- l'incapacité de la Banque à effectuer les paiements nécessaires à GCCT ou à s'acquitter de ses engagements ou autres obligations contractuelles;
- la non-conformité de la performance du portefeuille de créances titrisées relativement aux critères établis;
- l'insuffisance de créances sur cartes de crédit disponibles dans le portefeuille de créances titrisées.

Aucune de ces circonstances n'est survenue au cours de l'exercice de la Banque clos le 31 décembre 2021.

Billets à moyen terme et débetures

Les billets à moyen terme et les débetures ne sont pas garantis, et ceux émis par la Société et par CT REIT dont la durée initiale est de plus de deux ans sont rachetables en tout temps par la Société ou par CT REIT, selon le cas, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur les taux d'intérêt au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

Emprunts hypothécaires

Au 1^{er} janvier 2022, les emprunts hypothécaires étaient assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,36 pour cent et de dates d'échéance allant du 1^{er} juillet 2022 au 1^{er} mars 2026.

24. Autres passifs à long terme

Les autres passifs à long terme comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Instrument financier rachetable ¹	567,0 \$	567,0 \$
Avantages du personnel (note 25)	198,8	194,7
Dérivés (note 33.2)	10,5	10,4
Autres	74,3	78,2
	850,6 \$	850,3 \$

1. Passif financier; se reporter à la note 33 pour plus d'information sur l'instrument financier rachetable.

Les autres éléments se rapportent principalement à la tranche à long terme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

25. Avantages du personnel

Régime de participation aux bénéfices

La Société offre un régime de participation aux bénéfices à certains employés. Le montant attribué aux employés est calculé d'après la rentabilité de la Société, mais il doit équivaloir au minimum à un pour cent du profit net après impôt réalisé par la Société à l'exercice précédent. Une partie de l'attribution (l'« attribution de base ») est versée dans un RPDB à l'intention des employés. Le montant maximal que verse la Société au titre de l'attribution de base dans le RPDB par employé par année est assujéti aux plafonds établis par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Chaque employé participant doit investir et conserver l'équivalent de dix pour cent de l'attribution de base dans un fonds d'actions de la Société du RPDB. Le fonds d'actions détient des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société. Les droits aux montants que la Société verse au RPDB par employé sont acquis dans une proportion de 20 pour cent après un an de service ininterrompu et en totalité après deux ans de service ininterrompu.

En 2021, la Société a versé un montant de 27,7 millions de dollars (2 janvier 2021 – 25,4 millions) conformément aux modalités du RPDB.

Régime à prestations définies

En vertu de sa politique, la Société offre à certains employés retraités certains avantages au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance vie et d'autres avantages. La Société n'offre aucun régime de retraite. Le tableau qui suit présente des renseignements sur le régime à prestations définies de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies		
Obligation au titre des prestations définies au début	194,7 \$	176,4 \$
Coût des services rendus	2,5	2,1
Coût financier	5,0	5,4
Perte actuarielle découlant de changements aux hypothèses démographiques	4,5	—
(Gain actuariel) perte actuarielle découlant de changements aux hypothèses financières	(10,4)	15,6
Perte actuarielle (gain actuariel) découlant des ajustements aux hypothèses liées à l'expérience	6,8	(1,0)
Prestations versées	(4,3)	(3,8)
Obligation au titre des prestations définies à la fin ¹	198,8 \$	194,7 \$

1. L'obligation au titre des prestations définies n'est pas financée, parce que le financement est versé lorsque les prestations sont payées. Par conséquent, le régime ne compte pas d'actifs.

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

	2021	2020
Obligation au titre des prestations définies à la fin :		
Taux d'actualisation	3,00 %	2,60 %
Charge nette au titre du régime d'avantages pour l'exercice :		
Taux d'actualisation	2,60 %	3,10 %

Aux fins du calcul, on a présumé un taux tendanciel moyen pondéré du coût des soins de santé de 3,38 pour cent en 2021 (2 janvier 2021 – 3,85 pour cent). Ce taux devrait reculer graduellement pour s'établir à 1,90 pour cent en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite.

La plus récente évaluation actuarielle de l'obligation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2022.

Au 1^{er} janvier 2022, le montant cumulatif des pertes actuarielles, avant impôt, qui a été comptabilisé en capitaux propres était de 77,8 millions de dollars (2 janvier 2021 – 76,9 millions).

Analyse de sensibilité

Le régime à prestations définies de la Société est exposé aux risques actuariels, notamment les hypothèses relatives à la tendance des coûts des soins de santé, au taux d'actualisation et à l'espérance de vie. Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies à ces hypothèses. Pour chaque analyse de sensibilité, on présente l'incidence de la variation raisonnablement possible d'un seul facteur en présumant que les autres hypothèses demeurent inchangées.

(en millions de dollars canadiens)

Analyse de sensibilité	2021	
	Obligations au titre des prestations constituées	
	Augmentation	Diminution
Une augmentation ou une diminution de 50 points de base des taux d'actualisation hypothétiques	(15,5) \$	17,5 \$
Une augmentation ou une diminution de un point de pourcentage des taux tendanciel hypothétiques du coût des soins de santé	18,7	(16,0)
Une augmentation ou une diminution de un an de l'espérance de vie hypothétique	5,1	(5,1)

Au 1^{er} janvier 2022, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 16,6 ans (2 janvier 2021 – 17,2 ans).

26. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Autorisées		
3 423 366 actions ordinaires		
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises		
3 423 366 actions ordinaires (2020 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$
56 723 758 actions de catégorie A sans droit de vote (2020 – 57 383 758)	593,4	596,8
	593,6 \$	597,0 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2021 et de 2020, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de la Société ont été effectués dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le cadre de sa politique antidilutive et des intentions de rachat d'actions annoncées.

Au cours du quatrième trimestre de 2021, la Société a mis en place un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») et envoyé un avis à son courtier pour racheter des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction d'opération de la Société commençant le 2 janvier 2022. Au 1^{er} janvier 2022, une obligation au titre du rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote d'un montant de 163,2 millions de dollars (2 janvier 2021 – s.o.) avait été comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres créiteurs en vertu du PRAA.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues au cours de 2021 et de 2020.

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	57 383 758	596,8 \$	58 096 958	587,8 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	81 715	14,7	105 102	14,3
Rachetées ¹	(741 715)	(131,1)	(818 302)	(110,7)
Charge à payer au titre de l'engagement relatif au PRAA	—	(10,2)	—	3,0
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen	—	123,2	—	102,4
Actions en circulation à la fin	56 723 758	593,4 \$	57 383 758	596,8 \$

1. Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

Conditions rattachées aux actions de catégorie A sans droit de vote et aux actions ordinaires

Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote ont le droit de toucher un dividende privilégié cumulatif fixe annuel de 0,01 \$ par action. Après le versement d'un dividende privilégié cumulatif fixe annuel de 0,01 \$ sur chaque action de catégorie A sans droit de vote pour l'exercice considéré et chaque exercice précédent et le versement d'un dividende non cumulatif au même taux sur chaque action ordinaire pour l'exercice considéré, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de toucher d'autres dividendes déclarés et versés du même montant, sans préférence ni distinction, ni priorité d'une action sur une autre.

Advenant la liquidation ou la dissolution de la Société, toutes les sommes de la Société disponibles aux fins de distribution aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires seront versées ou distribuées de manière égale, action pour action, aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux détenteurs d'actions ordinaires, sans préférence ni distinction, ni priorité d'une action sur une autre.

Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires et d'assister à ces dernières. Ils ne peuvent toutefois pas voter à ces assemblées, sauf dans la mesure permise par la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario et sous réserve des conditions décrites ci-après. Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote, exerçant leur droit de vote séparément en fonction de leur catégorie distincte, sont habilités à élire : i) trois administrateurs ou ii) un cinquième du nombre total d'administrateurs de la Société, selon le nombre le plus élevé.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des détenteurs d'actions ordinaires, d'assister à ces dernières et d'y exercer leur droit de vote pour chaque action détenue, la seule restriction portant sur le droit d'élire certains administrateurs élus par les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote, comme il est décrit plus haut.

Les actions ordinaires peuvent être converties à tout moment, au gré de chaque détenteur d'actions ordinaires, en actions de catégorie A sans droit de vote, à parité numérique. Le nombre autorisé d'actions d'une catégorie ne peut être augmenté sans l'approbation des détenteurs d'au moins deux tiers des actions de chaque catégorie représentée qui ont voté lors de l'assemblée des actionnaires tenue afin d'examiner une telle hausse. Ni les actions de catégorie A sans droit de vote ni les actions ordinaires ne peuvent être modifiées de quelque manière que ce soit par voie de fractionnement, de regroupement, de reclassement, d'échange ni autrement, à moins que l'autre catégorie d'actions ne soit également modifiée au même moment, de la même manière et dans les mêmes proportions.

Si une offre visant l'achat des actions ordinaires est faite à la totalité ou à la quasi-totalité des détenteurs ou est requise par les lois applicables sur les valeurs mobilières ou par la Bourse de Toronto pour tous les détenteurs d'actions ordinaires en Ontario et que la majorité des actions ordinaires alors émises et en circulation sont remises et acceptées conformément à cette offre, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront alors et par la suite droit à un vote par action à toutes les assemblées des actionnaires et, par la suite, les actions de catégorie A sans droit de vote seront désignées comme des actions de catégorie A. Le droit au vote susmentionné assorti aux actions de catégorie A sans droit de vote ne serait pas applicable dans le cas d'une offre visant à la fois l'achat des actions de catégorie A sans droit de vote et l'achat d'actions ordinaires au même prix par action et selon les mêmes modalités.

Ce qui précède constitue un résumé de certaines conditions rattachées aux actions de catégorie A sans droit de vote de la Société. Il y a lieu de se reporter aux statuts de modification datés du 15 décembre 1983 de la Société pour connaître le texte intégral de ces conditions, qui se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Au 1^{er} janvier 2022, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 78,2 millions de dollars (2 janvier 2021 – 70,5 millions) au taux de 1,3000 \$ par action (2 janvier 2021 – 1,1750 \$ par action).

Le 16 février 2022, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 1,3000 \$ par action payable le 1^{er} juin 2022 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 avril 2022.

Les dividendes déclarés se sont élevés à 4,8250 \$ par action en 2021 (2 janvier 2021 – 4,5875 \$).

L'effet de dilution des options sur actions des employés est de 600 632 (2 janvier 2021 – 193 302).

27. Paiements fondés sur des actions

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société sont exposés ci-dessous.

Options sur actions

La Société a attribué à certains employés des options sur actions attribuées en conjonction avec des droits à l'appréciation d'actions, ce qui leur permet d'exercer leurs options sur actions et de souscrire des actions de catégorie A sans droit de vote, ou d'échanger leurs options et de recevoir un paiement en trésorerie. Ce paiement en trésorerie est calculé comme étant la différence entre la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de l'échange et le prix d'exercice de l'option. Les droits sur les options sur actions s'acquièrent sur une période de trois ans. Toutes les options sur actions en circulation peuvent être exercées sur une période de sept ans. Au 1^{er} janvier 2022 et au 2 janvier 2021, le nombre total d'actions de catégorie A sans droit de vote autorisées à être émises en vertu du régime d'options sur actions était de 3,4 millions.

Les transactions effectuées relativement aux options sur actions en 2021 et en 2020 se sont établies comme suit :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	1 945 328	115,67 \$	1 286 007	146,71 \$
Attribuées	224 448	174,11	1 021 688	80,49
Exercées et échangées ¹	(768 440)	128,55	(134 521)	121,08
Frappées de déchéance	(77 349)	101,89	(227 846)	129,88
En circulation à la fin	1 323 987	118,91 \$	1 945 328	115,67 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la fin	462 950		620 716	

1. Le prix de marché moyen pondéré des actions de la Société lorsque les options ont été exercées en 2021 était de 194,70 \$ (2 janvier 2021 – 158,78 \$).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 1^{er} janvier 2022.

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
177,09 \$	100 404	3,15	177,09 \$	100 404	177,09 \$
173,14	219 716	6,21	173,14	1 126	173,14
156,29	74 135	2,16	156,29	74 135	156,29
144,35	206 168	4,15	144,35	107 432	144,35
129,14 à 129,92	39 463	0,94	129,74	39 463	129,74
80,49	684 101	5,22	80,49	140 390	80,49
80,49 à 177,09 \$	1 323 987	4,76	118,91 \$	462 950	132,82 \$

1. La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régimes d'unités d'actions au rendement et de parts au rendement

La Société attribue à certains de ses employés des unités d'actions au rendement dont les droits s'acquiescent généralement après trois ans. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date fixée dans le régime d'unités d'actions au rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement aux termes du régime d'unités d'actions au rendement et un modificateur du rendement global relatif pour les actionnaires.

CT REIT attribue des parts au rendement à certains de ses employés. Les droits de ces parts sont généralement acquis après trois ans. Chaque part au rendement accorde au participant le droit à un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des parts de CT REIT à la date fixée dans le régime de parts au rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement aux termes du régime de parts au rendement.

La juste valeur des options sur actions et des unités d'actions au rendement à la fin de l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des hypothèses suivantes :

	2021		2020	
	Options sur actions	Unités d'actions au rendement	Options sur actions	Unités d'actions au rendement
Cours de l'action à la fin de l'exercice (en \$ CA)	181,44 \$	181,44 \$	167,33 \$	167,33 \$
Prix d'exercice moyen pondéré ¹ (en \$ CA)	117,24 \$	s.o.	117,99 \$	s.o.
Durée de vie résiduelle attendue (en années)	3,8	1,0	4,1	1,6
Dividendes attendus	2,7 %	3,2 %	3,0 %	3,3 %
Volatilité attendue ²	29,0 %	25,6 %	29,5 %	35,6 %
Taux d'intérêt sans risque	1,8 %	1,2 %	0,7 %	0,5 %

1. Reflète les déchéances attendues.

2. Reflète la volatilité historique sur une période comparable à la durée restante des options sur actions, ce qui ne correspond pas nécessairement aux résultats réels.

La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et les conditions de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Régimes d'unités d'actions différées et de parts différées

La Société offre des régimes d'unités d'actions différées à certains dirigeants et aux membres de son conseil d'administration. En vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, les dirigeants admissibles peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leur prime annuelle sous forme d'unités d'actions différées. Le régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants prévoit également l'attribution d'unités d'actions différées discrétionnaires. En vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs, les administrateurs admissibles peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les unités d'actions attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants et des administrateurs sont réglées en trésorerie à la cessation d'emploi au sein de la Société ou de fonction au sein du conseil d'administration en fonction de la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de règlement.

CT REIT offre également un régime de parts différées à l'intention des membres de son conseil des fiduciaires. En vertu de ce régime, les fiduciaires admissibles peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires au titre de fiduciaire annuels sous forme de parts différées. Les parts différées sont réglées au moyen de l'émission d'un nombre équivalent de parts de CT REIT ou, au choix du fiduciaire, par un montant en trésorerie lorsque le fiduciaire quitte le conseil.

Régime de parts restreintes

CT REIT offre un régime de parts restreintes à ses dirigeants. Ces parts peuvent être émises à titre d'attributions discrétionnaires, ou les dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur prime annuelle sous forme de parts restreintes. À la fin de la période d'acquisition des droits, qui est habituellement d'une durée de trois ans suivant la date d'attribution des parts (dans le cas des attributions discrétionnaires) et d'une durée de cinq ans suivant la date de paiement de la prime annuelle (dans le cas des primes différées), les dirigeants reçoivent un nombre équivalent de parts de CT REIT ou, à leur choix, un montant équivalent en trésorerie.

La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir les paiements fondés sur des actions, et elle n'applique pas la comptabilité de couverture. La charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Charge découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	123,5 \$	115,5 \$
Effet des conventions de couverture	(36,1)	(82,1)
Total de la charge incluse dans le bénéfice net	87,4 \$	33,4 \$

La valeur comptable du passif lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions au 1^{er} janvier 2022 totalisait 202,8 millions de dollars (2 janvier 2021 – 172,9 millions).

La valeur intrinsèque de l'obligation au titre des avantages acquis au 1^{er} janvier 2022 se chiffrait à 39,3 millions de dollars (2 janvier 2021 – 55,6 millions).

28. Produits

Le tableau suivant détaille les produits par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2021					2020				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajustements	Total
Vente de biens	14 510,1 \$	— \$	— \$	— \$	14 510,1 \$	13 062,1 \$	— \$	— \$	— \$	13 062,1 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	7,2	1 009,6	—	(3,3)	1 013,5	12,9	1 056,6	—	(4,9)	1 064,6
Redevances et droits de licence	58,7	—	—	—	58,7	50,0	—	—	—	50,0
Services rendus	19,6	155,8	—	(3,8)	171,6	21,1	152,1	—	(3,7)	169,5
Produits locatifs	484,8	—	53,4	—	538,2	471,1	—	53,7	—	524,8
	15 080,4 \$	1 165,4 \$	53,4 \$	(7,1) \$	16 292,1 \$	13 617,2 \$	1 208,7 \$	53,7 \$	(8,6) \$	14 871,0 \$

Le tableau suivant ventile les produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Canadian Tire	9 197,1 \$	8 639,5 \$
SportChek	2 036,5	1 814,8
Mark's	1 422,0	1 213,2
Helly Hansen ¹	644,9	541,9
Division pétrolière	1 737,2	1 358,7
Autres et éliminations intersectorielles	42,7	49,1
	15 080,4 \$	13 617,2 \$

1. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement.

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

29. Coûts des activités génératrices de produits

Les coûts des activités génératrices de produits comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Coût des ventes de stocks ¹	10 101,6 \$	9 260,4 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	210,1	405,9
Charges financières sur les dépôts	89,7	76,8
Autres	55,5	51,3
	10 456,9 \$	9 794,4 \$

1. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 de 17,7 millions de dollars (2 janvier 2021 – 12,9 millions).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 115,9 millions de dollars (2 janvier 2021 – 91,5 millions).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de périodes antérieures et reprises au cours de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 s'élevaient à 14,9 millions de dollars (2 janvier 2021 – 8,3 millions). Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

30. Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Charges liées au personnel	1 575,5 \$	1 429,8 \$
Occupation	461,6	433,5
Marketing et publicité	377,6	301,9
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ¹	271,5	287,1
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	292,7	282,6
Amortissement des immobilisations incorporelles	119,6	112,7
Systèmes informatiques	248,7	212,6
Autres	587,1	539,1
	3 934,3 \$	3 599,3 \$

1. Se reporter à la note 29 pour l'amortissement compris dans les coûts des activités génératrices de produits.

31. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
(Produits) financiers	(8,6) \$	(9,8) \$
(Produits) financiers sur les créances locatives	(5,1)	(5,8)
Charges financières	145,9	173,9
Charges financières sur les obligations locatives	90,3	98,2
	222,5 \$	256,5 \$

32. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les variations des passifs découlant d'activités de financement se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2021		
	Obligations locatives	Dépôts	Dettes à long terme
Solde au début	2 226,5 \$	3 509,7 \$	4 266,2 \$
Variations résultant des flux de trésorerie :			
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(365,3)	—	—
Variation des dépôts	—	379,4	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	150,0
Remboursement sur la dette à long terme	—	—	(150,0)
Émission d'emprunts hypothécaires	—	—	9,6
Remboursement d'emprunts hypothécaires	—	—	(0,4)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	—	—	(1,0)
Total des variations résultant des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(365,3)	379,4	8,2
Variations sans contrepartie de trésorerie :			
Nouveaux contrats de location, désactualisation, écart de change et autres	414,6	—	0,3
Amortissement de la commission de courtage	—	4,6	—
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	—	—	3,8
Solde à la fin	2 275,8 \$	3 893,7 \$	4 278,5 \$

(en millions de dollars canadiens)	2020		
	Obligations locatives	Dépôts	Dettes à long terme
Solde au début	2 206,3 \$	2 444,2 \$	4 518,4 \$
Variations résultant des flux de trésorerie :			
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(367,9)	—	—
Variation des dépôts	—	1 061,0	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	1 180,0
Remboursement sur la dette à long terme	—	—	(1 450,4)
Émission d'emprunts hypothécaires	—	—	18,6
Remboursement d'emprunts hypothécaires	—	—	(0,4)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	—	—	(2,8)
Total des variations résultant des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(367,9)	1 061,0	(255,0)
Variations sans contrepartie de trésorerie :			
Nouveaux contrats de location, désactualisation et autres	388,1	—	(1,0)
Amortissement de la commission de courtage	—	4,5	—
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	—	—	3,8
Solde à la fin	2 226,5 \$	3 509,7 \$	4 266,2 \$

32.1 Trésorerie et placements négociables détenus en réserve

La trésorerie et les placements négociables comprennent les réserves que détiennent les Services Financiers en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires. Au 1^{er} janvier 2022, les réserves que détenaient les Services Financiers totalisaient 383,1 millions de dollars (2 janvier 2021 – 398,3 millions) et comprenaient la trésorerie soumise à restrictions dont il est question à la note 7 et les placements à court terme.

33. Instruments financiers

33.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-dessous :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'expiration du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swaptions reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir ou payer si elle mettait fin aux contrats à la date d'évaluation, et elle est déterminée par un évaluateur externe au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

Instrument financier rachetable

Le 1^{er} octobre 2014, la Banque Scotia a acquis auprès de la Société une participation de 20,0 pour cent dans les activités des Services Financiers pour un produit de 476,8 millions de dollars, déduction faite des coûts de transaction de 23,2 millions. Dans le cadre de la transaction, la Banque Scotia a obtenu l'option de vendre la totalité de sa participation et d'exiger de la Société qu'elle la rachète à tout moment au cours des six mois suivant le dixième anniversaire de la transaction. Cette obligation donne lieu à un passif pour la Société (« instrument financier rachetable »), qui est comptabilisé dans les bilans consolidés de la Société dans les autres passifs à long terme. Le prix d'achat sera fondé sur la juste valeur des activités des Services Financiers et de la quote-part de la Banque Scotia des activités des Services Financiers à ce moment.

L'instrument financier rachetable a été initialement comptabilisé à un montant de 500,0 millions de dollars et est par la suite évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les évaluations subséquentes de la juste valeur de l'instrument financier rachetable sont calculées au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés en fonction des bénéfices attribuables aux activités des Services Financiers, ajustés pour tenir compte des bénéfices non distribués et de la quote-part de la Banque Scotia. La Société estime les bénéfices annuels futurs pour la période des prévisions, en prenant en compte une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur une estimation des activités des Services Financiers axée sur le secteur d'activité. Le taux d'actualisation reflète le coût des capitaux propres des activités des Services Financiers et est fondé sur les taux du marché attendus, ajustés pour tenir compte du profil de risque des activités. L'évaluation de la juste valeur est effectuée chaque trimestre au moyen d'estimations et de jugements internes auxquels s'ajoutent des données provenant d'un tiers, au besoin. Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (se reporter à la note 33.2).

33.2 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise une hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 – Données d'entrée correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs;
- Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés du niveau 1, mais observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;
- Niveau 3 – Données d'entrée non fondées sur des données d'entrée observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		2021		2020	
	Catégorie	Niveau		Niveau	
Créances clients et autres débiteurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	50,2 \$	2	69,8 \$
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2	36,6	2	0,2
Créances à long terme et autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	3,5	2	28,2
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2	49,1	2	14,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	8,9	2	25,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2	6,6	2	93,7
Instrument financier rachetable	Juste valeur par le biais du résultat net	3	567,0	3	567,0
Autres passifs à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	7,4	2	2,2
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2	3,1	2	8,2

1. Lié aux dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

Aucun transfert n'a été effectué entre les catégories en 2021 et en 2020.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments classés au niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 comprennent un instrument financier rachetable.

Au 1^{er} janvier 2022, la juste valeur de l'instrument financier rachetable était estimée à 567,0 millions de dollars (2 janvier 2021 – 567,0 millions). La détermination de la juste valeur de l'instrument financier rachetable requiert un jugement important de la part de la direction. Se reporter à la note 2 des présents états financiers consolidés pour plus d'information.

33.3 Évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (se reporter à la note 33.2). Le tableau suivant présente la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2022		Au 2 janvier 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à court terme	606,2 \$	605,6 \$	643,0 \$	642,3 \$
Placements à long terme	175,1	174,5	146,2	146,1
Dette à long terme ¹	4 278,5	4 475,4	4 266,2	4 593,3
Dépôts	3 893,7	3 915,0	3 509,7	3 613,3

1. Comprend la tranche courante de la dette à long terme.

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la variation des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

33.4 Éléments des produits, des charges, des profits ou des pertes

Le tableau suivant présente certains montants des produits, des charges, des profits ou des pertes découlant des instruments financiers qui ont été comptabilisés en résultat net ou en capitaux propres.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
(Pertes nettes) profits nets sur les éléments suivants :		
Instruments financiers désignés comme étant/classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	42,7 \$	71,0 \$
Produits (charges) d'intérêts :		
Total des produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 022,1	1 074,4
Total des produits (charges) d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	232,3	(247,7)
Charges de commissions liées aux instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Autres charges de commissions	(20,4)	(16,5)

1. Exclut les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie, qui sont des relations de couvertures efficaces et sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

33.5 Dérivés désignés comme instruments de couverture

Le tableau suivant présente l'efficacité des relations de couverture et les montants reclassés de la réserve de couverture au résultat net.

(en millions de dollars canadiens)	2021		
	Profits (pertes) de couverture de la période considérée comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montant lié à l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Montants reclassés en résultat net
			Poste du résultat net touché par le reclassement
Risque de change	7,7 \$	3,1 \$	Autres charges (produits)
Risque de taux d'intérêt	9,3 \$	16,1 \$	Charges financières nettes

(en millions de dollars canadiens)	2020		
	Profits (pertes) de couverture de la période considérée comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montant lié à l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Montants reclassés en résultat net
			Poste du résultat net touché par le reclassement
Risque de change	(41,4) \$	(1,5) \$	Autres charges (produits)
Risque de taux d'intérêt	(62,6) \$	5,3 \$	Charges financières nettes

Le tableau suivant présente un rapprochement des couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt, par rapport à la comptabilité de couverture.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Solde au début	(123,1) \$	(28,3) \$
Variations de la juste valeur :		
<i>Risque de change</i>		
Instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie faisant l'objet d'un ajustement de base	7,8	(40,5)
Instruments de couverture conclus aux fins de couverture des flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	(0,1)	(0,9)
<i>Risque de taux d'intérêt</i>		
Instruments de couverture conclus aux fins de couverture des flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	7,4	(46,3)
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	1,9	(16,3)
Montant reclassé en résultat net :		
Risque de change	3,1	(1,5)
Risque de taux d'intérêt	16,1	5,3
Montant reclassé dans les actifs non financiers :		
Risque de change	109,6	(40,4)
Impôt sur les fluctuations des réserves au cours de l'exercice	(38,4)	37,1
Montant attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(4,2)	8,7
Solde à la fin	(19,9) \$	(123,1) \$

34. Garanties et engagements

Garanties

Dans le cours normal des activités, la Société conclut plusieurs ententes dont certaines caractéristiques peuvent correspondre à la notion de garantie. Une garantie est définie comme une entente (y compris les engagements d'indemnisation) en vertu de laquelle la Société est tenue de verser des sommes au bénéficiaire de la garantie en raison : i) de changements du taux d'intérêt, du taux de change, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, de l'indice ou d'une autre variable se rapportant à l'actif, au passif ou au titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; iii) du manquement d'un tiers à payer sa dette à l'échéance.

La Société a donné les garanties importantes suivantes à des tiers :

Lettres de garantie

Franchise Trust, entité juridique commanditée par une banque indépendante, accorde à certains marchands des prêts pour leurs achats de stocks et d'immobilisations pour leur magasin Canadian Tire. Tout en consolidant Franchise Trust dans les présents états financiers, la Société s'est entendue pour que plusieurs importantes banques canadiennes fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust afin d'obtenir une notation du crédit équivalente à « AAA », qui est requise pour le financement du portefeuille de prêts aux marchands. Franchise Trust a vendu tous ses droits dans les lettres de garantie aux fiducies de copropriétaires. Franchise Trust, au nom des fiducies de copropriétaires, peut tirer des montants sur les lettres de garantie dans certaines circonstances prédéfinies. Si un montant est tiré sur une lettre de garantie, la Société a consenti à rembourser les montants ainsi tirés à la banque qui a émis la lettre de garantie. La Société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces montants, en raison du fait qu'il n'y a pas eu de retraits effectués par Franchise Trust au titre de ces lettres de garantie par le passé, ainsi que de la qualité du crédit des prêts aux marchands et de la nature de la sûreté sous-jacente, qui est constituée des stocks et des immobilisations corporelles des marchands emprunteurs. Au 1^{er} janvier 2022, l'exposition maximale de la Société en vertu des lettres de garantie s'élevait à 62,9 millions de dollars (2 janvier 2021 – 71,9 millions).

La Société a obtenu des lettres de crédit documentaire et de garantie d'une somme globale de 31,0 millions de dollars (2 janvier 2021 – 28,7 millions) relativement à l'importation de stocks de marchandises et à l'exécution de diverses activités immobilières.

Cessions d'entreprises et d'immobilisations

Aux termes d'ententes visant la cession, en totalité ou en partie, d'une entreprise ou d'une immobilisation, la Société a consenti à verser aux acquéreurs des indemnités au titre de réclamations résultant de son exploitation passée, y compris en ce qui a trait à la réparation des dommages causés à l'environnement, en plus d'indemnités liées au manquement à des clauses restrictives et à la violation de déclarations de responsabilité et de garanties. D'ordinaire, les parties ayant conclu l'entente fixent la durée maximale et le montant plafond de ces indemnités. La nature de ces engagements d'indemnité rend impossible l'estimation du passif éventuel maximal que la Société pourrait devoir payer à des tiers. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune indemnité importante aux termes de ces ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

Garanties à l'égard d'ententes de location

La Société a des garanties à l'égard d'ententes de location liées à certains magasins franchisés advenant le cas où les franchisés ne seraient plus en mesure d'honorer leurs obligations locatives restantes. Ces ententes de location expirent à différentes dates jusqu'en novembre 2023. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de payer en vertu de ces ententes s'élevait à 1,1 million de dollars (2 janvier 2021 – 1,8 million). De plus, la Société pourrait devoir effectuer des paiements en vertu de loyers conditionnels, d'impôts fonciers ou de frais afférents aux zones communes. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés au titre de ces ententes de location.

Garanties financières de tiers

La Société a garanti certains montants de prêt bancaire de certains marchands. Ces garanties financières de tiers prévoient que si les marchands omettent d'effectuer les remboursements sur leurs emprunts aux dates prévues, la Société doit se charger d'effectuer les remboursements. La majorité de ces garanties financières de tiers sont assorties d'expirations allant jusqu'en janvier 2024, et toute prorogation est à la discrétion de la Société. Au 1^{er} janvier 2022, l'exposition maximale de la Société en vertu de ces garanties financières s'élevait à 5,8 millions de dollars (2 janvier 2021 – 11,0 millions).

La Société a conclu des accords de rachat de stocks de marchandises détenus par certains franchisés dans l'éventualité où les banques procéderaient à la saisie des franchisés concernés. Les modalités initiales des accords de rachat sont d'une durée de un an, et toute prorogation est à la discrétion de la Société. Au 1^{er} janvier 2022, l'exposition maximale de la Société en vertu de ces accords de rachat s'élevait à 21,8 millions de dollars (2 janvier 2021 – 30,7 millions).

Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties et ces accords de rachat.

Indemnisation des prêteurs et des agents aux termes de facilités de crédit

Dans le cours normal des activités, la Société a convenu d'indemniser ses prêteurs aux termes de diverses facilités de crédit des frais et des pertes supplémentaires qui découleront de modifications de nature législative ou réglementaire et qui ont trait à toute poursuite qui pourrait être intentée contre eux relativement à l'utilisation du produit du prêt. D'ordinaire, les indemnités s'appliquent sur la durée des facilités de crédit et ne sont assujetties à aucun plafond quant à l'obligation éventuelle maximale. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune indemnité importante aux termes de ces ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal des activités, la Société conclut d'autres ententes d'indemnisation avec des contreparties à l'occasion de transactions prenant, entre autres, la forme de transactions de crédit-bail, d'ententes de prestation de services, de conventions de placement, de transactions de titrisation, de dédommagements des fiduciaires aux termes d'un acte de fiducie relativement à l'extinction de titres d'emprunt en circulation dans le public, d'ententes d'indemnisation des administrateurs et des dirigeants, de conventions de blocage de titres, de clauses de révision des prix, de ventes d'actifs (autres que les cessions d'entreprises susmentionnées) et d'ententes conclues avec Franchise Trust dont il a été question précédemment. Ces ententes d'indemnisation prévoient que la Société indemnise les contreparties de certains montants et des frais engagés, y compris les frais découlant de modifications de nature législative ou réglementaire (y compris la législation fiscale), des réclamations qui pourraient être déposées contre les contreparties dans le cadre de litiges ou des sanctions prévues par la loi qui pourraient les frapper par suite de ces transactions.

Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient en fonction du contrat et ne précisent pas la limite du passif éventuel maximal. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

L'exposition de la Société au risque de crédit relatif aux garanties mentionnées ci-dessus est présentée à la note 5.

Engagements en capital

Au 1^{er} janvier 2022, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 136,1 millions de dollars (2 janvier 2021 – 263,9 millions).

35. Parties liées

Martha Billes et Owen Billes sont ensemble les propriétaires véritables, ils contrôlent ou ils dirigent environ 61,4 pour cent des actions ordinaires de la Société par l'intermédiaire de deux sociétés fermées, soit Tire 'N' Me Pty. Ltd. et Albikin Management Inc.

Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont des marchands ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec des parties liées, telles que définies par les normes IFRS, ont été négligeables au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente la rémunération des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants de la Société (le chef de la direction, le chef des finances et certains autres hauts dirigeants).

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Salaires et avantages du personnel à court terme	15,1 \$	14,4 \$
Paiements fondés sur des actions et autres	20,8	31,0
	35,9 \$	45,4 \$

36. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 3 février 2022, CT REIT a émis des débentures de premier rang non garanties de série H à 3,029 pour cent pour un montant global de 250 millions de dollars, arrivant à échéance le 5 février 2029.

Le 11 février 2022, CT REIT a procédé au rachat anticipé de ses débentures de premier rang non garanties de série A à 2,852 pour cent d'un montant de 150 millions de dollars, arrivant à échéance le 9 juin 2022.